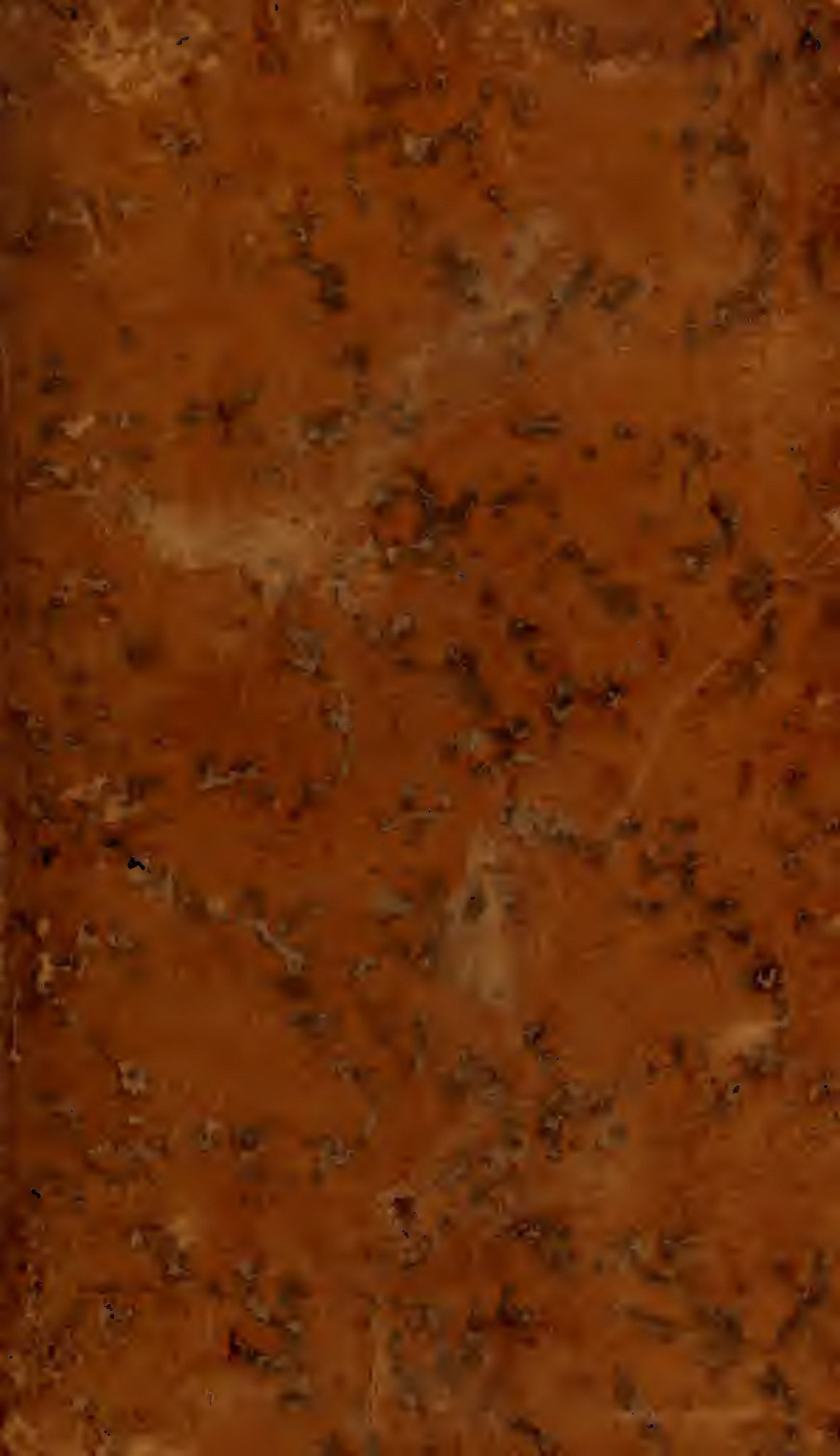




LETTRES FAMILIERES

De M. de Montesquieu.

LETTRES
FAMILIERES
De M. le Président de MONTESQUIEU.

NOUVELLE ÉDITION,

Augmentée de plusieurs Lettres & autres Ouvrages du même Auteur, qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes.

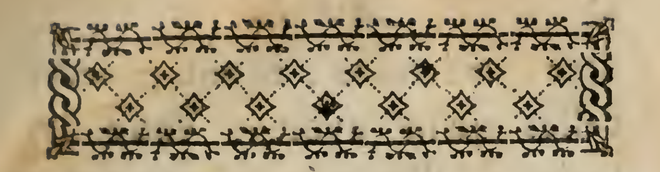


A FLORENCE;

Et se trouvent A PARIS,

Chez { VINCENT, rue Saint Severin.
DURAND, neveu, rue Saint Jacques.

M DCC LXVII.



AVIS
DE L'ÉDITEUR
DE
LA PREMIERE ÉDITION (1).

DANS un voyage que je fis, il y a quelques années, en Italie, je me liai avec des perſonnes qui avoient eu une correſpondance réglée avec l'illuſtre M. de Monteſquieu; & on me fit voir quelques-unes de ſes lettres. Cela me fit naître l'idée d'en faire un Recueil. On applaudit à mon projet; quelques perſonnes, voulant en faci-

(1) M. l'abbé de Guaſco, à qui la plûpart de ces Lettres ſont adreſſées.

liter l'exécution, m'ont procuré celles qu'ils avoient entre les mains ; d'autres m'ont remis celles que ce grand homme leur avoit écrites ; je les donne aujourd'hui au Public, persuadé qu'il me sçaura gré du présent que je lui fais.

Je sçais que quand M. de Montesquieu écrivoit ses Lettres, il ne supposoit pas qu'on les conserveroit, & qu'elles deviendroient un jour publiques. Je sçais encore que ces Lettres n'ajoûtent rien à la réputation de cet auteur célébre ; mais elles sont propres à faire connoître quelques circonstances de sa vie, ses liaisons étrangères, la bonté de son cœur envers ses amis, & l'es-

time qu'il avoit pour eux, titres trop précieux pour ceux-ci, pour ne pas rendre très-légitime leur amour-propre & leur empreſſement à faire connoître les monumens de leur correſpondance avec un ami auſſi reſpectable. "Si
,, jamais je me trouvois dans le cas
,, de devoir faire mon apologie,
,, me diſoit un de ceux-ci, qui a
,, été lié particuliérement avec lui,
,, je ne dirois autre choſe, ſinon
,, que je fus l'ami de Monteſ-
,, quieu, & que j'en fus eſtimé; &
,, je croirois en avoir dit aſſez.

Quoique ce ne ſoient ici que des Lettres familieres, on y trouve ſouvent des choſes intereſſantes; des anecdotes curieuſes; de ces traits de lumiere; cette legéreté

& ces saillies, qui font le caractere des ouvrages de ce grand homme. Dailleurs dans des écrits de cette espece, on ne doit point être choqué de certaines négligences, qui sont inévitables ; comme on n'est point choqué de voir, dans son négligé, une belle femme, qu'on n'a vue que dans sa parure. Il n'est peut-être pas indifférent à l'histoire de l'esprit humain, de connoître les différentes nuances que présentent même les génies ; & il est utile de voir ceux-ci, ainsi que les héros, dans leur façon & maniere d'être familiere. Je voudrois bien que cet exemple encourageât ceux qui, en France, auront des Lettres de cet illustre

écrivain, à les faire auſſi connoître; perſuadé que ſon ame & ſon eſprit s'y trouvent également; car on le voit dans ſes Lettres, tel qu'il étoit dans la converſation. Si un amas de petites anecdotes, d'entretiens particuliers, de bons mots, de quolibets, de ſentimens & de ſaillies d'un des plus beaux eſprits du ſiécle (1), dont un des Quarante de l'Académie Françoiſe (2) a entretenu longtems le Public dans les Mercures de France, en a rendu la lecture intereſſante, combien à plus forte raiſon les monumens d'amitié de la tête, à bien des égards, la mieux penſante de notre ſiécle,

---

(1) M. de Fontenelle.
(2) M. l'abbé Trublet.

de l'homme qui, ſelon l'expreſſion d'un écrivain connu, a fait le code du genre humain, & qui eſt regardé comme le légiſlateur de toutes les nations, doivent ils être recherchés & conſervés; quand ce ne ſeroit que comme des Mémoires littéraires?

Je me flatte au reſte, qu'on ne déſapprouvera pas les notes que j'ai faites ſur quelques endroits de ces Lettres (1). Elles ont paru utiles pour l'intelligence du texte,

---

(1) M. l'abbé de Guaſco, qui a préſidé à la premiere édition de ces Lettres, y a, en effet, inſéré beaucoup de notes, dont pluſieurs nous ont paru injurieuſes & indécentes, contre des perſonnes reſpectables. Nous les avons ſuprimées; & nous nous ſommes contentés d'y laiſſer celles, où le ſuſdit Editeur n'a pas négligé de ſe faire valoir, lui, ſes amis, & ſes ouvrages, toutes les fois qu'il en a trouvé l'occaſion.

& néceſſaires pour donner une connoiſſance des perſonnes & des faits dont il eſt queſtion, ſurtout en Italie, où cette collection a été deſirée.



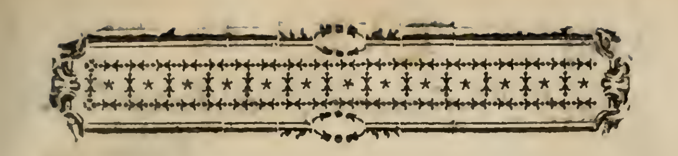


TABLE.

PREMIERE PARTIE,

Contenant les Lettres.



SECONDE PARTIE,

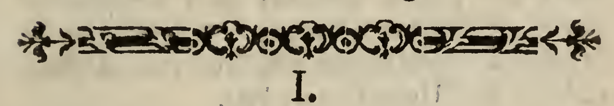
Contenant la Réponse aux Observations sur l'Esprit des Loix.

Fin de la Table.

LETTRES



LETTRES FAMILIERES DE M. LE PRÉSIDENT DE MONTESQUIEU.



I.

Lettre au Pere CE'RATI (1) *de la Congrégation de l'Oratoire de S. Philippe, à Rome.*

De Londres, le 21 Décembre 1729.

J'EUS l'honneur de vous écrire par le Courier passé ; M. R. P. Je vous écris encore par celui-ci. Je prends

(1) Monsieur de Montesquieu s'étoit lié avec lui dans la maison de M. le Cardinal de Polignac, Ambassadeur de France à Rome, lors de son voyage en Italie. M. Cérati est natif d'une

du plaiſir à faire tout ce qui peut vous rappeller une amitié qui m'eſt ſi chere. J'ajoute à ce que je vous mandois ſur l'affaire.... que ſi Monſeigr. Fouquet (2) exige au-delà de la ſomme

---

Famille noble de Parme, & étoit fort aimé du Cardinal, qui le regardoit comme un des hommes les plus éclairés d'Italie.

Jean Gaſton, dernier Grand Duc de Toſcane, qui n'étendoit point le ſans-ſoucis juſqu'au choix des grands hommes pour remplir les places, l'attira dans ſon pays, & le nomma de l'Ordre de ſaint Etienne de Toſcane, & Provéditeur de l'Univerſité de Piſe.

Nous avons vu ce docte Prélat en France, eſtimé des Sçavans les plus éclairés, d'où il paſſa en Angleterre & en Allemagne, obtenant également par-tout l'eſtime générale des premiers hommes de l'Europe. Ce fut lui, qui donna le conſeil à M. Muratori, de compoſer ſes Diſſertations ſur l'Hiſtoire du Moyen Age, & d'entreprendre l'Ouvrage des Annales d'Italie.

(2) Jéſuite revenu de la Chine avec M. Mezzabarba. Ce Miſſionaire s'étoit déclaré contre les Rits Chinois, & en avoit parlé au Pape ſelon ſa conſcience. Comme après cette déclaration il fit ſentir à Sa Sainteté, que l'air du Collége ne lui convenoit plus, Benoit XIII. le fit Evêque *In partibus*, & le logea en *Propaganda*. M. de Monteſquieu l'avoit beaucou-

que j'ai paru vous fixer, vous pouvez vous étendre, & donner plus, & faire par rapport aux autres conditions, tout ce qui ne sera pas visiblement déraisonnable. Je connois ici le Chevalier Lambert, Banquier fameux, qui m'a dit être en correspondance avec Belloni. Je ferai remettre sur le champ par lui l'argent, dont vous serez convenu; car il me paroît que les volontés de M. Fouquet soint si ambulatoires (3), qu'il ne vaut pas la peine de rien faire avant qu'elles ne soient fixées.

Je suis ici dans un pays, qui ne ressemble guère au reste de l'Europe.

---

connu chez M. le Cardinal de Polignac, & eut depuis avec lui une négociation pour la résignation, en faveur de l'Abbé Duval, son Secrétaire, d'un Bénéfice, que ce Prélat avoit en Bretagne.

(3) Les difficultés que M. Fouquet faisoit naître coup sur coup au sujet de la pension, ou de la somme d'argent, qui devoit être stipulée, faisoient encore dire à M. de Montesquieu, que l'on voyoit bien que Monseigneur n'avoit pas encore secoué la poussière.

Nous n'avons pas encore ſçu le contenu du Traité d'Eſpagne ; on croit ſimplement qu'il ne changeoit rien à la Quadruple Alliance, ſi ce n'eſt que les ſix mille hommes, qui iront en Italie pour faire leur cour à D. Carlos, ſeront Eſpagnols, & non pas neutres. Il court ici tous les jours, comme vous ſçavez, toutes ſortes de Papiers très-libres & très-indiſcrets. Il y en avoit un, il y a deux ou trois ſemaines, dont j'ai été très en colère. Il diſoit que M. le Cardinal de Rohan avoit fait venir d'Allemagne, avec grand ſoin, pour l'uſage de ſes Diocéſains, une machine tellement faite, que l'on pouvoit jouer aux dez, les mêler, les pouſſer, ſans qu'ils reçuſſent aucune impreſſion de la main du joueur, lequel pouvoit auparavant, par un art illicite, flatter ou bruſquer les dez ſelon l'occaſion ; ce qui établiſſoit la friponnerie dans des choſes qui ne ſont établies que pour

récréer l'esprit. Je vous avoue qu'il faut être bien hérétique & Janséniste, (4) pour faire de ces mauvaises plaisanteries-là. S'il s'imprime dans l'Italie quelque Ouvrage qui mérite d'être lu, je vous prie de me le faire sçavoir. J'ai l'honneur d'être avec toute sorte de tendresse & d'amitié.

(4) Ce qui avoit donné lieu à cette mauvaise plaisanterie des Anglois, étoit de voir autant d'empressement dans M. le Cardinal de Rohan, à procurer tous les amusemens imaginables, pendant qu'il résidoit dans son Diocèse à Saverne, où il figuroit comme Prince, que de zèle pour la Religion à Paris, où il se piquoit de figurer comme chef des Anti-Jansénistes, & défenseur de la bonne Doctrine.



II.

AU MEME, DE LONDRES, Le 1. Mars 1730.

PERE Cérati, vous êtes mon bienfaiteur ; vous êtes comme Orphée ; vous faites ſuivre les rochers. Je mande à l'Abbé Duval (1), que je n'entends pas qu'il abuſe de l'honnêteté de M. Fouquet, mais qu'il pourſuive, & que ce qui reviendra, ſoit partagé à l'amiable entre Monſeigneur & lui.

Enfin, Rome eſt délivrée de la baſſe tyrannie de Bénévent ; & les rênes du Pontificat ne ſont plus tenues par ſes

(1) Il avoit été Secrétaire de l'Auteur ; ce fut lui qui porta le manuſcrit des Lettres Perſannes en Hollande, & l'y fit imprimer ; ce qui coûta à leur Auteur beaucoup de frais ſans aucun profit. Il obtint en ſa faveur la réſignation du Bénéfice que M. Fouquet avoit obtenu de la Cour de Rome en Bretagne, & il s'agiſſoit ici de l'argent ou de la penſion que M. Duval devoit payer à ce Prélat.

viles mains. Tous ces faquins, S. Marie à leur tête, ſont retournés dans les chaumières où ils ſont nés, entretenir leurs parens de leur ancienne inſolence. Coſcia n'aura plus pour lui que ſon argent & ſa goute. On pendra tous les Bénéventins qui ont volé, afin que la prophétie s'accompliſſe ſur Bénévent : *Vox in Rama audita eſt ; Rachel plorans filios ſuos noluit conſolari, quia non ſunt.*

Donnez-nous un Pape qui ait un glaive comme ſaint Paul, non pas un Roſaire comme ſaint Dominique, ou une beſace comme ſaint François. Sortez de votre léthargie, *Exoriare aliquis.* N'avez-vous point de honte de nous montrer cette vieille chaire de ſaint Pierre avec le dos rompu, & pleine de vermoulure ? Voulez-vous qu'on regarde votre coffre, où ſont tant de richeſſes ſpirituelles, comme une boîte d'Orviétan ou de Mithridate ? En vérité, vous faites un bel

ufage de votre infaillibilité ; vous vous en fervez pour prouver que le Livre de Quefnel ne vaut rien ; & vous ne vous en fervez pas pour décider, que les prétentions de l'Empereur fur Parme & Plaifance font mauvaifes. Votre triple couronne reffemble à cette courone de laurier, que mettoit Céfar pour empêcher qu'on ne vit qu'il étoit chauve. Mes adorations à M. le Cardinal de Polignac. Je fus reçu, il y a trois jours, Membre de la Société Royale de Londres. On y parla d'une Lettre de M. Thomas Dhifam à fon frere, qui demandoit le fentiment de la Société fur les découvertes aftronomiques de M. Bianchini. Embraffez, s'il vous plaît, de ma part, l'Abbé, le cher Abbé Niccolini. Je vous falue, cher Pere, de tout mon cœur.

III.

A M. L'ABBÉ VENUTI (1), A CLERAC.

De Paris, ce 17. Mars 1739.

J'Ai reçu, Monſieur, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, avec beaucoup plus de joie, que je n'aurois cru, parce que je ne ſçavois pas que M. l'Abbé de Clérac, que

(1) Ce ſçavant Italien, d'une famille de condition de Cortone, avoit été envoyé en France par le Chapitre de Saint Jean de Latran, comme Vicaire Général de l'Abbaye de Clérac, que Henri IV. conféra à ce Chapitre après ſon abſolution. Pendant nombre d'années qu'il ſéjourna en France, il travailla à pluſieurs Diſſertations ſur l'hiſtoire du Pays pour l'Académie de Bourdeaux, à laquelle il fut agrégé, & à des Poëſies, entr'autres au *triomphe de la France littéraire*, & à la traduction du Poëme de la Religion de M. Racine. Il mérita par là une gratification du Roi en quittant la France pour paſſer à la Prévôté de Livourne, que l'Empereur lui conféra comme Grand Duc de Toſcane.

j'honorois déja beaucoup, fut le frere de M. le Chevalier Vénuti (2), avec qui j'ai eu l'honneur de contracter amitié à Florence, & qui m'a procuré l'honneur d'une place dans l'Académie de Cortone. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir pour moi les mêmes bontés qu'a eues M. votre frere. M. Campagne m'a écrit le beau présent que vous lui aviez remis pour moi, dont je vous suis infiniment obligé. M. Baritaut m'avoit déja fait lire une partie de cet Ouvrage; & ce qui m'a touché dans vos Dissertations, c'est qu'on y voit un Savant qui a de l'esprit; ce qui ne se trouve pas toujours.

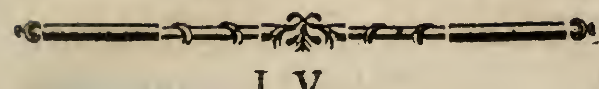
(2) Il fut le premier qui nous donna une relation de la découverte d'Herculanum, avec un détail des Antiquités qu'on avoit trouvées de son tems. Il a eu aussi la plus grande part à l'établissement de l'Academie Etrusque de Cortone, qui nous a donné sept Volumes *in*-4°. d'excellens Mémoires sur des sujets d'Histoire & d'Antiquité.

Vous êtes cauſe, Monſieur, que l'Académie de Bourdeaux me preſſe, l'épée dans les reins, pour obtenir un Arrêt du Conſeil pour la création de vingt Aſſociés, au lieu de vingt Elèves. L'envie qu'elle a de vous avoir, & la difficulté d'autre part, que toutes les places d'Aſſociés ſont remplies, fait qu'elle deſire de voir de nouvelles places créées. Les affaires de M. le Cardinal de Polignac, & d'autres, font que cet Arrêt n'eſt pas encore obtenu. J'écris à nos Meſſieurs, que cela ne doit pas empêcher, & que vous méritez, ſi la porte eſt fermée, que l'on faſſe une bréche pour vous faire entrer. J'eſpére, Monſieur, que l'année prochaine, ſi je vais en Province, j'aurai l'honneur de vous voir à Clérac, & de vous inviter à venir à Bourdeaux. Je chérirai tout ce qui pourra faire & augmenter notre connoiſſance; perſonne n'eſt au mon-

de plus que moi, & avec plus de respect.

P. S. Quand vous écrirez à M. le Chevalier Vénuti, ayez la bonté, Monsieur, de lui dire mille choses de ma part; ses belles qualités me sont encore présentes.





IV.

A M. L'ABBÉ MARQUIS NICCOLINI, A FLORENCE.

De Bourdeaux le 6. Mars 1740.

J'Ai reçu, cher & illuſtre Abbé (1), avec une véritable joie, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous êtes un de ces hommes, que l'on n'oublie point, & qui frappez une

(1) L'Abbé Marquis Niccolini, un des plus illuſtres amis que l'Auteur ait eus en Italie, ſe lia avec lui à Florence. Après avoir demeuré long-tems à Rome ſous le Pontificat du Pape Corſini, dont il étoit parent, il s'eſt retiré dans ſa patrie, uniquement occupé des Lettres, de la Philoſophie & des vues du bien public. Il a voyagé dans les Pays étrangers, & y a été lié avec les plus grands hommes. Lorſque ſous le Miniſtère Lorrain, dont il étoit médiocre admirateur, il eut ordre de ne point rentrer en Toſcane, M. de Monteſquieu s'écria en apprenant cette nouvelle : » Oh! il faut que mon » ami Niccolini ait dit quelque grande vé» rité. »

cervelle de votre ſouvenir. Mon cœur, mon eſprit ſont tout à vous, mon cher Abbé.

Vous m'apprenez deux choſes bien agréables ; l'une que nous verrons Monſeigneur Cérati en France; l'autre, que Madame la Marquiſe Ferroni ſe ſouvient encore de moi. Je vous prie de cimenter auprès de l'un & de l'autre, cette amitié que je voudrois tant mériter. Une des choſes dont je prétends me vanter, c'eſt que moi, habitant d'au-delà des Alpes, aie été auſſi enchanté d'elle (2) que vous tous.

Je ſuis à Bourdeaux depuis un mois; & j'y dois reſter trois ou quatre mois encore. Je ſerois inconſolable ſi cela me faiſoit perdre le plaiſir de voir le cher Cérati. Si cela étoit, je préten-

---

(2) C'étoit la Dame de Florence qui brilloit le plus par ſon eſprit & ſa beauté. La meilleure compagnie s'aſſembloit chez elle. L'Auteur lui fut fort attaché pendant ſon ſéjour à Florence ; à mon paſſage dans cette ville, elle vivoit encore, mais dans un état d'infirmité.

drois bien qu'il vînt me voir à Bourdeaux. Il verroit ſon ami ; mais il verroit mieux la France, où il n'y a que Paris, & les Provinces éloignées qui ſoient quelque choſe, parce que Paris n'a pas pû encore les dévorer. Il feroit les deux côtés du quarré, au lieu de faire la diagonale, & verroit les belles Provinces qui ſont voiſines de l'Océan, & celles qui le ſont de la Méditerranée.

Que dites-vous des Anglois ? voïez comme ils couvrent toutes les Mers. C'eſt une grande baleine : *Et latum ſub pectore poſſidet æquor.* La Reine d'Eſpagne a appris à l'Europe un grand ſecret : c'eſt que les Indes, qu'on croyoit attachées à l'Eſpagne par cent mille chaînes, ne tiennent qu'à un fil. Adieu, mon cher & illuſtre Abbé ; accordez-moi les ſentimens que j'ai pour vous. Je ſuis avec toute ſorte de reſpect.



V.

A MONSEIGNEUR CÉRATI, A PISE.

J'AI reçu votre Lettre bien tard, Monſeigneur; car elle eſt datée du 10. Janvier, & je ne l'ai reçue que le 5. de Mai à Bourdeaux, où je ſuis depuis un mois, & où je reſterai trois ou quatre autres. Promettez-moi, & jurez moi que, ſi je ne ſuis pas à Paris quand vous y paſſerez, vous viendrez me voir à Bourdeaux, & vous prendrez cette route en retournant en Italie. Je l'ai mandé à Niccolini; il ne s'agit que de faire les deux côtés du parallélogramme, au lieu de la diagonale, & vous verrez la France; au lieu que ſi vous traverſez par le milieu du Royaume, vous ne verrez que Paris, & vous ne verrez pas votre ami; mais je dis tout cela en cas que

je ne ſois pas à Paris. Quand vous y ſerez, je vous en ferai les honneurs, ſoit que j'y ſois, ou que je n'y ſois pas; & je vous introduirai ſur le Mont-Parnaſſe. Si vous paſſez en Angleterre, mandez-le moi, afin que je vous donne des Lettres pour mes amis. Enfin j'eſpére que vous voudrez bien m'écrire pendant votre voyage, & me donner des nouvelles de votre marche. Mon adreſſe eſt à Bourdeaux, ou à Paris, rue St. Dominique. Vous allez faire le voyage le plus agréable que l'on puiſſe faire. A l'égard des finances, ſi je ſuis à Paris, je ferai votre Mentor. Vous y trouverez à pied une infinité de gens de mérite, & la plûpart des caroſſes pleins de faquins. M. le Cardinal de Polignac a fort bien fait de n'aller pas au Conclave, & de laiſſer cet affaire à d'autres. Il ſe porte très-bien; & c'eſt la plus grande de ſes affaires. Vous le verez auſſi aimable, quoiqu'il ne ſoit

pas à la mode. Adieu, Monſeigneur; j'ai, & j'aurai pour vous toute ma vie, les ſentimens du monde les plus tendres ; autant que tout le monde vous eſtime, autant moi je vous aime ; & en quelque lieu du monde que vous ſoyez, vous ſerez toujours préſent à mon eſprit. J'ai l'honneur d'être avec toute ſorte de reſpect & de tendreſſe.





VI.

A M. L'ABBÉ VÉNUTI, A CLÉRAC.

De Paris, ce 17. Avril 1742.

JE n'ai que le tems de vous écrire un mot, Monsieur ; quelques-uns de vos amis m'ont demandé de parler à Madame de Tencin sur des Lettres que l'on écrit contre vous (1). Comme je

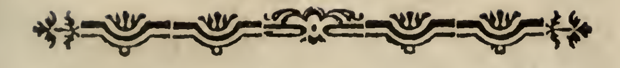
(1) A peine M. l'Abbé Vénuti eut-il pris l'administration de l'Abbaye de Clérac, qu'il s'éleva à Rome un parti contre lui dans le Chapitre qui l'avoit envoyé, travaillant à le faire rappeler, & se servant, pour cet effet, du canal de M. le Cardinal de Tencin pour le desservir. Le principal grief qu'on avoit contre lui, étoit que les remises des revenus de l'Abbaye n'étoient pas assez abondantes, faute qu'on mettoit sur son compte, & qui provenoit des grosses décimes, dont l'Abbaye étoit chargée, des frais de réparation & de procès, auxquels une partie des revenus devoit être employée. Outre ces raisons, il n'étoit pas regardé de bon œil par les Missionnaires Jésuites, chargés dès les tems de Henri IV. de prêcher toutes les Fêtes & Diman-

ne ſçais rien de tout ceci, & j'ignore ſi ce ſont les premieres Lettres ou des nouvelles, je vous prie de m'éclaircir ſur ce que je dois dire au Cardinal qui va arriver, & de croire que perſonne ne prend plus la liberté de vous aimer, ni d'être avec plus de reſpect.

---

ches dans l'Egliſe Abbatiale de cette Ville, qui malgré cela, a continué d'être preſqu'entiérement habitée par des Proteſtans, ſans qu'on puiſſe citer d'exemple de la converſion d'un ſeul Huguenot.





VII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO A TURIN.

De Paris 1742.

JE ſuis fort aiſe, mon cher ami, que la Lettre que je vous ai donnée pour notre Ambaſſadeur, vous ait procuré quelques agrémens à Turin, & un peu dédommagé des duretés (1)

(1) Cet ami de M. de Monteſquieu avoit paſſé quelques années à Paris, où il étoit allé pour une maladie des yeux. Son pere étant mort, il fut obligé de retourner à Turin pour l'arrangement de ſes affaires domeſtiques. En paſſant par cette Ville, j'ai oui-dire qu'ayant beſoin de l'intervention du Miniſtre pour arranger quelqu'intérêt, il ne pût jamais obtenir audience de M. le Marquis d'Orméa, par une ſuite d'une ancienne inimitié de ce Miniſtre contre ſon pere. C'eſt auſſi par une ſuite de cette inimitié, que ſes deux freres avoient pris la réſolution de ſe tranſplanter dans les Pays étrangers ſe vouant au ſervice de la Maiſon d'Autriche, où ils n'ont pas eu lieu de ſe repentir du parti qu'ils avoient pris.

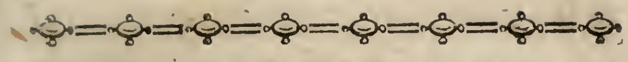
du Marquis d'Orméa. J'étois bien sûr que M. & Madame de Sénectère se feroient un plaisir de vous connoître, & dès qu'ils vous connoîtroient, qu'ils vous recevroient à bras ouverts. Je vous charge de leur témoigner, combien je suis sensible aux égards qu'ils ont eus à ma recommandation. Je vous félicite du plaisir que vous avez eu de faire le voyage avec M. le Comte d'Egmond ; il est effectivement de mes amis, & un des Seigneurs pour lesquels j'ai le plus d'estime. J'accepte l'appointement de souper chez lui avec vous à son retour de Naples ; mais je crains bien que, si la guerre continue, je ne sois forcé d'aller planter des choux à la Bréde. Notre commerce de Guienne sera bientôt aux abois ; nos vins nous resteront sur les bras ; & vous sçavez que c'est toute notre richesse. Je prévois que le traité provisionel de la Cour de Turin avec celle de Vienne, nous enlevera

le Commandeur de Solar; & en ce cas je regretterai moins Paris. Dites mille choses pour moi à M. le Marquis de Breil. L'humanité lui devra beaucoup pour la bonne éducation qu'il a donnée à M. le Duc de Savoye, dont j'entends dire de très-belles choses. J'avoue que je me sens un peu de vanité de voir, que je me formai une juste idée de ce grand homme, lorsque j'eus l'honneur de le connoître à Vienne. Je voudrois bien que vous fussiez de retour à Paris, avant que j'en parte; & je me réserve de vous dire alors le secret du Temple de Gnide (2). Tâchez d'arranger vos intérêts domestiques le mieux que vous pour-

(2) Il lui avoit fait présent de cet Ouvrage, lorsqu'il prit congé de lui en partant de Turin, sans lui dire qu'il en étoit l'Auteur. Il le lui apprit depuis, en lui disant que c'étoit une idée à laquelle la société de Mademoiselle de Clermont, Princesse du Sang, qu'il avoit l'honneur de fréquenter, avoit donné occasion, sans d'autre but, que de faire une peinture poëtique de la volupté.

rez ; & abandonnez à un avenir plus favorable, la réparation des torts du Ministère contre votre Maison ; c'est dans vos principes, vos occupations, & votre conduite, que vous devez chercher, quant à présent, des armes, des consolations & des ressources. Le Marquis d'Orméa n'est pas un homme à reculer ; & dans les circonstances où l'on se trouve à votre Cour, on fera peu d'attention à vos représentations. L'Ambassadeur vous salue ; il commence à ouvrir les yeux sur son amie ; j'y ai un peu contribué, & je m'en félicite, parce-qu'elle lui faisoit faire mauvaise figure. Adieu.





VIII.

AU COMTE DE GUASCO (1), COLONEL D'INFANTERIE.

A Francfort en 1742.

J'AI été enchanté, M. le Comte, de recevoir une marque de votre souvenir, par la Lettre que m'a envoyée M. votre frere. Madame de Tencin (2)

---

(1) Il s'étoit fort lié avec lui dans le voyage que le Comte de Guasco fit à Paris en 1742, à son retour de Russie.

(2) Madame de Tencin, sœur du célèbre Cardinal de Tencin, qui lui devoit, sa fortune & son Châpeau, figura beaucoup dans Paris, par les charmes de sa beauté & de son esprit. Elle fut pendant cinq ans Religieuse dans le Couvent de Montfleury en Dauphiné ; mais elle rentra dans le monde, en reclamant contre ses vœux; elle parvint, sans être jamais fort riche, à avoir dans Paris une maison de la meilleure compagnie. Il étoit du bon ton d'être admis dans sa société ; les Seigneurs de la Cour, les gens de Lettres, & les étrangers les plus distingués, briguoient également pour y être introduits. Comme ceux qui faisoient le fond ordinaire de cette société,

& les autres perſonnes auxquelles j'ai fait vos complimens, me chargent de vous témoigner auſſi leur ſenſibilité, & leur reconnoiſſance. Je ſuis fâché de ne pouvoir ſatisfaire votre curioſité, touchant les Ouvrages de notre amie. C'eſt un ſecret (3) que j'ai promis de ne point révéler.

La confiance, dont vous m'hono-

étoient les beaux Eſprits, & les Sçavans les plus connus de France. Madame de Tencin les appelloit par ironie, ſes bêtes. Elle étoit ſouvent conſultée par eux ſur les Ouvrages d'agrément, qu'on vouloit publier, & s'intéreſſoit avec chaleur pour ſes amis. M. de Monteſquieu, qui étoit un de ceux qu'elle conſidéroit le plus, en avoit procuré la connoiſſance au Comte de Guaſco, frere de l'Abbé de ce nom.

(3) Le jour de la mort de Madame de Tencin, en ſortant de ſon anti-chambre, il dit au frere du Comte de Guaſco, qui étoit avec lui : » A » préſent vous pouvez mander à M. votre frere, que Madame de Tencin eſt l'Auteur du » Comte de Cominge, & du ſiége de Calais, » Ouvrages qu'elle a faits en ſoſiété avec M. de » Pontvel [ſon neveu] ». Je crois qu'il n'y a que M. de Fontenelle, & moi, qui ſachions ce ſecret.

rez, exige que je vous parle à cœur ouvert ſur ce qui fait le ſujet intéreſſant de votre Lettre. Je ne dois point vous cacher que je l'ai communiquée à M. le Commandeur de Solar, qui eſt de vos amis; & nous nous ſommes trouvés d'accord, que les offres que vous fait M. de Belle-iſle pour vous attacher, vous, & M. votre frere (4), au ſervice de France, ne ſont point acceptables. Après tout le bien que les Lettres de M. de la Chétardie lui ont dit de vous, il eſt inconcevable, qu'il ait pû ſe flatter de vous retenir, en vous propoſant des grades au-deſſous de ceux que vous avez. Je ne ſais ſur quoi il fonde, que l'on ne conſidere pas tout à fait en France les grades du ſervice étranger, comme ceux de nos troupes. Cette maxime ne ſeroit ni juſte, ni

(4) Actuellement Lieutenant Géneral, & ci-devant Commandant de Dreſde pendant la dernière guerre.

obligeante, & nous priveroit de fort bons Officiers. Je pense que vous avez très-bien fait, de ne point vous engager dans son expédition, avant que d'avoir de bonnes assurances de la Cour, sur les conditions qui vous conviennent; mais puisqu'il paroît que vous êtes déja décidé pour le refus, il est inutile de vous présenter ici d'autres réflexions.

Les propositions du Ministre de Prusse, pour la levée d'un Régiment étranger, méritent sans doute plus d'attention, dès quelles peuvent se combiner avec vos finances. Mais il faut calculer pour l'avenir, quelle assurance, qu'à la paix, le Régiment ne soit point réformé; & en ce cas, quel dédommagement pour les avances que vous seriez obligé de faire; en matiere d'intérêt il faut bien stipuler avec cette Cour. Je doute d'ailleurs, que le génie Italien s'accommode avec l'esprit du service Pruſ-

ſien ; j'aurois bien des choſes à vous dire là-deſſus ; mais vous êtes trop clair-voyant.

A l'égard des avantages que l'on vous fait entrevoir au ſervice du nouvel Empereur, vous êtes plus à portée que moi, de juger de leur ſolidité, & trop ſage pour vous laiſſer éblouir. Pour moi, qui ne ſuis pas encore bien perſuadé de la ſtabilité du nouveau ſyſtême politique d'Allemagne, je ne fonderois pas mes eſpérances ſur une fortune précaire, & peut-être paſſagere. Par ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous ſentez, que je ne puis qu'approuver la préférence, que vous donneriez à des engagemens pour le ſervice d'Autriche. Outre que c'eſt-là votre premiere inclination, l'exemple de nombre de vos compatriotes vous prouve, que c'eſt le ſervice naturel de votre nation ; quel que ſoient les revers actuels de la Cour de Vienne, je ne les re-

garde que comme des disgraces passageres ; car une grande & ancienne Puissance, qui a des forces naturelles & intrinseques, ne sçauroit tomber tout-à-coup ; en supposant méme quelques échecs, le service y sera toujours plus solide, que celui d'une Puissance naissante. Il y a tout à parier, que la Cour de Turin, dans la guerre présente, fera cause commune avec celle de Vienne ; par conséquent les raisons qui vous détournerent, en quittant le Piémont, de passer au service Autrichien, (5) cessent dans les

(5) Comme, durant la guerre qui venoit de se terminer entre les Cours de Vienne & de Turin, les Comtes de Guasco avoient fait toutes les Campagnes au service de la dernière, en quittant ce Service, ils crurent ne devoir pas fournir au Marquis d'Orméa l'occasion de noircir cette démarche, en entrant alors au Service de la Cour de Vienne, de peur d'attirer par là de nouveaux chagrins à leur pere qui vivoit encore. Ils prirent en conséquence la résolution de passer en Russie, Puissance sous laquelle ils ne se trouveroient jamais dans le cas de porter les armes contre leur Souverain, & qui, en ce

circonſtances préſentes ; je ne vois pas même de meilleur moyen de vous mocquer de l'inimitié du Marquis d'Orméa, que de ſervir une Cour alliée, dans laquelle, en conſidérant ce qui s'eſt paſſé (6) autrefois, il ne doit pas avoir beaucoup de crédit. Vous étes prudent & ſage ; ainſi je

tems-là, offroit beaucoup d'avantages aux étrangers, qui voudroient entrer à ſon Service. Mais la dureté du climat, & les révolutions, dont ils furent témoins, les déterminérent à profiter de la guerre ſurvenue en Allemagne, à la ſuite de la mort de l'Empereur Charles VI. afin de ſuivre leur première inclination pour le Service de la Maiſon d'Autriche.

(6) Sous ſon Miniſtère, la Cour de Turin, dans la guerre précédente, avoit abandonné l'alliance avec la Cour de Vienne, & étoit devenue alliée de la France. On prétend que le Marquis d'Orméa, dans cette occaſion, avoit propoſé pour prix d'une négociation avec la Cour de Vienne, qu'il paſſeroit à ſon Service, & qu'il y auroit une charge conſidérable ; de quoi l'Empereur Charles VI. avertit le Roi de Sardaigne, en envoyant, ſous d'autres prétextes à Turin, le Prince T. . . . . . qui devoit faire connoître la choſe au Roi, ſans que le Miniſtre ſe doutât de ſa commiſſion.

ſoumets à votre jugement des conjectures, auxquelles le deſir ſincere de vos avantages a peut-être autant de part, que la raiſon. J'apprendrai avec bien du plaiſir, le parti que vous avez pris ; & j'ai l'honneur de vous aſſurer de mon reſpect.





IX.

A L'ABBÉ DE GUASCO (1),

De Bourdeaux le 1. Août 1744.

L'Abbé Vénuti m'a fait part, mon cher Abbé, de l'affliction que vous a causée la mort de votre ami, le Prince Cantimir, & du projet que vous avez formé, de faire un voyage dans nos Provinces Méridionales, pour rétablir votre santé. Vous trouverez partout des amis pour remplacer celui que vous avez perdu; mais la Russie

(1) Après avoir passé un an à Turin, il étoit revenu à Paris, & s'étoit voué aux fonctions de son état; mais voyant qu'elles ne feroient que l'exposer au fanatisme qui régnoit alors en France, à cause des disputes Théologiques, il y renonça, se livrant uniquement à la culture des Lettres & à la sociétés des Sçavans, dans la vûe d'obtenir une place à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, où il fut depuis reçu en qualité d'un des quatre honoraires étrangers.

ne remplacera pas si aisément un Ambassadeur (2) du mérite du Prince de Cantimir. Or je me joins à l'Abbé Vénuti, pour vous presser d'exécuter votre prejet ; l'air, les raisins, le vin des bords de la Garonne & l'humeur des Gascons, sont des excellens antidotes contre la mélancolie. Je me fais une fête de vous mener à ma campagne de la Bréde, où vous trouverez un Château gothique à la vérité, mais orné de dehors charmans, dont j'ai pris l'idée en Angleterre. Comme vous avez du goût, je vous consulterai sur les choses que j'entends ajouter à ce qui est déja fait ; mais je vous consulterai sur tout, sur mon grand ouvrage (.) qui avance à pas de geant, depuis que je ne suis plus

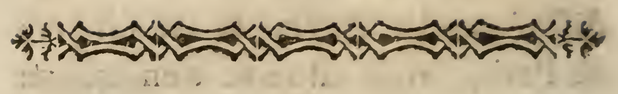
---

(2) On peut voir ce qui en est dit dans sa vie, qui est à la tête de la traduction en François de ses Satyres Russes, par un Anonyme que l'on croit être l'ami, à qui M. de Montesquieu écrit cette Lettre.

(3) L'Esprit des Loix.

diſſipé par les dîners & les ſoupers de Paris. Mon eſtomac s'en trouve auſſi mieux ; & j'eſpere que la ſobrié-té, avec laquelle vous vivrez chez moi, ſera le meilleur ſpécifique contre vos incommodités. Je vous attends donc cette Automne, très-empreſſé de vous embraſſer.





X

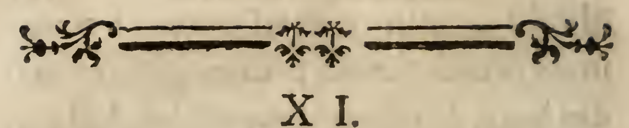
AU MEME,

De Bourdeaux le 30 Sept. 1744.

Nous partirons lundi, docte Abbé, & je compte sur vous; je ne pourrai pas vous donner une place dans ma chaise de poste, parce que je mene Madame de Montesquieu; mais je vous donnerai des chevaux. Vous en aurez un, qui sera comme un bateau sur un canal tranquille, & comme une gondole de Venise, & comme un oiseau qui plane dans les airs. La voiture du cheval est très-bonne pour la poîtrine; Monsieur de Sidenheam la conseille sur tout; & nous avons eu un grand Médecin qui prétendoit, que c'étoit un si bon remede, qu'il est mort à cheval. Nous séjournerons à la Bréde jusqu'à la S.

Martin ; nous y étudierons ; nous nous promenerons ; nous planterons des bois, & ferons des prairies. Adieu, mon cher Abbé, je vous embraſſe de tout mon cœur.





XI.

AU MEME,

De la Bréde, le 10. Fév. 1745.

JE ferai en Ville après demain ; ne vous engagez pas à dîner, mon cher Abbé, pour vendredi ; vous êtes invité chez le Préfident Barbot ; il faudra y être arrivé à 10 heures précifes du matin, pour commencer la lecture du grand ouvrage (1) que vous fçavez ; on lira auffi après dîné ; il n'y aura que vous, avec le Préfident & mon fils ; vous y aurez pleine liberté de juger & de critiquer (2).

Je viens d'envoyer votre anacréon-

(1) L'Efprit des Loix.

(2) L'un de ceux qui affiftoient à cette lecture, m'a dit, que dès qu'on relevoit quelque chofe, il ne faifoit pas la moindre difficulté de la corriger, de la changer, ou de l'éclaircir.

tique (3) à ma fille ; c'eſt une piece charmante, dont elle ſera fort flattée. J'ai auſſi lû votre étrenne ou épître Pétrarqueſque à Madame de Pontac (4) ; elle eſt pleine d'idées agréables. L'Abbé vous êtes poëte ; & on diroit que vous ne vous en doutez pas. Adieu.

---

(3) Il s'agit ici d'une petite piéce de Poëſie, envoyée pour étrennes de la nouvelle année à Mademoiſelle de Monteſquieu. Cette Poëſie a été imprimée dans le Mercure de Janvier 1745. avec la traduction en françois, faite par M. le Franc de Pompignan.

(4) Comme il eſt ſouvent parlé dans ces Lettres de Madame la Comteſſe de Pontac, il eſt bon de remarquer ici, que c'eſt une des Dames de Bourdeaux qui brille, autant par ſon eſprit & par ſes liaiſons avec les gens de Lettres, qu'elle a brillé par ſa beauté. Il eſt parlé d'elle dans quelques Poëſies de M. l'Abbé Vénuti.





XII.

A MONSEIGNEUR CÉRATI,

De Bourdeaux, le 16 Juin 1745.

J'APPRENDS, Monſeigneur, par votre lettre, que vous êtes arrivé heureuſement à Piſe. Comme vous ne me dites rien de vos yeux, j'eſpere qu'ils ſe ſeront fortifiés. Je le ſouhaite bien, & que vous puiſſiez jouir agréablement de la vie, pour vous & pour les délices de vos amis. Vous m'exhortez à publier.... Je vous exhorte fort vous-même, à nous donner une relation des belles réflexions que vous avez faites, dans les divers Pays que vous avez vus. Il y a beaucoup de gens qui payent les chevaux de poſte; mais il y a peu de voyageurs; & il n'y en a aucun comme vous. Dites à l'Abbé Niccolini, qu'il nous doit un voyage en France; & je vous

prie de l'assurer de l'amitié la plus tendre.

Je voudrois bien pouvoir vous tenir tous deux dans la terre de Bréde, & là y avoir de ces conversations, que l'ineptie & la folie de Paris rendent rares. J'ai dit à M. l'Abbé Vénuti, que ses médailles étoient vendues. Nous avons ici l'Abbé de Guasco, qui me tient fidelle compagnie à la Bréde. Il me charge de vous faire bien des complimens. Il faut avouer que l'Italie est une belle chose, car tout le monde veut l'avoir. Voilà cinq armées qui vont se la disputer. Pour notre Guienne, ce ne sont que des armées de gens d'affaires, qui en veulent faire la conquête; & ils la font plus sûrement, que le Comte de Gages. Je crois qu'à présent il se fait bien des réflexions sous la grande perruque du Marquis d'Orméa. Je n'irai à Paris d'un an tout au plutôt. Je n'ai pas

un ſou pour aller dans cette Ville, qui dévore les Provinces, & que l'on prétend donner des plaiſirs, parce qu'elle fait oublier la vie. Depuis deux ans que je ſuis ici, j'ai continuellement travaillé à la choſe dont vous me parlez (1); mais ma vie avance & l'ouvrage recule, à cauſe de ſon immenſité; vous pouvez être bien ſûr, que vous en aurez d'abord des nouvelles; on m'avertit que mon papier finit. Je vous embraſſe mille fois.

(1) L'Eſprit des Loix.





XIII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO, A CLÉRAC,

De Paris 1746.

VOus avez bien deviné ; & depuis trois jours j'ai fait l'ouvrage de trois mois ; de ſorte que, ſi vous êtes ici au mois d'Avril, je pourrai vous donner la commiſſion, dont vous voulez bien vous charger pour la Hollande, ſuivant le plan que nous avons fait. Je ſçais à cette heure, tout ce que j'ai à faire. De 30 points je vous en donnerai 26 ; or pendant que vous travaillerez de votre côté, je vous enverrai les quatre autres. Le Pere Deſmolets m'a dit, qu'il avoit trouvé un Libraire pour votre manuſcrit des ſatyres (1), mais que perſonne ne veut

[1] Il y a apparence, qu'il eſt ici queſtion des Satyres Ruſtiques du Prince Cantimir, avec la

de votre ſçavante diſſertation, parce qu'on eſt ſûr du débit de ce qui porte le nom de ſatyres, & très-peu des diſſertations ſçavantes. Votre cenſeur eſt mort ; mais je m'en conſole, puiſque l'auteur eſt encore en vie. Vous avez bien tort de me reprocher de ne pas vous écrire des nouvelles, vous qui ne m'avez rien dit ſur le mariage de Mademoiſelle Mimi, ni ſur mes vendanges de Clerac, qui ne ſeront ſûrement pas ſi bonnes qu'elles l'auroient été, par la conſommation de raiſins, que vous avez faite dans mes vignes. On ne croit pas que les affaires de Milord Morthon (2) ſoient auſſi mauvaiſes, que qu'on l'a cru dans le public, aigri par la guerre contre les Anglois. Le P. Deſmolets n'a point eu de tracaſſeries dans ſa Congrégation; d'autant plus qu'il ne porte point

---

vie de l'Auteur, imprimée en Hollande, & à Paris, *Tom.* 1. *in*-12.

[2] Ce Seigneur étant venu à Paris, durant la guerre, on l'avoit mis à la Baſtille.

de perruque (3); mais il dit que vous lui donnez trop de commiſſions. Je vous donne la deviſe du porc-épic *Cominus Eminus.* Le P. Deſmolets dit, que vous avez plus d'affaires, que ſi vous alliez faire la conquête de la Provence..... remarquez, que c'eſt le P. Deſmolets qui dit cela. Pendant que vous ſerez à Clerac, prenez bien garde à trois choſes; à vos yeux, aux galanteries de M. de la Mire, & aux citations de S. Auguſtin dans vos diſputes de controverſe. J'envie à Madame de Monteſquieu le plaiſir qu'elle aura de vous revoir. Adieu, je vous embraſſe.

[3] Dans le Chapitre général, tenu par la Congrégation de l'Oratoire, on déclara la guerre à l'appel de la Bulle *Unigenitus*, & aux perruques de poil de chévre, dont quelques-uns ſe ſervoient au lieu de grandes calottes. Pluſieurs Membres quitterent plutôt, que de ſe ſoumettre à ces duretés. Le P. Deſmolets étoit Bibliothécaire de la Maiſon de S. Honoré, & un des plus anciens amis de l'Auteur, qui lui ayant montré ſon manuſcrit des Lettres Perſannes, pour ſçavoir ſi cela ſeroit débité, lui répondit: » Préſident, cela ſera vendu comme » du pain ».

==*=*=*=*=*

XIV.

AU MEME.

De Paris en Août 1746.

JE ne ſçais quel tour a fait la lettre que vous m'avez écrite de Barege ; elle ne m'eſt parvenue, que depuis peu de jours. J'ai été très-ſcandaliſé de la tracaſſerie de M. le Chevalier D'.... ; C'eſt un plaiſant homme, que ce prétendu Gouverneur de Barege ; il faut que le cordon bleu lui ait tourné la tête. Quand je le verrai à Paris, je ne manquerai pas de lui demander, ſi vous avez fait bien des progrès en politique par la lecture de ſes gazettes. J'ai conté ici la querelle d'Allemand qu'il vous a faite ; faiſant bien remarquer qu'il eſt fort ſingulier, qu'un homme, né dans les Etats du Roi de Sardaigne, ſoit inquiet de la petite vérole de ce Mo-

narque ; & que, tenant par deux freres à la Cour de Vienne, il montre d'être fâché de ses échecs. Sçachez, mon cher ami, qu'il y a des Seigneurs, avec qui il ne faut jamais disputer après dîné. Vous avez agi très-prudemment, en lui écrivant après son réveil. Votre lettre est digne de vous ; & je suis enchanté qu'elle l'ait désarmé. Vous devez être glorieux d'avoir triomphé le jour de S. Louis, d'un de nos Lieutenans Généraux ; sans que personne vous ait aidé.

Mandez-moi si vous accompagnerez Madame de Montesquieu à Clerac ; car mon ouvrage avance (1) ; & si vous prenez la route opposée, il faut que je sçache où vous faire tenir la partie qui va être prête. Je souhaite que votre voyage sur le pic de midi soit plus heureux, que la chasse d'amiante, & la pêche des truites du

(1) L'Esprit des Loix.

Lac des Pirennées. Mon ami, je vois que les choſes difficiles ont de grands attraits pour vous, & que vous ſuivez plus votre curioſité, que vous ne conſultez vos forces. Souvenez-vous que vos yeux ne valent gueres mieux que les miens; laiſſez que mon fils, qui en a de bons, grimpe ſur les Montagnes, & y aille faire des recherches ſur l'hiſtoire naturelle; mais gardez les vôtres pour les choſes néceſſaires. Si l'on vous a regardé comme un politique dangereux, parce que vous aimez à lire les gazettes, vous courez riſque que l'on vous faſſe paſſer pour un ſorcier, ſi vous allez grimpant ſur des rochers eſcarpés. Adieu.



XX.

AU MEME,

De Paris en 1746.

J'AI lu, docte Abbé, votre dissertation avec plaisir; & je suis sûr, que je vous mettrai sur la tête un second laurier (1) de mon jardin, si vous êtes à la Brede, comme je l'espere, lorsqu'il vous aura été décerné par l'Académie. Le sujet est beau, vaste, intéressant; & vous l'avez fort bien traité. Je suis bien aise de vous voir, vous, chasser sur mes terres. Il y a deux choses dans votre dissertation, que je voudrois que vous éclaircissiez; la premiere, c'est qu'on pourroit croi-

(1) Ayant appris de Paris, que l'Académie avoit decerné le prix à la dissertation, M. de Montesquieu fit faire une couronne de laurier; & pendant qu'on étoit à table, il la fit mettre par Mademoiselle sa fille sur la tête du vainqueur, qui ne s'attendoit point à cette surprise.

re que vous mettez Carthage, après la seconde guerre Punique, au rang des Villes *Autonomes*, soumises à l'Empire Romain; vous sçavez qu'elle continua d'être un état libre, & absolument indépendant; la seconde remarque regarde ce que vous dites du titre d'*Eleutherie.* Vous n'indiquez point de différence entre les Villes qui prenoient ce titre, & celles qui prenoient celui d'*Autonomes.* Vous n'avez fait que toucher ce point; & il mériteroit d'être éclairci. Vous sçavez qu'on dispute là-dessus, & que des sçavans prétendent, que l'*Eleutherie* disoit quelque chose de plus que l'*Autonomie.* Je vous conseille d'examiner un peu la chose, & de faire à ce sujet une addition à votre dissertation.

J'ai fait faire une Berline, afin que je vous mene plus commodément à Clerac, que vous aimez tant. Nous ne disputerons plus sur l'usure (2);

(2) Ce correspondant de M. de Montesquieu

& vous gagnerez deux heures par jour; mes prés ont besoin de vous. L'Eveillé (3) ne cesse de dire: *Oh si M. l'Abbat étoit ici!* Je vous promets qu'il sera docile à vos instructions. Il fera tant de rigoles (4) que vous voudrez. Mandez-moi si je puis me flatter que vous prendrez la route de la Garonne; parce que, en ce ca, je profiterai d'une occasion qui se présente, pour envoyer directement mon manuscrit à l'Imprimeur (5). Pour

avoit composé autrefois un Traité sur l'usure, suivant le systême des Théologiens, systême contraire à celui de l'Auteur de l'Esprit des Loix, & impraticable dans les Pays de commerce.

[3] Chef des manœuvres de la campagne de M. de Montesquieu.

[4] Il avoit eu bien de la peine à persuader à ces paysans, à faire aller l'eau dans un pré attenant au Château de la Bréde, qu'il avoit entrepris d'améliorer; les paysans s'y opposant par la grande raison bannale, que ce n'étoit pas la coutume dans leur pays.

[5] C'est toujours de l'Esprit des Loix, que parle M. de Montesquieu.

vous avoir, je vous dégage de votre parole; auſſi bien l'impreſſion ne doit point être faite en Hollande, encore moins en Angleterre, qui eſt une ennemie, avec laquelle il ne faut avoir de commerce qu'à coup de Canon. Il n'en eſt pas de même des Piémontois; car il s'en faut bien que nous ſoyons en guerre avec eux; ce n'eſt que par maniere d'acquit, que nous aſſiégeons leurs places, & qu'ils prennent priſonniers tant de nos bataillons (6); vous n'avez donc point de raiſons de nous quitter; vous ſerez toujours reçu comme ami en Guyenne. Nous nous piquerons de ne pes céder au Languedoc, & à la Provence. Je vous remercie d'avoir parlé de moi *al Sereniſſimo*, très-flatté qu'il ſe ſoit ſouvenu, que j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour à Mo-

[6] Il s'agit ici de l'affaire d'Aſti, où neuf bataillons François furent faits priſonniers par le Roi de Sardaigne.

dene. Je vous enverrai mon livre, que vous me demandez pour lui. Vous trouverez ci-joint les éclairciſſemens (7) peu éclairciſſans, que vous envoie le Chapitre de Cominges. L'Abbé, vous êtes bien ſimple, de vous figurer que des gens de Chapitre ſe donnent la peine de faire des recherches littéraires; ce n'eſt pas moi, c'eſt mon frere qui eſt Doyen d'un Chapitre, qui vous dit de vous mieux adreſſer. Que cela ne vous faſſe cependant pas ſuſpendre votre Hiſtoire de Clément V. (8) Vous l'avez promiſe à notre Académie. Revenez,

[7] Ils regardoient l'hiſtoire de Clément Goût, qui fut Evêque de Cominges, Archevêque de Bourdeaux, & enſuite Pape.

[8] Cette hiſtoire n'a pas encore paru; & on croit que le mauvais état, où ſe trouve depuis long-tems la vue de l'Auteur, ne lui permet pas de l'achever; on a ſçu qu'il en lut le premier Livre dans une des Aſſemblées de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres en 1747, & que cette lecture fit ſouhaiter de voir l'Ouvrage achevé.

& vous y travaillerez plus à l'aiſe ſur le tombeau (9) de ce Pape. Je prétends que vous ne laiſſiez pas l'article de Bruniſſende (10); car je crains que vous ne ſoyez trop timoré, pour nous en parler; je ne vous demande que de mettre une note. Vos recherches vous feront lire des ſçavans; & un trait de galanterie vous fera lire de ceux qui ne le ſont pas. J'ai envoyé votre médaille à Bourdeaux, avec ordre de la remettre à M. de Tourni, pour la remettre à M. l'Intendant de Languedoc. Mon cher Abbé, il y a deux choſes difficiles, d'attraper la médaille, & que la médaille vous attrape. Adieu, je vous attends; je vous deſire, & vous embraſſe de tout mon cœur.

---

(9) Le tombeau de ce Pape eſt dans la Collégiale d'Uſeſte, près de Bazas, où il fut enterré dans une Seigneurie de la Maiſon de Goût.

(10) Quelques hiſtoiriens ont avancé, que Bruniſſende, Comteſſe de Périgord, étoit la maîtreſſe de Clément, lorſqu'il étoit Archevêque de Bourdeaux, & qu'il continua de la diſtinguer durant ſon Pontificat.



XVI.

AU MEME ABBE' DE GUASCO.

De Paris le 6. Déc. 1746.

MON cher Abbé, je vous ai dit jusqu'ici des choses vagues ; & en voici de précises. Je desire de donner mon ouvrage le plutôt qu'il se pourra. Je commencerai demain à donner la derniere main au premier volume, c'est-à-dire, aux treize premiers livres ; & je compte que vous pourrez les recevoir dans cinq à six semaines. Comme j'ai des raisons très-fortes, pour ne point tâter de la Hollande, & encore moins de l'Angleterre, je vous prie de me dire, si vous comptez toujours de faire le tour de la Suisse, avant le voyage des deux autres pays. En ce cas, il faut que vous quittiez sur le champ les

délices du Languedoc; & j'enverrai le paquet à Lyon, où vous le trouverez à votre paſſage. Je vous laiſſe le choix entre Geneve, Soleure & Baſle. Pendant que vous feriez le voyage & que l'on commenceroit à travailler ſur le premier volume, je travaillerai au ſecond; & j'aurai ſoin de vous le faire tenir auſſi-tôt que vous me le marquerez; celui-ci ſera de dix livres, & le troiſieme de ſept; ce ſeront des volumes *in-4°*. J'attends votre réponſe là-deſſus, & ſi je puis compter que vous partirez ſur le champ, ſans vous arrêter ni à droite ni à gauche. Je ſouhaite ardemment, que mon ouvrage ait un Parrein tel que vous. Adieu, mon cher ami; je vous embraſſe.



XVII.

AU MEME.

De Paris, le 24, Décembre 1746.

MA lettre, à laquelle vous venez de répondre, a fait un effet bien différent que je n'attendois; elle vous a fait partir; & moi je comptois qu'elle vous feroit rester, jusqu'à ce que vous eussiez reçu des nouvelles du départ de mon manuscrit; au moins étoit-ce le sens littéral & spirituel de ma lettre. Depuis ce temps, ayant appris le passage du Var, je fis réflexion que vous étiez Piémontois, & qu'il étoit désagréable pour un homme qui ne songe qu'à ses études & à ses livres, & point aux affaires des Princes, de se trouver dans un pays étranger, dans des conjonctures pareilles à celles-ci; de sorte que vous prendriez, peut-être, le

parti de retourner dans votre pays; furtout s'il eft vrai, que votre bon ami le Marquis d'Orméa eft mort, ou n'a plus de crédit, (1) comme le bruit en court. Je parlai à notre ami Gendron de la fituation défagréable, dans laquelle cela vous mettoit; & il penfe comme moi. Mais nous efpérons qu'à la paix, vous pourrez jouir tranquillement de l'aménité de la France, que vous aimez & où l'on vous aime. Peut-être, mon cher ami, ai-je porté mes fcrupules trop loin; fur cela vous êtes prudent & fage.

Du refte, dans la fituation préfente, je ne crois pas qu'il me convienne d'envoyer mon livre pour le faire imprimer; d'autant moins que je fuis incertain du parti que vous

---

(1) L'un & l'autre étoit vrai; lorfque je paffois à Turin, on me dit que ce Miniftre s'appercevant que fon crédit étoit fort baiffé, tomba dans une maladie lente, & qu'il mourut au milieu des douleurs & des rugiffemens.

prendrez; si vous croyez devoir rester en France : je ne doute pas que vous ne revoyiez la Garonne, & que vous ne travailliez à une autre dissertation pour remporter encore un prix à l'Académie des Inscriptions. Vous imiterez en cela l'Abbé le Bœuf (2); mais vous ne serez pas si bœuf que lui. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

---

(2) L'Abbé le Beuf, Chanoine d'Auxerre, & depuis Membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, remporta deux ou trois prix à cette Académie; ses Dissertations sont pleines d'utiles recherches, mais fort pesamment écri-crites.





XVIII.

AU MEME ABBÉ DE GUASCO.

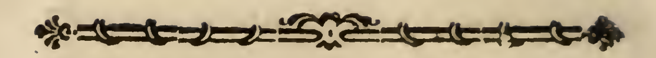
De Paris le 30. Février 1747.

VOUS m'avez bien envoyé l'extrait de ma Lettre ; mais il y a des points qui ne valent rien. Je vous avois mandé que je vous enverrois une partie de mon Ouvrage, mais que quand vous l'auriez reçue, vous ne vous amuseriez plus à autre chose ; là-dessus vous êtes parti pour faire toutes vos courses, au lieu d'attendre mon manuscrit. Mon cher ami, quand il y aura une métempsycose, vous renaîtrez pour faire la profession de voyageur ; je vous conseille de commencer à vous faire dérater : mais venons au fait.

Dans trois mois d'ici, vous recevrez quinze ou vingt livres, qui n'ont besoin que d'être relus & recopiés,

c'eſt-à dire, de cinq parties vous en recevrez trois, qui feront le premier volume; & après cela je travaillerai au ſecond, que vous recevrez deux ou trois mois après. S'il ne vous reſte plus de courſes littéraires ou galantes à faire dans le Languedoc, vous ferez bien d'aller reprendre votre poſte de Confeſſeur de Mademoiſelle de Monteſquieu, ou celui de Pénitent de M. l'Evêque d'Agen.

Quoiqu'il en ſoit; en quelqu'endroit que vous me marquiez, je vous enverrai à la fin d'Avril le premier volume. Si vous croyez avoir beſoin d'un paſſeport de la Cour, je ſerai votre pis-aller; croyant qu'il vaut mieux que vous employiez pour cela M. le Nain ou M. de Tourni; ce que je ne dis point du tout pour me diſpenſer de faire la choſe, mais parce que les Intendans ont plus de crédit qu'un Ex-Préſident. Je vous embraſſe de tout mon cœur.



XIX.

AU MEME.

De Paris, ce 1. Mars 1747.

J'AI parlé à M. de Boze; il m'a renvoyé assez rudement & assez maussadement, & m'a dit qu'il ne se mêloit pas de ces choses-là; qu'il falloit s'adresser à M. Freret (1), & à M. le Comte de Maurepas; que c'étoit la chimère de ceux qui avoient gagné un prix, de croire qu'on les recevroit d'abord à l'Académie. Je ne sais pas s'il n'auroit pas quelqu'autre en vue. Je parlai le même jour à M. Duclos, qui me paroît d'assez bonne volonté; mais c'est un des derniers. Or, vous ne pouvez avoir M. de Maurepas, que par la Duchesse d'Aiguillon, vo-

(1) Alors Secrétaire perpétuel de l'Académie.

tre muſe (2) favorite. Vous ſçavez que je ſuis brouillé avec M. Freret ; vous ferez donc bien d'écrire à Madame d'Aiguillon ; ſi je le lui propoſe, il eſt ſûr & très-ſûr, qu'elle n'en fera rien ; mais ſi vous écrivez, elle m'en parlera ; & je lui dirai des choſes qui pourront l'engager. Si vous gagnez encore un prix, cela applanira les difficultés. Le Pere Deſmolets m'a dit que vous travaillez ; moi je travaille de mon côté ; mais mon travail s'appéſantit.

Le Chevalier Caldwel m'a écrit ; que vous étiez tenté d'aller avec lui en Egypte ; je lui ai mandé que c'étoit pour aller voir vos confreres les

---

(2) C'eſt à elle, qu'il avoit dédié la traduction des ſatyres Ruſſes du Prince Cantimir, ſous le nom de Mad. . . . . parce qu'elle étoit fort liée avec le Prince Cantimir, & que c'eſt à ſa requiſition, que l'on avoit fait la traduction Françoiſe de ſes ſatyres.

Momies. Son avanture (3) de Toulouse est bien risible ; il paroît que dans cette Ville-là, on est aussi fanatique en fait de Politique, qu'en fait de Religion.

Faites, je vous prie, mes respectueux complimens à M. le premier

---

(3) Le Chevalier Caldwel, Irlandois, s'étant arrêté à Toulouse, s'amusoit à aller prendre des oiseaux hors de la Ville. Comme on le voyoit sortir tous les matins de bonne heure, & rôder autour de la Ville, avec un petit garçon, tenant souvent du papier & un crayon en main, les Capitouls soupçonnerent qu'il pourroit bien s'occuper à en lever le plan, dans un tems où l'on étoit en guerre avec l'Angleterre On l'arrêta en conséquence ; & comme en fouillant dans ses poches, on lui trouva un dessein, qui étoit celui de la machine, avec laquelle il apprenoit à prendre les oiseaux, & plusieurs cartes avec un catalogue de mots, qui étoient les noms des oiseaux, qu'on n'entendoit pas, parce qu'ils étoient écrits en Anglois, on ne douta pas, que tout cela n'eut rapport à l'entreprise supposée ; & on le mit aux arrêts, jusqu'à ce qu'il eut fait connoître son innocence, la bêtise du soupçon, & jusqu'à ce que quelqu'un eut répondu de lui. *Nota*, que Toulouse n'est point fortifiée.

Préſident (4) Bon ; la premiere choſe Phyſique que j'ai vûe en ma vie, c'eſt un écrit ſur les araignées, fait par lui. Je l'ai toujours regardé comme un des plus ſçavans perſonnages de France ; il m'a toujours donné de l'émulation, quand j'ai vu qu'il joignoit tant de connoiſſance de ſon métier, avec tant de lumières ſur le métier des autres ; remerciez-le bien des bontés, qu'il me fait l'honneur de me marquer.

J'ai eu auſſi l'honneur de connoître M. le Nain (5) à la Rochelle, où j'étois allé voir M. le Comte de Matignon. Je vous prie de vouloir bien

(4) Premier Préſident de la Cour des Aides de Montpellier, Conſeiller d'Etat, & de l'Académie des Sciences, qui trouva le ſecret de faire filer des toiles d'araignées, d'en faire des bas & d'en extraire des goutes égales à celles d'Angleterre contre l'apoplexie. Il découvrit auſſi le moyen de rendre utiles les marrons d'Inde pour en nourrir les pourceaux, & en faire de la poudre ; il avoit un cabinet d'Antiquité, fort curieux.

(5) Intendant du Languedoc.

lui rafraîchir la mémoire de mon respect ; on dit ici qu'il a chassé les ennemis de Provence par ses bonnes dispositions économiques, & que nous lui devons l'huile de Provence. Votre Lettre de change n'est point encore arrivée, mais un avis seulement. Vous voyez bien que vous êtes vif, & que vous avez envoyé M. Jude à perte d'haleine, pour une chose qu'il pouvoit faire avec toute sa gravité. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.





XX.

A MONSEIGNEUR CÉRATI,

De Paris, ce 31. Mars 1747.

J'Ai reçu, Monſieur, mon illuſtre ami, étant à Paris, la Lettre que je dois à votre amitié. Vous ne me parlez pas de votre ſanté; & je voudrois en avoir pour garant quelque choſe de mieux, que des preuves négatives. Vous avez mis dans votre lettre un article, que j'ai relu bien des fois, qui eſt, que vous deſireriez venir paſſer deux ans à Paris, & que vous pourriez delà aller juſqu'à Bourdeaux; voilà des idées bien agréables; & moi je forme le projet d'aller quelque jour à Piſe, pour corriger chez vous mon ouvrage; car qui pourroit le faire mieux que vous; & où pourrois-je trouver des jugemens plus ſains? La guerre m'a tellement

incommodé, que j'ai été obligé de paſſer trois ans & demi dans mes terres; delà je ſuis venu à Paris; & ſi la guerre continue, j'irai me remettre dans ma coquille juſqu'à la paix. Il me ſemble que tous les Princes de l'Europe demandent cette paix; ils ſont donc pacifiques; non, car il n'y a de Princes pacifiques, que ceux qui font des ſacrifices pour avoir la paix, comme il n'y a d'homme généreux, que celui qui céde de ſes intérêts, ni d'homme charitable, que celui qui ſait donner: diſcuter ſes intérêts avec une très-grande rigidité, eſt l'éponge de toutes les vertus. Vous ne me parlez pas de vos yeux; les miens ſont préciſément dans la ſituation où vous les avez laiſſés. Enfin j'ai découvert qu'une cataracte s'eſt formée ſur le bon œil; & mon *Fabius Maximus*, M. Gendron, me dit qu'elle eſt de bonne qualité, & qu'on ouvrira le volet de

la fenêtre. J'ai remis cette opération au Printems prochain, pour raiſon de quoi je paſſerai ici tout l'hiver. Du reſte notre excellent homme, M. Gendron, ſe porte bien. Avez-vous reçu des nouvelles de M. Cerati ? diſons nous toujours. Il eſt auſſi gai que vous l'avez vu, & fait d'auſſi bons raiſonnemens. A propos, je trouvai, en arrivant, Paris délivré de la préſence du fou le plus incommode, & du fléau le plus terrible, que j'aie vu de ma vie. Son voyage d'Angleterre m'avoit permis quatre ou cinq mois de reſpirer à Paris; & je ne le vis, que la veille de mon départ, pour ne le revoir jamais. Vous entendez bien que c'eſt du Marquis de Loc-Maria, dont je veux parler, qui ennuie & excede à préſent ceux qui ſont en Enfer, en Purgatoire, ou en Paradis.

Louvrage va paroître en cinq volumes. Il y en aura quelque jour un ſi-

xieme de ſupplément ; dès qu'il en ſera queſtion, vous en aurez des nouvelles. Je ſuis accablé de l'aſſitude : je compte de me repoſer le reſte de mes jours. Adieu, Monſieur ; je vous prie de me conſerver toujours votre ſouvenir ; je vous garde l'amitié la plus tendre. J'ai l'honneur d'être, Monſeigneur, avec tout le reſpect poſſible.



XXI.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO A AIX, DE PARIS.

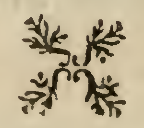
4 Mai 1747.

JE vous donne avis, victorieux Abbé, que vous avez remporté un second triomphe (1) à l'Académie; je n'ai point parlé de votre affaire à Madame d'Aiguillon, parce qu'elle est partie pour Bourdeaux, comme un éclair; elle n'est occupée que du *Franc-Aleu*; tout doit céder à cela, même ses amis.

Je vous donne aussi avis, qu'au

(1) Le sujet du prix proposé par l'Académie, étoit d'expliquer, *en quoi consistoit la nature & l'étendue de l'*Autonomie, *dont jouissoient les Villes soumises à une Puissance étrangère.*

commencement du mois prochain, l'ouvrage en queſtion ſera fini de copier. Je ſuis quaſi d'avis de le mettre *in*-12 ; ce que je vous enverrai, formera cinq volumes diſtingués dans la copie. Ayez la bonté de me mander, où il faut que je vous adreſſe le paquet. Je compte recevoir votre réponſe avant que l'on ait fini ; ainſi vous ne devez pas perdre de temps à m'écrire & à me mander où vous ſerez tout le mois de Juin. Je ſuis bien aiſe que votre ſanté ſoit meilleure ; votre eſquinancie m'a allarmé. Adieu, mon cher ami.



XXII.

AU MEME,

De Paris 30 Mai 1747.

ETANT auſſi en l'air que vous, mon cher ami, & prêt à partir pour la Lorraine avec Madame de Mirepoix, j'adreſſe ma lettre à M. le Nain. Je ne me ſuis pas bien expliqué ſans doute dans ma lettre. Je lui ai dit, qu'il y avoit toutes les apparences, que vous ſeriez de l'Académie, & non pas que vous en étiez. Je ne doute pas que l'on ne vous en accorde la place, en vous préſentant à Paris, après cette ſeconde victoire. Je crois vous avoir déja mandé, que j'avois remis votre ſeconde médaille à M. Dalnet de Bourdeaux. Comme M. Dalnet a deux ou trois millions de bien, j'ai cru ne pou-

voir pas choisir mieux, pour confier votre trésor. Votre lettre m'ayant totalement désorienté, vous voyant des entreprises pour un siécle, & ne sçachant d'ailleurs où vous prendre, parmi dix ou douze Villes que vous me citiez; voyant de plus, que dans les lieux où j'étois obligé de m'adresser pour l'impression à cause de la guerre, vous ne trouveriez pas vos convenances, je me suis servi d'une occasion (1) que j'ai trouvée sous ma main; & j'ai cru que cela vous convenoit plus, que de déranger la suite de vos voyages.

Je souhaite plutôt que vous preniez

---

(1) Ce fut M. Sarasin, Résident de Genève, qui s'en retournoit dans son Pays, dont l'Auteur profita pour envoyer le manuscrit de l'*Esprit des Loix* au sieur Barillot, Imprimeur de cette Ville. M. le Professeur Vernet fut chargé de présider à l'édition, dans laquelle il se crut permis de changer quelques mots, ce dont l'auteur fut fort piqué; & il les fit corriger dans l'Edition de Paris.

la route de Bourdeaux ; si vous y êtes l'automne prochaine ou le printems prochain, je vous y verrai avec un grand plaisir ; & j'entends que vous preniez une chambre dans mon hôtel ; mais je ne traiterai pas si familiérement un homme, qui a remporté deux triomphes à l'Académie. Adieu, mon cher Abbé ; je vous embrasse mille fois.



XXIII.

AU MEME,

De Paris, 17 Juillet 1747.

J'Ai eu l'honneur de vous mander mon cher Abbé, que votre lettre, ne me diſant rien que de très-vrai, & ne me parlant que des difficultés que vous trouveriez dans cette affaire, & d'un nombre infini de voyages commencés, projettés, ou à achever, j'ai pris le parti d'une occaſion très-favorable qui s'eſt offerte, & qui vous délivre d'une grande peine.

Je vous dirai, que j'ai jugé à propos de retrancher, quant à préſent, le chapitre ſur le Stathouderat; dans les circonſtances préſentes, il auroit peut-être été mal reçu en Fran-

ce (1); & je veux éviter toute occasion de chicane; cela n'empêchera pas, que je ne vous donne dans la suite ce chapitre, pour la traduction Italienne que vous avez entreprise. Dès que mon livre sera imprimé, j'aurai soin que vous en ayez un des premiers exemplaires; & vous traduirez plus commodément sur l'imprimé, que sur le manuscrit.

J'ai été comblé de bontés & d'honneurs à la Cour de Lorraine; & j'ai passé des momens délicieux avec le Roi Stanislas. Il y a grande apparence, que je serai à Bourdeaux avant la fin du mois d'Août: en attendant

(1) Il fait voir dans ce Chapitre, la nécessité d'un Stathouder, comme partie intégrale de la constitution de la République. L'Angleterre venoit d faire nommer le Prince d'Orange, ce qui ne plaisoit point à la France actuellement en guerre, parce qu'elle profitoit de la foiblesse du Gouvernement acéphale des Hollandois, pour pousser ses conquêtes en Flandre.

mon retour, vous devriez bien aller trouver Madame de Montesquieu à Clerac. Je ne manquerai pas de vous envoyer les deux exemplaires de la nouvelle édition de mes Romans, que je vous ai promis pour S. A. S. & pour M. le Nain. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.





XXIV.

AU MEME,

De Paris, ce 19 Octobre 1747.

JE vous demande pardon de vous avoir donné de fausses espérances de mon retour; des affaires que j'ai ici, m'ont empêché de partir comme je l'avois projetté. Je suis aussi en l'air que vous; je serai pourtant au commencement de Mars à Bourdeaux. Faites, en attendant, bien ma cour à la charmante Comtesse de Pontac, chez qui je crois que vous êtes à présent, & d'où j'espere que vous descendrez à Bourdeaux, où nous disputerons Politique & Théologie. J'enverrai le livre à M. le Nain; je puis bien envoyer un Roman (1)

(1) Le Temple de Gnide, qu'il lui avoit fait demander.

à un Conſeiller d'Etat ; à vous il faut les penſées de M. Paſcal ; quoique dix-huit ou vingt Dames, que le Prince de Wurtemberg m'a dit que vous avez ſur votre compte en Languedoc & en Provence, vous auront ſans doute beaucoup changé, & rendu plus croyant (2), touchant les aventures galantes ; vous ſerez comme cet hermite que le diable damna, en lui montrant un petit ſoulier ; car je vous ai toujours vû en-

(2) Ceci à rapport à la difficulté, que celui-ci montroit toujours à croire, lorſqu'on débitoit quelque avanture galante, ſoutenant qu'on étoit fort injuſte à l'égard des femmes. Quelqu'un qui a beaucoup vécu avec ces deux amis, m'a dit, que M. de Monteſquieu le plaiſantoit ſouvent là-deſſus, lui donnant par cette raiſon le titre de protecteur du beau ſexe. Diſputant un jour enſemble avec quelque chaleur, au ſujet d'un conte de galanterie, qui couroit, & que le dernier s'efforçoit d'excuſer, un de leurs amis communs entra ; & M. de Monteſquieu ſe tournant ſubitement à lui ; Préſident, lui dit-il, voilà un Abbé qui croit, qu'on ne.... point.

clin aux belles passions ; & je suis persuadé que dans votre dévotion vous enragiez de bon cœur ; mais il faudra vous divertir à Bourdeaux ; & je chargerai ma belle-fille d'avoir soin de vous. Je vis l'autre jour M. de Boze, avec qui je parlai beaucoup de vous ; quand vous serez ici, vous entrerez à l'Académie par la porte cochere ; mais je vous conseille d'écrire encore sur le sujet du prix proposé pour l'année prochaine. Comme ce sujet tient à celui que vous avez traité (3), & que vous tenez le fil des Regnes précédens, vous trouverez moins de difficultés dans vos nou-

(3) Le sujet proposé étoit l'*état des lettres en France, sous le Regne de Louis XI*. Le conseil de M. de Montesquieu ayant été suivi, son correspondant remporta un troisieme prix à à l'Académie Nous ne connoissons pas cette dissertation, qui n'est point imprimée dans l'édition faite à Tournay, des dissertations de cet auteur.

velles recherches. Si les mémoires ſur leſquels je travaillai l'hiſtoire de Louis XI n'avoient point été brulés (4), j'aurois pu vous fournir quelque choſe ſur ce ſujet.

Si vous remportez ce troiſieme prix, vous n'aurez beſoin de per-

---

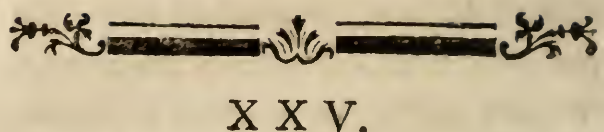
(4) A meſure qu'il compoſoit, il jettoit au feu les mémoires dont il avoit fait uſage ; mais ſon ſecrétaire fit un ſacrifice plus cruel aux flammes. Ayant mal compris ce que M. de Monteſquieu lui dit, de jetter au feu le brouillon de ſon hiſtoire de Louis XI, dont il venoit de terminer la lecture de la copie tirée au net, il jetta celle ci au feu ; & l'auteur ayant trouvé, en ſe levant, le brouillon ſur ſa table, crut que le ſecrétaire avoit oublié de le brûler ; & le jetta auſſi au feu, ce qui nous a privés de l'hiſtoire d'un Regne des plus intéreſſans de la Monarchie Françoiſe, écrite par la plume la plus capable de le faire connoître. Le malheur n'eſt point arrivé dans ſa derniere maladie, comme l'a avancé M. Freron, dans ſes feuilles périodiques, mais en l'année 1739, ou 1740, puiſque M. de Monteſquieu conta l'accident qui lui étoit arrivé, à un de ſes amis, à l'occaſion de l'hiſtoire de Louis XI par M. Duclos, qui parut quelque temps après l'an 1740.

ſonne ; & votre réception n'en ſera que plus glorieuſe. Vous aurez tant de loiſir que vous voudrez à Clerac & à la Brede, où les voyages (5) & les Dames ne vous diſtrairont plus ; vous étes en haleine dans cette carriere ; & vous y trouverez plus de facilité qu'un autre. Adieu, je vous embraſſe mille fois.

---

(5) Etant parti de Bourdeaux, il profita de l'abſence de M. de Monteſquieu, pour parcourir en détail les Provinces Méridionales de France, d'une mer à l'autre, & juſqu'au centre des Pyrenées, pour y connoître les Sçavans, les Académies, les Bibliothéques, les Antiquités, les Ports de mer, les productions propres à chaque Province, & l'état du commerce & des fabriques, ce dont il a conſervé des mémoires très-intéreſſants.





XXV.

AU MEME,

De Paris, 28 Mars 1748.

TOUT ce que je puis vous dire, c'eſt que je pars au premier jour pour Bourdeaux, & que là j'eſpere avoir le plaiſir de vous voir. Je ſçais que je vous dois des remercimens pour les deux petits chiens de Bengale, de la race de l'Infant D. Philippe, que vous me menez ; mais comme les remercimens doivent être proportionnés à la beauté des chiens, j'attens de les avoir vus, pour former les expreſſions de mon compliment. Ce ne ſeront point deux aveugles, comme vous & moi, qui les formeront, mais mon chaſſeur qui eſt très-habile, comme vous ſçavez.

J'ai envoyé mon Roman (1) à M. le Nain ; & je trouve fort extraordinaire que ce ſoit un Théologien, qui ſoit le propagateur d'un ouvrage ſi frivole. Je vais auſſi envoyer un exemplaire de la nouvelle édition de la décadence des Romains au Prince Edouard qui, en m'envoyant ſon manifeſte, me dit qu'il falloit de la correſpondance entre les auteurs, & me demandoit mes ouvrages.

Je fais bien ici vos affaires, car j'ai parlé de vous à Madame la Comteſſe de Sénectere, qui ſe dit fort de vos amies. Je n'ai pas daigné parler pour vous à la mere ; car ce n'eſt pas des meres, dont vous vous ſouciez ; bien des complimens à Madame la Comteſſe de Pontac ; quoique vous puiſſiez dire de ſa fille, je tiens pour la mere ; je ne ſuis pas comme vous.

---

(1) Le Temple de Gnide.

Dites à l'Abbé Vénuti, que j'ai parlé à l'Abbé de S. Cir, & qu'il fera une nouvelle tentative auprès de M. l'Evêque de Mirepoix. Je n'ai jamais vû un homme, qui fasse tant de cas de ceux qui administrent la Religion, & si peu de ceux qui la prouvent (2).

M. Lomelini m'a conté comme, pendant votre séjour en Languedoc, vous étiez devenu Citoyen de S. Marin (3), & un des plus illustres Sé-

(2) Ceci à rapport à la traduction Italienne du Poëme de la Religion, dont nous avons parlé dans une note précédente.

(3) Plaisanterie fondée sur ce que ce voyageur, étant arrivé en Languedoc, précisément dans le temps que les Autrichiens & les Piémontois avoient passé le Var, à la question que quelqu'un lui fit, de quelle partie d'Italie il étoit, répondit en plaisantant, « de la République de S. Marin, qui n'a rien à démêler avec les Puissances belligérantes » ; cette réponse avoit été prise au sérieux par quelque personnes, conjecturant bonnement, qu'il étoit venu sans doute en France, pour négocier en faveur des intérêts de sa République.

nateurs de cette République ; je m'en ſuis beaucoup diverti. Ce n'eſt pas cette qualité, ſans doute, qui donnoit envie au Maréchal de Belle-Iſle de vous avoir ſur les bords du Var. C'eſt qu'il vous ſçavoit bien d'un autre Pays ; & je crois que vous avez bien fait de ne point accepter ſon invitation. Dieu ſait comment on auroit interprêté ce voyage dans votre Pays.

Je ſouhaite ardemment de vous trouver de retour à Bourdeaux quand j'y arriverai ; d'autant plus que je veux que vous me diſiez votre avis ſur quelque choſe qui me regarde perſonnellement ; mon fils ne veut point de la charge de Préſident à Mortier, que je comptois lui donner. Il ne me reſte donc que de la vendre, ou de la reprendre moi-même. C'eſt ſur cette alternative que nous conférerons, avant que je me décide ; vous me direz ce que vous penſez,

après que je vous aurai expliqué le pour & le contre des deux partis à prendre ; tâchez donc de ne vous pas faire attendre long-temps.

Adieu.





XXVI.

A MONSEIGNEUR CÉRATI,

De Paris, 18 Mars 1748.

J'AI reçu, Monſeigneur, non-ſeulement avec du plaiſir, mais avec de la joie, votre lettre par la voie de M. le Prince de Craon; comme vous ne me parlez point du tout de votre ſanté & que vous écrivez, cela me fait penſer qu'elle eſt bonne; & c'eſt un grand bien pour moi. M. Gendron (1) n'eſt pas mort; & je

(1) Ancien Médecin de M. le Régent, & le meilleur Oculiſte qu'il y eut en France. Il s'étoit retiré à Auteuil, dans la maiſon de M. Deſpréaux ſon ami, qu'il avoit achetée après ſa mort. C'eſt par alluſion à ces deux hôtes, que M. de Monteſquieu, ſe promenant un jour avec M. Gendron, fit ces deux vers, qu'il faudroit mettre, dit-il, en badinant, ſour la porte.

Apollon dans ces lieux prêt à nous ſecourir,
Quitte l'art de rimer pour celui de guérir.

compte que vous le reverrez encore à Paris, se promenant dans son jardin avec sa petite canne, très-modeste admirateur des Jésuites & des Médecins. Pour parler sérieusement, c'est un grand bonheur que cet excellent homme vive encore ; & nous aurions perdu beaucoup, vous & moi. Il commence toujours avec moi ses conversations par ces mots ; » avez vous » des nouvelles de M. Cérati? « l'Abbé de Guasco est de retour de son voyage de Languedoc ou de Provence; vous l'avez vû un homme de bien: il s'est perdu, comme David & Salomon. Le Prince de Wurtemberg m'a

M. de Voltaire avoit fait quatre vers sur le même sujet. Ce Médecin n'exerçoit plus sa profession, que pour quelques amis ; il n'aimoit pas de parler de Médecine ; & il avoit une très-médiocre idée des Médecins en général ; il vivoit d'une honnête rente viagere, qu'il s'étoit faite ; faisant beaucoup d'aumônes aux pauvres, aux malades indigens, qu'il voyoit tous les jours, & aux persécutés pour cause de Jansénisme.

dít, qu'il avoit ving-une femmes ſur ſon compte ; il dit qu'il aime mieux qu'on lui en donne ving-une qu'une ; & il pourroit bien avoir raiſon. Au milieu de ſa galanterie vagabonde, il ne laiſſe pas de remporter des prix à l'Académie de Paris ; il a gagné le prix de l'année paſſée ; & il vient de gagner celui de cette année.

Je dois quitter Paris dans une quinzaine de jours, & paſſer quatre on cinq mois dans ma Province ; & je menerai l'Abbé de Guaſco à la Bréde (2) faire pénitence de ſes déréglemens. Madame Geofrin a toujours très-bonne compagnie chez elle ; & elle voudroit bien fort que vous augmentaſſiez le cercle, & moi auſſi. Vous

(2) Il étoit allé à Bourdeaux, pour y paſſer un hiver ; & la compagnie de M. de Monteſquieu l'y retint trois ans ; l'un & l'autre s'occupant beaucoup de l'étude & s'amuſant à l'agriculture.

me feriez un grand plaiſir, ſi vous vouliez faire un peu ma cour à M. le Prince de Craon, & lui dire combien je ſerois content de la fortune, ſi elle m'avoit par hazard, dans quelquelque moment de ma vie, approché de lui; en attendant je fais ma cour à un homme qui le repréſentera bien; c'eſt M. le Prince de Beauveau; ſoyez ſûr qu'il y a en lui plus d'étoffe qu'il n'en faut, pour faire un grand homme. Je me pique de ſçavoir deviner les gens qui iront à la gloire; & je ne me ſuis pas beaucoup trompé.

A l'égard de mon ouvrage, je vous dirai mon ſecret. On l'imprime dans les Pays étrangers; je continue à vous dire ceci dans un grand ſecret. Il aura deux volumes *in*-4°, dont il y en a un d'imprimé; mais on ne le débitera que lorſque l'autre ſera fait; ſi-tôt qu'on le débitera, vous en aurez un que je mettrai entre vos mains, com-

me l'hommage que je vous fais de mes terres. J'ai pensé me tuer depuis trois mois, afin d'achever un morceau que je veux y mettre, qui sera un Livre de l'origine, & des révolutions de nos Loix civiles de France. Cela formera trois heures de lecture; mais je vous assure que cela m'a coûté tant de travail, que mes cheveux en sont blanchis. Il faudroit, pour que mon ouvrage fut complet, que je pusse achever deux Livres sur les Loix féodales. Je crois avoir fait des découvertes sur une matière la plus obscure que nous ayons, qui est pourtant une magnifique matière. Si je puis être en repos à ma campagne, pendant trois mois, je compte que je donnerai la dernière main à ces deux Livres, si-non, mon ouvrage s'en passera. La faveur que votre ami, M. Hein, me fait de venir souvent passer les matinées chez moi, fait un grand tort à mon ouvrage, tant par

la corruption de ſon françois, que par la longueur de ſes détails; il vient me demander de vos nouvelles ; il ſe plaint beaucoup d'une ancienne dyſurie que M. le Dran a beaucoup de peine à vaincre ; & il ne me paroît gueres plus content du Stathouder. Je vous prie de me conſerver toujours un peu de part dans votre amitié, & de ne pas oublier celui, qui vous aime & vous reſpecte.





AU PRINCE CHARLES EDOUARD. (1)

MONSEIGNEUR, j'ai d'abord craint qu'on ne trouvât de la vanité dans la liberté que j'ai priſe de vous faire part de mon ouvrage; mais à qui préſenter les Héros Romains, qu'à celui qui les fait revivre (2)? J'ai l'honneur d'être avec un reſpect infini.

---

(1) Cette lettre s'eſt trouvée en Italie, entre les mains d'un des correſpondans de M. de Monteſquieu.

(2) Par les avantages que ce Prince avoit remportés contre l'Armée Angloiſe, dans ſon expédition.



XXVIII.

A M. LE GRAND PRIEUR SOLAR,

AMBASSADEUR DE MALTE, A ROME.

Ce 7 Mars 1749.

MONSIEUR, mon illuſtre Commandeur, votre Lettre a mis la paix dans mon ame, qui étoit embarbouillée d'une infinité de petites affaires, que j'ai ici. Si j'étois à Rome avec vous, je n'aurois que des plaiſirs & des douceurs ; & je mettrois même au nombre des douceurs, toutes les perſécutions que vous me feriez. Je vous aſſure bien, que ſi le deſtin me fait entreprendre de nouveaux voyages, j'irai à Rome ; je vous ſommerai de votre parole ; & je vous demanderai une petite chambre chez vous. Rome *antica, e moderna*, m'a toujours enchanté ; & quel plaiſir que celui de trouver ſes amis à Rome !

Je

Je vous dirai que le Marquis de Breil s'eſt ſouvenu de moi ; il s'eſt trouvé à Nice avec M. de Serilly ; ils m'ont écrit tous deux une Lettre charmante. Jugez quel plaiſir j'ai eu de recevoir des marques d'amitié d'un homme, que vous ſçavez que j'adore. Je lui mande que, ſi j'habitois le Rône comme la Garonne, j'aurois été le voir à Nice. Je ne ſuis pas ſurpris de voir que vous aimiez Rome ; & ſi j'avois des yeux, j'aimerois autant habiter Rome, que Paris. Mais comme Rome eſt toute extérieure, on ſent continuellement des privations, lorſqu'on n'a pas des yeux. Le départ de M. de Mirepoix & de M. le Duc de Richemont eſt retardé. On a dit à Paris, que cela venoit de ce que le Roi d'Angleterre ne vouloit pas envoyer un homme titré, ſi on ne lui en envoyoit un. Ce n'eſt pas cela ; la haute naiſſance de M. de Mirepoix le

diſpenſe du titre (1) ; & le feu Empereur Charles VI, qui avoit pour Ambaſſadeur M. le Prince de Lichtenſtein, n'eut point cette délicateſſe ſur M. de Mirepoix. La vraie raiſon eſt, que le Duc de Richemont n'eſt pas content de l'argent qu'on veut lui donner pour ſon Ambaſſade ; de plus la Ducheſſe de Richemont eſt malade ; & le Duc qui l'adore, ne voudroit pas la quitter & paſſer la mer ſans elle. Nos Négocians diſent ici, que les Négociations entre l'Eſpagne & l'Angleterre vont fort mal ; on n'eſt pas même convenu du point principal, qui occaſionna la guerre ; je veux dire la manière de commercer en Amérique, & les 90000 livres ſterlings pour le dédommagement des priſes faites. De plus, on dit qu'en Eſpagne, on fait aux Vaiſſeaux An-

(1) Il étoit alors Marquis, & fut fait Duc & Pair, après ſon Ambaſſade d'Angleterre.

glois nouvellement arrivés, difficultés ſur difficultés. Remarquez que je vous dis de belles nouvelles pour un homme de Province, & que vous aurez beaucoup de peine à me payer cela en préconiſations, & en congrégations; le commerce de Bourdeaux ſe rétablit un peu; & les Anglois ont eu même l'ambition de boire de mon vin cette année; mais nous ne pouvons nous bien rétablir qu'avec les Iſles de l'Amérique, avec leſquelles nous faiſons notre principal commerce. Je ſuis bien aiſe que vous ſoyez content de l'*Eſprit des Loix*. Les éloges que la plûpart des gens pourroient me donner là-deſſus, flatteroient ma vanité; les vôtres augmenteroient mon orgueil, parce qu'ils ſont donnés par un homme, dont les jugemens ſont toujours juſtes (2), &

(2) J'ai appris à Turin que, lorſque celui-ci eut lû la premiere fois l'Eſprit des Loix, il

jamais téméraires. Il eſt vrai que le ſujet eſt beau & grand ; je dois bien craindre qu'il n'eut été beaucoup plus grand que moi ; je puis dire que j'y ai travaillé toute ma vie. Au ſortir du college on me mit dans les mains des livres de Droit ; j'en cherchai l'eſprit ; j'ai travaillé ; je ne faiſois rien qui vaille. Il y a vingt ans que je découvris mes principes ; ils ſont très-ſimples ; un autre qui auroit autant travaillé que moi, auroit fait mieux que moi ; mais j'avoue que cet ouvrage a penſé me tuer ; je vais me repoſer ; je ne travaillerai plus. Je vous trouve fort heureux, d'avoir à Rome M. le Duc de Nivernois ; il avoit autrefois de la bonté pour moi, il n'étoit pour lors qu'aimable ; ce qui doit me piquer, c'eſt que j'ai perdu

---

dit, « voilà un livre, qui opérera une révolu» tion dans les eſprits en France » ; c'eſt une des preuves, que ſes jugemens étoient juſtes.

auprès de lui, à meſure qu'il eſt devenu plus raiſonnable. M. le Duc de Nivernois a auprès de lui un homme qui a beaucoup de mérite & de talent; c'eſt M. de la Bruiere (3). Je lui dois un remerciment; ſi vous le voyez chez M. le Duc de Nivernois, je vous prie de vouloir bien le lui faire pour moi.

Vous voyez bien qu'il n'eſt point queſtion de *Votre Excellence*; & que vous n'aurez pas à me dire „ que diable avec V. E. „ J'ai l'honneur de vous embraſſer mille fois.

---

(3) Auteur de la vie de Charles-Magne, & de pluſieurs ouvrages faits pour le théâtre, tels que la Comédie des *Mécontens*, & trois Opéra intitulés *les Voyages de l'amour*, *Dardanus*, *Erigone*, & *le Prince de Noiſy*. Il mourut en 1755 de la petite vérole à Rome, où il étoit reſté, chargé des affaires de France, & fut extrêmement regretté de tout le monde. Il avoit le privilege du Mercure de France, qui a paſſé après lui à M. de Boiſſy.



XXIX.

A M. L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

A Paris, de Bourdeaux, 2 Juillet 1749.

POUR vous prouver, illuſtre Abbé, combien vous avez eu tort de me quitter, & combien peu je puis être ſans vous, je vous donne avis que je pars pour vous aller joindre à Paris; car depuis que vous êtes parti, il me ſemble que je n'ai plus rien à faire ici. Vous êtes un imbécile de n'avoir point été voir l'Archevêque (1), puiſque vous vous êtes arrêté quelques jours à Tours. C'étoit, peut-être, la ſeule perſonne que vous aviez à voir; & il vous auroit très-bien reçu; vous auriez dû faire un demi tour à gauche à Verret; M. & Madame d'Aiguillon

(1) M. de Raſtignac, un des plus illuſtres Prélats de France de ſon temps.

vous en auroient loué. Cela valoit bien mieux, que votre Abbaye de Marmoutier, où vous n'aurez vû que des choſes gotiques, & de vieilles paperaſſes, qui vous gâtent les yeux. Votre Irlandois de Nantes m'a beaucoup diverti. Un banquier a raiſon de ſe figurer, qu'un homme qui s'adreſſe à lui pour chercher des Académies, parle de celle de jeu, & non des Académies littéraires, où il n'y à rien à gagner pour lui. Le Curé voit en ſonge ſon clocher; & ſa ſervante y voit la culotte. Je ſçavois bien que vous aviez fait vos preuves de coureur; mais je n'aurois pas cru, que vous puſſiez faire celle de courier. M. Stuart dit que vous l'avez mis ſur les dents; quand vous vous embarquerez une autre fois, embarquez votre chaiſe avec vous; car on ne remonte pas les rivieres, comme on les deſcend. J'eſpere que vous ne vous preſſerez pas de partir pour l'Angle-

terre ; il ſeroit bien mal à vous, de ne pas attendre quelqu'un, qui fait cent cinquante lieues pour vous aller trouver. Je compte d'être à Paris vers le dix-ſept ; vous avez le temps, comme vous voyez, de vous tranſporter dans la rue des Roziers ; car il ne faut pas que vous vous éloigniez trop de moi. Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur.



XXX.

BILLET AU MEME, DE PARIS A SON LOGIS,

En 1749.

MONSIEUR d'Estoutevilles (1), mon cher Abbé, me persécute pour que je vous engage de lui accorder une heure fixe tous les soirs, pour achever la lecture & la correction de sa traduction de *Dante*. Il promet s'en rapporter à vous, pour tous les changemens (2) que vous jugerez à pro-

(1) Le Comte Colbert d'Estoutevilles, petit-fils du grand Colbert, homme d'esprit, mais tourné à la singularité, conçut le projet de traduire le *Dante* en François; il avoit depuis long-temps exécuté ce projet, par une traduction en prose, sur laquelle il se réservoit de consulter quelque Italien; cette traduction n'a pas été imprimée.

(2) Ce traducteur avoit inséré beaucoup de pensées & de choses, tirées des Commentaires

pos qu'il faſſe ; & il ne vous demande grace que pour ſa préface (3) ; vous ſçavez qu'il a ſon ſtyle particulier, auquel il ne renonce pas, même quand il parle aux Miniſtres (4).

---

de ce Poëte, dans le texte qu'il traduiſit ; & il n'étoit pas toujours docile dans les corrections à faire ; ce qui avoit fait abandonner cette lecture.

(3) Elle eſt fort ſinguliere, & fort courte ; il dit que, dans ſon enfance, ſa Mie lui a ſouvent parlé de Paradis, d'Enfer, & de Purgatoire, ſans lui en donner aucune idée ; qu'avancé en âge, ſes Précepteurs lui ont ſouvent répété les mêmes choſes, ſans l'éclairer d'avantage ; que dans l'âge mûr il a conſulté différens Théologiens, & qu'ils l'ont laiſſé dans la même obſcurité ; mais qu'ayant fait un voyage en Italie, il a trouvé que le premier Poëte de cette nation, étoit le ſeul qui l'eut ſatisfait ſur la nature de ces trois demeures dans l'autre Monde, ce qui l'avoit déterminé de le traduire en François, pour être utile à ſes concitoyens.

[4] Il demandoit un jour quelque choſe à M. de Chauvelin, alors Garde des Sceaux, touchant le procès qu'il avoit pour le Duché d'Eſtoutevilles, qu'on lui conteſtoit ; ce Miniſtre s'étoit ſervi de ces termes, en lui parlant. « Monſieur, je dois vous dire, que ni le Roi, ni M. » le Cardinal, ni moi, n'y conſentirons jamais ; »

Marquez-moi ce que je dois lui répondre; il viendra chez vous tous les ſoirs, juſqu'à ce que la lecture ſoit terminée. Bon ſoir.

à quoi M. d'Eſtoutevilles repliqua ſur le champ: « Ma foi, Monſieur, voilà deux beaux pendans que « vous donnez au Roi, M. le Cardinal, & vous. » Je ſuis fils, & petit-fils de Miniſtres; mais ſi » mon Pere, ou mon grand Pere euſſent tenu » un pareil propos, on les eut mis aux petites » maiſons »; & il ſe retira.





XXXI.

A MONSEIGNEUR CERATI,

De Paris, 11 Novembre 1749.

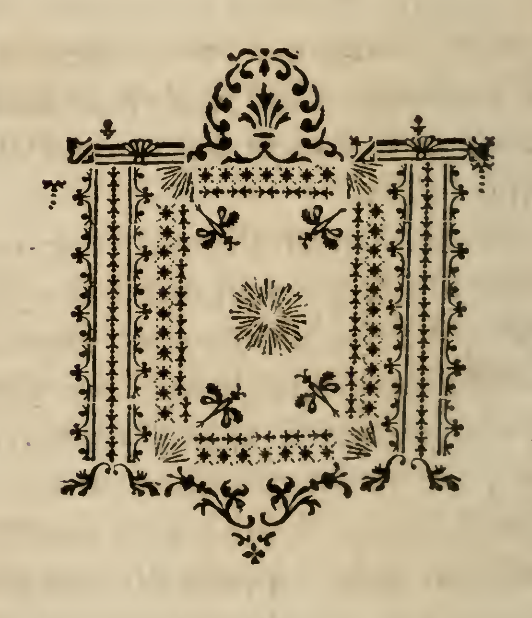
J'AI trouvé, en paſſant à la campagne, Meſſieurs de Sainte Palaye, qui m'ont parlé de Monſeigneur Cerati; je les ai perpétuellement interrogés ſur Monſeigneur Cerati. Quelque choſe me déplaiſoit, c'étoit de n'être point à Rome avec le grand homme dont ils me parloient. Ils m'ont dit que vous vous portiez bien; j'en rends graces à l'air de Rome; & je m'en félicite avec tous vos amis.

M. de Buffon vient de publier trois volumes, qui ſeront ſuivis de douze autres; les trois premiers contiennent des idées générales; les 12 autres contiendront une deſcription des curioſités du jardin du Roi. M. de Buffon a, parmi les ſçavans de ce

pays-ci, un très-grand nombre d'ennemis ; & la voix prépondérante des ſçavans emportera, à ce que je crois, la balance pour bien du temps ; pour moi, qui y trouve de belles choſes, j'attendrai avec tranquillité & modeſtie la déciſion des ſçavans étrangers. Je n'ai pourtant vû perſonne, à qui je n'aie entendu dire, qu'il y avoit beaucoup d'utilité à le lire.

M. de Maupertuis, qui a cru toute ſa vie, & qui peut-être a prouvé, qu'il n'étoit point heureux, vient de publier un écrit ſur le bonheur. C'eſt l'ouvrage d'un homme d'eſprit ; & on y trouve du raiſonnement & des graces. Quant à mon livre de *l'Eſprit des Loix*, j'entends quelques frélons qui bourdonnent autour de moi ; mais ſi les abeilles y cueillent un peu de miel, cela me ſuffit ; ce que vous m'en dites, me fait un

plaiſir infini ; il eſt bien agréable d'être approuvé des perſonnes que l'on aime ; agréez, je vous prie, Monſeigneur, mes ſentimens les plus reſpectueux.





XXXII.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

De Paris, ce 17 Janvier 1750.

JE dois vous remercier, mon cher Abbé, du beau livre dont M. le Marquis de Vénuti (1) m'a fait préſent. Je ne l'ai pas encore lû, parce qu'il eſt chez mon relieur; mais je ne doute pas qu'il ne ſoit digne du nom qu'il porte. Je vous ſouhaite une très-bonne année; & ſi vous n'êtes pas à Bourdeaux quand j'y reviendrai, je ſerai bien fâché, & je croirai que l'Académie (2) aura perdu ſon eſprit & ſon ſçavoir. Faites bien

(1) C'étoit le premier ouvrage, qui ait été fait ſur les découvertes d'*Herculanum*.

(2) C'étoit des Académiciens de Bourdeaux, celui qui fourniſſoit le plus fréquemment des Mémoires.

mes complimens très-humbles à la Comteſſe (3) ; je lui demande la permiſſion de l'embraſſer ; & je vous embraſſe auſſi vous, qui n'êtes pas ſi aimable.

---

(3) La Comteſſe de Pontac.



XXXIII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO,

A Londres, de Paris, 12 Mars 1750.

J'Avois déja appris par Milord Albermal, mon cher Comte, que vous ne vous étiez point noyé en traversant de Calais à Douvres, & la bonne réception qu'on vous a faite à Londres. Vous serez toujours plus content de vos liaisons avec le Duc de Richemont, Milord Cesterfield, & Milord Grand-Ville. Je suis sûr que de leur côté, ils chercheront de vous avoir, le plus qu'ils pourront. Parlez leur beaucoup de moi; mais je n'exige point que vous *tostiez* (1)

(1) On appelle *toste* en Angleterre, les santés des personnes absentes, que l'on se porte réciproquement, & que l'on ne peut refuser sans impolitesse.

ſi ſouvent, quand vous dînerez chez le Duc de Richemont. Dites à Milord Ceſterfield, que rien ne me flatte tant, que ſon approbation; mais que puiſqu'il me lit pour la troiſieme fois, il ne ſera que plus en état de me dire ce qu'il y a à corriger & à rectifier dans mon ouvrage; rien ne m'inſtruiroit mieux, que ſes obſervations & ſa critique.

Vous devez être bien glorieux d'avoir été lû par le Roi, & qu'il ait approuvé ce que vous avez dit ſur l'Angleterre; moi je ne ſuis pas ſûr de ſi hauts ſuffrages; & les Rois ſeront peut-être les derniers, qui me liront; peut être même ne me liront-ils point du tout. Je ſçais cependant, qu'il en eſt un dans le monde, qui m'a lû; & M. de Maupertuis m'a mandé qu'il avoit trouvé des choſes, où il n'étoit pas de mon avis. Je lui ai répondu, que je parirois bien que je metterois le doigt ſur ces choſes.

Je vous dirai auſſi, que le Duc de Savoye a commencé une ſeconde lecture de mon livre. Je ſuis très-flatté de tout ce que vous me dites de l'approbation des Anglois; & je me flatte que le traducteur de l'*Eſprit des Loix* me rendra auſſi bien, que le traducteur des Lettres Perſannes. Vous avez bien fait, malgré le conſeil de Mademoiſelle Pit, de rendre les lettres de recommandation de Milord Bath. Vous n'avez que faire d'entrer dans les querelles du parti; on ſçait bien qu'un étranger n'en prend aucun, & voit tout le monde. Je ne ſuis point ſurpris des amitiés, que vous recevez de ceux, que vous avez connus à Paris, & ſuis ſûr que plus vous reſterez à Londres, plus vous en recevrez; mais j'eſpere que les amitiés des Anglois ne vous feront point négliger vos amis de France, à la tête deſquels vous ſçavez que je ſuis. Pour vous

faire bien recevoir à votre retour; j'aurai ſoin de faire voir l'article de votre lettre, où vous dites qu'en Angleterre, les hommes ſont plus hommes, & les femmes moins femmes, qu'ailleurs. Puiſque le Prince de Galles me fait l'honneur de ſe ſouvenir de moi, je vous prie de me mettre à ſes pieds; je vous embraſſe.



XXXIV.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

A Bourdeaux, de Paris, ce 18 Mai 1750.

JE ſuis bien fâché, mon cher Abbé, que vous partiez pour l'Italie (1), & encore plus que vous ne ſoyez pas content de nous. Je vois pourtant, ſur ce qui m'eſt revenu, qu'on n'a pas penſé à manquer à la

(1) M. l'Abbé Vénuti, après s'être retiré de l'Abbaye de Clerac, avoit fixé ſon ſéjour à Bourdeaux, attaché à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de cette Ville; mais l'Empereur l'ayant nommé Prévôt de Livourne, il fut obligé d'en partir; & ſon départ fut regardé comme une grande perte pour l'Académie. Pendant ſon ſéjour à Livourne, il a continué d'enrichir la République des lettres de différentes bonnes diſſertations; le mauvais état de ſa ſanté, vient de l'obliger de renoncer à ſa place, pour ſe retirer à Cortone dans ſa famille.

confidération qui vous eft dûe fi légitimement. Je fouhaite bien que vous ayez fatisfaction dans votre voyage d'Italie; & je fouhaiterois bien, qu'après ce temps de pélerinage, vous paffaffiez dans une plus heureufe transmigration, & telle que votre mérite perfonnel le demande. Si vous pouvez retirer votre differtation de chez le Préfident Barbot, qu'il a gardé comme des livres Sibyllains, j'en ferai ufage ici à votre profit; mais votre lettre ne le fait pas efpérer. Faites, je vous prie, mes complimens à notre Comteffe (2) & à Madame Dupleffis (3); fi vous faites votre voyage entiérement par terre, vous verrez à Turin le Commandeur de So-

(2) Madame de Pontac.

(3) Dame de Bourdeaux, qui aimoit les lettres, & fur tout l'hiftoire naturelle, dont elle raffembloit une collection.

lar, qui y viendra de Rome. Adieu, mon cher Abbé, conſervez-moi de l'amitié; & croyez qu'en quelque lieu du monde que je ſois, vous aurez un ami fidele.





XXXV.

A MONSEIGNEUR CÉRATI,

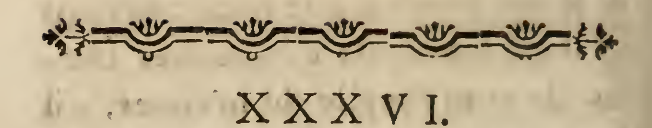
De Paris, ce 23. Octobre 1747.

JE vous supplie, Monseigneur, d'agréer que j'aie l'honneur de vous recommander M. Forthis, Professeur à l'Université d'Edimbourg, qui est extrêmement recommandable par son sçavoir, & ses beaux ouvrages, entr'autres celui qu'il a donné sur l'éducation. M. le Professeur a beaucoup de bonté pour moi, & m'honore de son amitié; ainsi je vous prie d'agréer que je le recommande à la vôtre. Je vous prie de faire connoître cet habile homme à l'Abbé Niccolini, que j'embrasse. Nous avons perdu cet excellent homme, M. Gendron; j'en suis très-affligé; & je suis sûr, que vous le serez aussi; c'étoit une bonne tête physique & morale;

&

& je me ſouviens que nous trouvions qu'il en ſortoit de très-bonnes choſes. Je vous ſupplie de m'aimer, s'il ſe peut autant que je vous aime, & s'il ſe peut autant que je vous honore & que je vous admire. Notre ami l'Abbé de Guaſco, devenu célébre voyageur, eſt dans ma chambre, & me charge de vous faire mille complimens; il arrive d'Angleterre.





XXXVI.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

De Paris ce 30. Octobre 1750.

MON cher Abbé, je ne vous ai point encore remercié de la place distinguée, que vous m'avez donnée dans votre *triomphe* (1); vous êtes

(1) L'ouvrage de M. l'Abbé Vénuti, dont parle M. de Montesquieu, est intitulé IL TRIONFO LITTERARIO DELLA FRANCIA. *Le Triomphe Littéraire de la France.* Rappellé dans sa Patrie, M. l'Abbé Venuti craignit qu'on ne l'accusât d'ingratitude, si en quittant la France, il ne laissoit aucun monument de sa reconnoissance pour tous les agrémens qu'il y avoit trouvés, & de son admiration pour les grands génies qu'elle renferme dans son sein; c'est dans cette vue, qu'il a composé son Poëme en plusieurs chants, où il donne des éloges auxquels l'amitié a bien autant de part que le vrai mérite. Quoiqu'il en soit, on ne refuse pas de souscrire à ce qu'il dit de M. de Montesquieu. » Si une ame » aussi grande, dit-il, se fut trouvée dans le Sé-

Pétrarque, & moi pas grand chose. M. Tercier (2) m'a écrit pour me prier de vous remercier de sa part de l'exemplaire que je lui ai envoyé, & de vous dire que M. de Puysieux avoit reçu le sien avec toute sorte de satisfaction (3); comme il n'en est venu ici, que très-peu d'exemplaires,

---

» nat Latin, la liberté Romaine vivroit encore
» à la honte des Tyrans. Son nom surpassera la
» durée du Roc Tarpeïen; & sa gloire ne pé-
» rira point, tant que Thémis dictera ses ora-
» cles sur les bancs François, & que les Dieux
» conserveront à l'homme, le don de la pensée.»
Tel est le sens du compliment que M. l'Abbé Vénuti a fait à M de Montesquieu, dans son Poëme Italien, & dont M. de Montesquieu le remercie dans cette Lettre.

(2) L'un des premiers commis du Bureau des affaires étrangeres, & fort sçavant Académicien de Paris, le même qui essaya depuis, tant de mortifications pour avoir, en qualité de Censeur Royal, donné son approbation pour l'impression du livre de l'Esprit. Il est mort il y a environ un an.

(3) Le Poëme de M. l'Abbé Vénuti est dédié à M d Puysieux, alors Ministre des affaires Etrangeres.

je ne pourrai pas encore vous marquer le ſuccès de l'ouvrage ; mais j'en ai ouï dire du bien ; & il me paroît que c'eſt de la belle Poéſie.

Et te facere Poëtam
Pyerides.

Je ne puis pas m'accoutumer, mon cher Abbé, à penſer que vous n'êtes plus à Bourdeaux ; vous y avez laiſſé bien des amis, qui vous regrettent beaucoup ; je vous aſſure que je ſuis bien de ce nombre. Ecrivez-moi quelquefois ; j'exécuterai vos ordres à l'égard d'Huart, & du recueil de vos diſſertations ; vous vous mettez très-fort à la raiſon ; & il doit ſentir votre généroſité. Je verrai M. de la Curne ; je ferai parler à l'Abbé le Bœuf ; & s'il n'eſt point un bœuf, il verra qu'il y a très-peu à corriger à votre diſſertation. Le Préſident Barbot (4)

(4) Secrétaire perpétuel de l'Académie de

devroit bien vous trouver la dissertation, perdue comme une épingle, dans la boite de foin de son cabinet. Effectivement il est bien ridicule d'avoir fait une incivilité à Madame de Pontac, en faisant tant valoir une augmentation de loyer que nous ne toucherons point, & d'avoir si mal fait les affaires de l'Académie (5). Envoyez-moi ce que vous voulez ajouter aux dissertations que j'ai. Adieu, mon cher Abbé, je vous salue & embrasse de tout mon cœur.

Bourdeaux, homme d'un esprit très-aimable, & d'une vaste litterature, mais très irrésolu, lorsqu'il s'agit de travailler & de publier quelque chose ; ce qui fait, que les Mémoires de cet Académie sont fort arriérés, & que nous sommes privés d'excellens morceaux de cet écrivain, qui sont enfouis dans son vaste cabinet.

[5] Il entend parler des affaires littéraires ; parce que ce secrétaire de l'Académie, n'avoit jamais voulu se donner la peine de rédaire ses Mémoires & en faire part au public.



XXXVII.

A M. L'ABBÉ VENUTI,

A Bourdeaux, de Paris.

IL ne faut point vous flatter, mon cher Abbé, que l'Abbé de Guasco vous écrive de sa main triomphante; mais si vous étiez Ex-Ministre des affaires étrangeres, il iroit dîner chez vous pour vous consoler (1). Le pauvre homme promene son œil surtoutes les brochures, prodigue son mauvais estomac pour toutes les invitations de dîner d'Ambassadeurs, & ruine sa poîtrine au service de son Cantimir (2), & de son Clément V; ce

---

[1] M le Marquis d'Argenson ci devant Ministre des affaires étrangeres, après sa démission, donnoit à dîner à ses confreres tous les jours d'assemblée d'Académie, se dédom-

ce qui n'empêche pas qu'on ne trouve son Cantimir très-froid ; mais c'est la faute de feu son Excellence.

Il n'y a aucune apparence que j'aille en Angleterre ; il y en a une beaucoup plus grande, que j'irai à la Bréde. J'écris une lettre de félicitation au Président de la Lane, sur sa réception à l'Académie Bonardi. Le Président de cette Académie, qui est venu me raconter tous les dîners qu'il a faits depuis son retour, chez tous les beaux esprits qui dînent, avec la généalogie (3)

mageant ainsi de son désœuvrement, avec les gens de lettres ; & M. l'Abbé de Guasco, qui venoit d'être reçu à l'Académie, avoit été admis au nombre des convives.

[2] M. l'Abbé de Guasco a traduit les satyres du Prince Cantimir, Ambassadeur de Russie à la Cour de France.

[3] Plaisanterie qui fait allusion à l'étude particuliere, qu'un Gentilhomme de Languedoc a faite de la Généalogie de toutes les familles, & qui fait le sujet ordinaire des entretiens qu'il a avec les gens de lettres. L'Abbé Bonardi dans sa tournée, avoit été visiter ce Gentilhomme dans son Château & s'é-

des dîneurs, m'a dit qu'il adressoit sa premiere lettre à notre nouvel associé; & je pense que vous trouverez que cela est dans les regles. Je vois que notre Académie se change en société de Francs-Maçons, excepté qu'on n'y boit, ni qu'on y chante; mais on y bâtit; & M. de Tourny est notre Roi Hiran, qui nous fournira les ouvriers; mais je doute qu'il nous fournisse les Cedres.

Je crois que le Prince de Craon est actuellement à Vienne; mais il va arriver en Lorraine; & si vous m'envoyez votre lettre, je la lui ferai tenir. Il faut bien que je vous donne des nouvelles d'Italie sur l'*Esprit des Loix*. M. le Duc de Nivernois en écrivit, il y a

toit fort enrichi d'érudition Généalogique, dont il ne manquoit pas de faire étalage à son retour à Paris, & alloit quelquefois en favoriser M. de Montesquieu; ce qui l'ennuyoit beaucoup, & lui faisoit perdre des heures précieuses.

trois ſemaines, à M. de Forqualquier d'une maniere, que je ne ſçaurois vous répéter ſans rougir; il y a deux jours qu'il en reçut une autre, dans laquelle il mande que dés qu'il parut à Turin, le Roi de Sardaigne le lut; il ne m'eſt pas non plus permis de répéter ce qu'il en dit; je vous dirai ſeulement le fait: c'eſt qu'il le donna pour le lire à ſon fils, le Duc de Savoye, qui l'a lû deux fois; le Marquis de Breille me mande qu'il lui a dit qu'il vouloit le lire toute ſa vie. Il y a bien de la fatuité à moi, de vous mander ceci; mais comme c'eſt un fait public, il vaut autant que je le diſe qu'un autre; & vous concevez bien que je dois aveuglément approuver le jugement des Princes d'Italie. Le Marquis de Breille me mande que S. A. R. le Duc de Savoye a un génie prodigieux, une conception, & un bon ſens admirable.

Huart Libraire voudroit fort avoir

la traduction en vers latins du Docteur Clanfy (4) du commencement du Temple de Gnide, pour en faire un corps avec la traduction Italienne (5) & l'original ; voyez lequel des deux vous pourriez faire, ou de me faire copier ces vers, ou d'obtenir de l'Académie de m'envoyer l'imprimé, que je vous renverrois ensuite.

A propos, le portrait (6) de Mada-

---

(4) Sçavant Anglois entiérement aveugle ; excellent Poëte latin, qui, pendant le séjour qu'il fit à Paris, entreprit la traduction du Temple de Gnide en vers latins, mais dont il ne donna que le premier Chant.

(5) Ouvrage de M. l'Abbé Vénuti. Le Temple de Gnide de M. de Montesquieu vient d'être traduit encore une fois en Italien, par M. Vespasiano, & imprimé à Paris, chez Pault, Quai de Conti, avec l'original à côté de la version Italienne.

[6] Il ne m'a pas été possible de trouver en Italie ce portrait en vers, fait par M. de Montesquieu, qui ne se piquoit pas d'être Poëte ; mais je ne doute pas que la traduction Italienne, faite par M. l'Abbé de Vénuti, que j'en donnerai à la fin de cette collection, ne fasse bien juger de l'original qui doit se trouver en France.

me de Mirepoix a fait a Paris & à Verſailles une très-grande fortune ; je n'y ai point contribué pour la Ville de Bourdeaux ; car j'avois détaché l'Abbé de Guaſco pour en dire du mal. Vous qui êtes l'eſprit de tous les eſprits, vous devriez le traduire, & j'enverrois votre traduction à Madame de Mirepoix à Londres. Je n'en ai point de copie ; mais le Préſident Barbot l'a, ou bien M. Dupin ; vous ſçavez que tout ceci eſt une badinerie qui fut faite à Luneville, pour amuſer une minute le Roi de Pologne.

J'oubliois de vous dire que tout eſt compenſé dans ce Monde ; je vous ai parlé des jugemens de l'Italie ſur l'*Eſprit des Loix* ; il va paroître à Paris une ample critique faite par M. Dupin Fermier Général ; ainſi me voilà cité au Tribunal de la Maltôte, comme j'ai été cité à celui du Journal de Trévoux. Adieu mon cher Ab-

bé; voilà une Epître à la Bonardi (7) ; je vous ſalue & embraſſe de tout mon cœur.

Ne ſoyez point la dupe de la traduction; car ſi l'eſprit ne vous en dit rien, il ne vaut pas la peine que vous y rêviez un quart-d'heure.

---

(7) On a déja parlé dans une autre note, de cet écrivain fort verſé dans l'hiſtoire de la littérature moderne de France, mais fort prolixe dans ſes écrits & dans ſes lettres; il eſt mort en laiſſant quantité de manuſcrits ſur les Auteurs anonimes & pſeudonimes.



XXXVIII.

A M. L'ABBÉ DE GUASCO.

De la Brede, 9 Novembre 1751.

J'AI reçu, Monſieur le Comte, à la Bréde où je ſuis & où je voudrois bien que vous fuſſiez, votre lettre datée de Turin. M. le Marquis de S. Germain (1), qui s'intéreſſe vivement à ce qui vous regarde, m'avoit déja appris la maniere diſtinguée, dont vous avez été reçu à votre Cour, & la juſtice qu'on vous y a rendue. Il eſt conſolant de voir un Roi réparer les torts, que ſon Miniſtre a fait eſſuyer; & je vois avec joie, qu'avec le tems, le mérite eſt toujours reconnu par les Princes éclairés, qui ſe

[1] Ambaſſadeur de Sardaigne à Paris, qui y fut fort eſtimé.

donnent la peine de voir les choſes par eux mêmes. Les bons offices que M. le Marquis de Saint Germain vous a rendus par ſes lettres, augmentent la bonne opinion que j'avois de lui. Je vous fais bien mes complimens ſur l'inveſtiture (2) de votre Comté ; & ſi j'avois appris que vous aviez été inveſti d'une Abbaye, ma ſatisfaction ſeroit auſſi complette, qu'eut été la réparation. Au reſte, mon cher ami, je ne voudrois point qu'il vous

(2) En Piémont, par les Conſtitutions du Pays, les Eccléſiaſtiques ne peuvent point poſſéder de Fiefs, ni en prendre le titre. Les deux freres, étant expoſés aux périls de la guerre, il pouvoit arriver, que venant à manquer, le Fief qui donne le titre à leur famille, retombât à la Couronne, ou dans une famille étrangere. D'ailleurs comme il étoit établi en Allemagne, où les Eccléſiaſtiques ne ſont pas ſujets à la même loi, il demanda au Roi de l'inveſtir auſſi lui-même de ce Fief; grace que le Roi lui accorda par une patente particuliere, avec le titre, juriſdiction & prérogatives de la Comté de ſa famille, dérogeant à cet effet à l'article des Conſtitutions ſur ce ſujet.

vint la tentation de nous quitter ; vous ſçavez que nous vous rendons juſtice en France, & que vous y avez des amis. Ce ſeroit une ingratitude à vous, d'y renoncer pour un peu de faveur de Cour ; permettez-moi de me repoſér à cet égard ſur la maxime, qu'on n'eſt pas Prophête dans ſa Patrie.

J'ai eu ici Milord Hid (3), qui eſt allé de Paris à Verret, chez notre Ducheſſe, delà à Richelieu chez M. le Maréchal, delà à Bourdeaux & à la Bréde, delà à Aiguillon, où M. le Duc a mandé qu'on lui fit les honneurs de ſon Château ; de ſorte qu'il trouve par tout les empreſſemens qui ſont dûs à ſa naiſſance, & ceux qui

---

[3] Ou de Corn-Bury, dernier deſcendant du célébre Chancelier Hide, fort aimé en France, où il demeuroit depuis quelques années, & où il mourut de conſomption, très-regretté de tous ceux, qui connoiſſoient ſon excellent caractere & ſon eſprit.

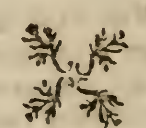
ſon dûs à ſon mérite perſonnel. Milord Hide vous aime beaucoup, & auroit bien voulu auſſi vous trouver à la Bréde.

Vous avez touché la vanité qui ſe réveille dans mon cœur, dans l'endroit le plus ſenſible, lorſque vous m'avez dit que ſon A. R. avoit la bonté de ſe reſſouvenir de moi; préſentez, je vous rie, mes adorations à ce grand Prince; ſes vertus & ſes belles qualités forment pour moi un ſpectacle bien agréable. Aujourd'hui l'Europe eſt ſi mêlée, & il y a une telle communication de ſes parties, qu'il eſt vrai de dire, que celui qui fait la félicité de l'une, fait encore la félicité de l'autre; de ſorte que le bonheur va de proche en proche; & quand je fais des châteaux en Eſpagne, il me ſemble toujours qu'il m'arrivera de pouvoir encore aller faire ma cour à votre aimable Prince. Dites au Marquis de Breille;

& à M. le grand Pieur que, tant que je vivrai, je ferai à eux ; la premiere idée qui me vint, lorſque je les vis à Vienne, ce fut de chercher à obtenir leur amitié ; & je l'ai obtenue. Madame de S. Maur me mande que vous êtes en Piémont, dans une nouvelle Herculée (4), où après avoir graté huit jours la terre, vous avez trouvé une ſauterelle d'airain. Vous avez donc fait deux cens lieues pour trouver une ſauterelle ? Vous êtes tous des charlatans, Meſſieurs les antiquaires. Je n'ai point de nouvelles, ni de lettres de l'Abbé Vénuti depuis ſon départ de Bourdeaux ; il avoit quelque bonté pour moi,

[4] Ancienne Ville d'Induſtria, dont on a découvert des ruines près des bords du Pô en Piémont, mais dont la découverte n'a pas produit beaucoup de richeſſes antiques ; les morceaux les plus précieux qu'on ait trouvés, ſont un beau trépié de bronze, quelques médailles, & quelques inſcriptions.

avant que d'être Prêtre & Prévôt. Mandez-moi ſi vous retournerez à Paris ; pour moi je paſſerai ici l'hiver & une partie du printems. La Province eſt ruinée ; & dans ce cas tout le monde a beſoin d'être chez ſoi. On me mande qu'à Paris, le luxe eſt affreux ; nous avons perdu ici le nôtre ; & nous n'avons pas perdu grand choſe. Si vous voyiez l'état où eſt à préſent la Bréde, je crois que vous en feriez content. Vos conſeils ont été ſuivis ; & les changemens que j'ai faits, ont tout développé ; c'eſt un papillon qui s'eſt dépouillé de ſes nymphes. Adieu, mon ami ; je vous ſalue & embraſſe mille fois.



XXXIX.

AU MEME,

De Paris, à Fontainebleau.

CE que vous me mandez par votre billet d'hier, ne ſçauroit me déterminer à renoncer au principe que je me ſuis fait (1). Par le détail que vous me ferez à votre retour de ce que vous avez entendu des deux Conſeillers au Parlement en queſtion, je verrai s'il vaut la peine que je donne quelques éclairciſſemens ſur les points, qui ont paru les choquer. Je m'imagine qu'ils ne parlent que d'après le nouvelliſte Eccléſiaſtique, dont les déclamations ne devroient jamais faire d'impreſſion ſur les bons eſprits. A l'égard du plan que le pe-

(1) De ne point répondre aux critiques de l'*Eſprit des Loix*.

tit Miniſtre de Wurtemberg voudroit que j'euſſe ſuivi dans un ouvrage qui porte le titre d'*Eſprit des Loix*, répondez lui, que mon intention a été de faire mon ouvrage, & non pas le ſien. Adieu.





XL.

AU MEME,

De la Brede, 16 Mars 1752.

MON cher ami, vous volez dans les vaſtes régions de l'air ; je ne fais que marcher ; & nous ne nous rencontrons pas. Dès que j'ai été libre de quitter Paris, je n'ai pas manqué de venir ici, où j'avois des affaires conſidérables. Je part dans ce moment pour Clerac ; & j'ai avancé mon voyage d'un mois pour trouver M. le Duc d'Aiguillon & finir avec lui (1), parce que ſes gens d'affaires barbouillent plus, qu'ils n'ont ja-

(1) Des biens, ſous la ſeigneurie d'Aiguillon, cauſoient un Procès, qui duroit depuis longtems, au ſujet du *Franc-Aleu* : procès, qui avoit failli le brouiller avec Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, ſon ancienne amie, & qui lui tenoit par cette raiſon fort à cœur de le voir terminé.

mais fait. J'ai envoyé le tonneau de vin à Milord Eliban, que vous m'avez demandé pour lui. Milord me le payera ce qu'il voudra ; & s'il veut ajouter à l'amitié ce qu'il voudra retrancher du prix, il me fera un présent immense ; vous pouvez lui mander qu'il pourra le garder tant de temps qu'il voudra, même quinze ans s'il veut ; mais il ne faut pas qu'il le mêle avec d'autres vins ; & il peut-être sûr qu'il l'a immédiatement, comme je l'ai reçu de Dieu : il n'est pas passé par les mains des Marchands.

Mon cher Abbé, à votre retour d'Italie, pourquoi ne passeriez-vous pas par Bourdeaux, & ne voudriez-vous pas voir vos amis, & le Château de la Bréde, que j'ai si fort embelli depuis que vous ne l'avez vû ; c'est le plus beau lieu champêtre que je connoisse.

Sunt mihi Cœlicolæ, sunt cætera
Numina Fauni.

Enfin je jouis de mes prés, pour lesquels vous m'avez tant tourmenté; vos Prophéties sont vérifiées; le succès est beaucoup au-delà de mon attente; & l'Eveillé dit, „ *boudri* „ *bien que M. l'Abbé de Guasco bis* „ *aco* „.

J'ai vu la Comtesse; elle a fait un mariage déplorable; & je la plains beaucoup. La grande envie d'avoir de l'argent fait qu'on n'en a point. Le Chevalier Citran a aussi fait un grand mariage dans le même goût (2) aux Isles, qui lui a porté en dot sept bariques de sucre une fois payées.

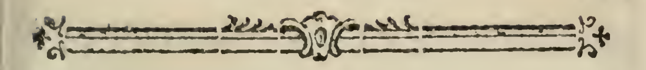
---

(2) Il arrive souvent à Bourdeaux, que des Gentilshommes cherchent à épouser des filles des habitans de l'Amérique, dans l'espérance d'en avoir beaucoup de biens; M. de Montesquieu désapprouvoit ces sortes de mariages, faits pour de l'argent, qu'il disoit abatardir les sentimens de la noblesse, & sur lesquels on étoit souvent trompé, parce que les fortunes prétendues des Isles se réalisoient rarement.

Il eſt vrai qu'il a fait un voyage aux Iſles, & a penſé apparemment crever. Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur.



XLI



XLI.

AU MÊME, A BRUXELLES.

De la Brède ce 27 Juin 1752.

VOUS êtes admirable, mon cher Comte : vous réunissez trois amis qui ne se sont vus depuis plusieurs années, séparés par des mers ; & vous ouvrez un commerce entr'eux. M. Michel (1) & moi, ne nous étions point perdus de vue ; mais M. d'Ayrolles, que j'ai eu l'honneur de voir à Hannovre, m'avoit entiérement oublié. Je n'ai plus de vin de l'année passée ; mais je garderai un tonneau de cette année pour l'un &

(1) Alors commissaire d'Angleterre, pour les affaires de la Barriere à Bruxelles, & actuellement ministre plénipotentiaire à Berlin, homme de beaucoup d'esprit, & d'un caractere fort aimable. M Ayrolles étoit ministre de la même cour à Bruxelles.

pour l'autre. Je vous ai déja mandé que je comptois être à Paris au mois de Septembre ; & comme vous devez y être en même tems, je vous porterai la réponse du Négociant à l'Abbé de la Porte (2). Ce n'est pas un Négociant soi-disant, comme vous croyez ; c'en est un bien réel & un jeune homme de notre Ville, qui est l'auteur de cet écrit.

Je vous dirai, mon cher Abbé, que j'ai reçu des commissions considérables d'Angleterre pour du vin (3) de cette année ; & j'espere que notre province se relevera un peu de ses malheurs ; je

---

(2) On assure que M. de Montesquieu a eu beaucoup de part à cette réponse ; elle a du moins été faite sous ses yeux ; & il y a joint ses réflexions & ses conseils. C'est ce qui nous a engagés à la placer à la suite de ses Lettres, comme un ouvrage qui respire l'esprit de M. de Montesquieu.

(3) Il ne faut pas être surpris, que l'auteur parle souvent de son vin à cet ami ; car le vin étoit son principal revenu ; & ils avoient beaucoup travaillé ensemble à l'amélioration des vignes.

plains bien les pauvres Flamands, qui ne mangeront plus que des huitres, & point de beurre.

Je crois que le ſyſtême a changé à l'égard des places de la Bariere, & que l'Angleterre a ſenti qu'elles ne pouvoient ſervir qu'à déterminer les Hollandois à ſe tenir en paix, pendant que les autres ſeront en guerre. Les Anglois penſent auſſi, que les Pays-Bas ſont plus forts, en y ajoûtant douze cens mille florins (4) de revenu, qu'ils ne le feroient par les garniſons des Hollanlandois, qui les defendent ſi mal; de plus la reine d'Hongrie a éprouvé, qu'on ne lui donnoit la paix en Flandre, que pour porter la guerre ailleurs. Je ne ſerois pas étonné non plus, que le ſyſtême de l'équilibre & des alliances changeât à la premiere occaſion. Il y a bien

(4) Subſide que la cour de Vienne s'étoit engagée de payer aux Hollandois, pour les garniſons des places de la Barriere.

des raiſons de ceci ; nous en parlerons à notre aiſe au mois de Septembre, ou d'Octobre. J'ai reçu une belle lettre de l'Abbé Vénuti, qui, après m'avoir gardé un ſilence continuel pendant deux ans ſans raiſon, l'a rompu auſſi ſans raiſon.





XLII.

AU MÊME ABBÉ DE GUASCO.

DE RAYMOND EN GASCOGNE.

8 Août 1751.

SOYEZ le bien arrivé, mon cher Comte; je regrette beaucoup de n'avoir pas été à Paris pour vous recevoir. On dit que ma concierge Mlle Betti vous a pris pour un revenant, & a fait un si grand cri, en vous voyant, que tous les voisins en ont été éveillés. Je vous remercie de la maniere, dont vous avez reçu mon protégé. Je serai à Paris au mois de Septembre; si vous êtes de retour de votre résidence, avant que je sois arrivé, vous me ferez honneur de porter votre bréviaire dans mon appartement; je compte pourtant y être arrivé avant vous. Vous êtes un

homme extraordinaire : à peine avez-vous bu de l'eau des citernes de Tournay, que Tournay vous envoie en députation. Jamais cela n'eſt arrivé à aucun Chanoine.

Je vous dirai que la Sorbonne, peu contente des applaudiſſemens qu'elle recevoit ſur l'ouvrage de ſes députés, en a nommé d'autres pour réexaminer l'affaire (1). Je ſuis là-deſſus extrêmement tranquille. Ils ne peuvent dire que ce que le Nouvelliſte eccléſiaſtique a dit ; & je leur dirai ce que j'ai dit au Nouvelliſte eccléſiaſtique ; ils ne ſont pas plus forts avec ce Nouvelliſte, & ce Nouvelliſte n'eſt pas plus fort avec eux. Il faut toujours en revenir à la raiſon ; mon livre eſt un livre de politique, & non pas un livre de théologie ; & leurs objections ſont dans leurs têtes, & non pas dans mon livre.

---

(1) Après avoir tenu long-tems l'Eſprit des Loix ſur les fonts, la Sorbonne jugea à propos de ſuſpendre ſa cenſure.

Quant à Voltaire, il a trop d'eſprit pour m'entendre ; tous les livres qu'il lit, il les fait ; après quoi, il approuve ou critique ce qu'il a fait. Je vous remercie de la critique du P. Gerdil (2) ; elle eſt faite par un homme qui mériteroit de m'entendre, & puis de me critiquer. Je ſerois bien-aiſe, mon cher ami, de vous revoir à Paris : vous me parleriez de toute l'Europe ; moi je vous parlerois de mon village de la Brède, & de mon château, qui eſt à préſent digne de recevoir celui qui a parcouru tous les pays :

Et maris & terræ, numeroque carentis arenæ
Menſorem.

Madame de Monteſquieu, M. le doyen de S. Surin, & moi, ſommes actuelle-

(2) Le P. Gerdil, Barnabite, outre pluſieurs autres ouvrages, a fait la Vie du bienheureux Alexandre Sauli, & un Traité des vérités de la Religion ; le premier eſt écrit en françois, le ſecond en italien.

ment à Baron, qui eſt une maiſon entre deux mers, que vous n'avez point vue. Mon fils eſt à Clerac, que je lui ai donné pour ſon domaine avec Monteſquieu. Je pars dans quelques jours pour Niſor, abbaye de mon frere; nous paſſerons par Toulouſe, où je rendrai mes reſpect à Clémence Iſaure (3), que vous connoiſſez ſi bien. Si vous y gagnez le prix, mandez-le moi; je prendrai votre médaille en paſſant, auſſi-bien n'avez-vous plus la reſſource des intendans. Il vous faudroit un homme uniquement occupé à recueillir les médailles, que vous remportez. Si vous voulez, je ferai auſſi, à Toulouſe, une viſite de votre part à votre Muſe madame Montégu (4);

(3) Dame, qui fonda le premier prix des jeux floraux dans le quatorzieme ſiécle. On conſerve ſa ſtatue avec honneur à l'hôtel de ville; & on la couronne de fleurs tous les ans.

(4) Femme d'un tréſorier de France qui cultivoit la poëſie.

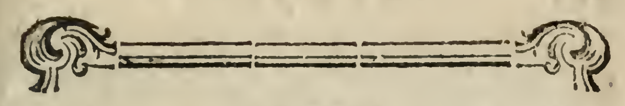
pourvu que je ne fois pas obligé de lui parler, comme vous faites, en langage poëtique.

Je vous dirai pour nouvelle, que les jurats comblent, dans ce moment, les excavations qu'ils avoient faites devant l'académie. Si les Hollandois avoient auſſi-bien défendu Berg-op-Zoom, que M. notre intendant (5) a défendu ſes foſſés, nous n'aurions pas aujourd'hui la paix; c'eſt une terrible choſe que de plaider contre un intendant; mais c'eſt une choſe bien douce, que de gagner un procès contre un intendant. Si vous avez quelque relation avec M. de Larrey à la Haye, parlez-lui,

(5) M. de Tourni, intendant de Guienne, à qui Bourdeaux doit les embelliſſemens de cette ville, pour ſuivre un plan des édifices qu'il entreprit, & faire un allignement, venoit de maſquer le bel hôtel de l'académie; elle s'y oppoſa, & obtint de la cour gain de cauſe contre M. l'intendant.

je vous prie, de notre tendre amitié. Je ſuis bien-aiſe d'apprendre ſon crédit à la cour du Stadhouder ; il mérite la confiance qu'on a en lui. Je vous embraſſe, mon cher ami, de tout mon cœur.





XLIII.

AU MÊME ABBÉ DE GUASCO.

De la Brède le 4 Octobre 1752.

VOTRE lettre, mon cher Comte, m'apprend que vous êtes à Paris; & je suis étonné moi-même, de ce que je n'y suis point. Le voyage que j'ai été obligé de faire à l'abbaye de Nisor avec mon frere, qui a duré près d'un mois, a rompu toutes mes mesures; & je n'y serai qu'à la fin de ce mois ou au commencement de l'autre; car je veux absolument vous voir, & passer quelques semaines avec vous, avant votre départ. Mais, mon cher Abbé, vous êtes un innocent, puisque vous avez deviné que je n'arriverois point si-tôt, de ne pas vous mettre dans mon appartement d'en-bas; & je donne ordre à la demoiselle Betti, de vous y

recevoir, quoiqu'elle n'ait pas besoin d'ordre pour cela; ainsi je vous prie de vous y camper. Vous allez à Vienne; je crois que j'y ai perdu, depuis vingt-deux ans, toutes mes connoissances. Le prince Eugène vivoit alors; & ce grand homme me fit passer des momens délicieux (1). MM. les comtes Kinski, M. le prince de Lichtenstein, M. le marquis de Prié, M. le comte d'Harak, & toute sa famille, que j'eus l'honneur de voir à Naples où il étoit vice-roi, m'ont honoré de leurs bontés; tout le

(1) L'auteur disoit qu'il n'avoit jamais oui dire à ce prince, que ce qu'il falloit dire sur le sujet dont on parloit, même lorsqu'en quittant, de tems en temps, sa partie, il se mêloit de la conversation. Dans un petit écrit que M. de Montesquieu avoit fait sur la Considération, en parlant du prince Eugène, il avoit dit qu'on n'est pas plus jaloux des grandes richesses de ce prince, qu'on l'est de celles qui brillent dans les temples des dieux. Le prince, flatté de ces expressions, fit un accueil très-distingué à M. de Montesquieu, à son arrivée à Vienne, & l'admit dans sa société la plus intime.

reste est mort; & moi je mourrai bientôt; si vous pouvez me rappeller dans leur souvenir, vous me ferez beaucoup de plaisir. Vous allez paroître sur un nouveau théatre; & je suis sûr que vous y figurerez aussi-bien que vous avez fait ailleurs. Les Allemands sont bons, mais un peu soupçonneux; prenez garde; ils se méfient des Italiens, comme trop fins pour eux; mais ils sçavent qu'ils ne leur sont point inutiles, & sont trop sages pour s'en passer.

Vous avez grand tort de n'avoir point passé par la Brède, quand vous revintes d'Italie. Je puis dire que c'est à présent un des lieux aussi agréables qu'il y ait en France, au château près, (2) tant la nature s'y trouve dans sa

(2) La singularité de ce château mérite une petite note. C'est un bâtiment exagone, à pont-levis, entouré de doubles fossés d'eau vive, revêtu de pierre de taille. Il fut bâti sous Charles VII, pour servir de château fort; & il appartenoit alors aux Messieurs de la Lande, dont la derniere héritiere épousa un des ancêtres de

robe de chambre, & au lever de son lit. J'ai reçu d'Angleterre la réponse pour le vin que vous m'avez fait envoyer à Milord Eliban; il a été trouvé extrêmement bon; on me demande une commission pour quinze tonneaux; ce qui fera, que je serai en état de finir ma maison rustique. Le succès que mon livre a eu dans ce pays-là, contribue, à ce qu'il paroît au succès de mon vin. Mon fils ne manquera pas d'exécuter votre commission. A l'égard de l'homme en question, il multiplie avec moi ses torts, à mesure qu'il les reconnoît; il s'aigrit tous les jours; & moi je deviens sur son sujet plus tranquille; il est mort pour moi. M. le doyen, qui est dans ma chambre, vous fait mille complimens; & vous

M. de Montesquieu. L'intérieur de ce château n'est effectivement pas fort agréable, par la nature de sa construction; mais M. de Montesquieu en a fort embelli les dehors, par des plantations qu'il y a faites.

êtes un des chanoines du monde qu'il honore le plus ; lui, moi, ma femme, & mes enfans vous regardons & chériſſons tous, comme de notre famille. Je ſerai bien charmé de faire connoiſſance avec M. le comte de Sartiranne (3); quand je ſerai à Paris, c'eſt à vous à lui donner bonne opinion de moi. Je vous prie de faire mes tendres complimens à tous ceux de mes amis que vous verrez ; mais ſi vous allez à Montigni, c'eſt-là qu'il faut une effuſion de mon cœur. Vous autres Italiens, êtes patétiques ; employez-y tous les dons que la nature vous a donnés ; faites-en auſſi ſur-tout uſage auprès de la ducheſſe d'Aiguillon, & de madame Dupré de S. Maur ; dites ſur-tout à celle-ci, combien je lui (4) ſuis atta-

(3) Ambaſſadeur de Sardaigne à Paris, homme de beaucoup d'eſprit, & plus véridique qu'on ne ſouhaite dans les ſociétés.

(4) Il diſoit d'elle, qu'elle étoit également bonne à en faire ſa maîtreſſe, ſa femme, ou ſon amie.

ché ; je suis de l'avis de Milord Eliban sur la vérité du portrait (5) que vous avez fait d'elle.

Il faut que je vous consulte sur une chose ; car je me suis toujours bien trouvé de vous consulter. L'auteur des Nouvelles ecclésiastiques m'a attribué, dans une feuille du 4 Juin, que je n'ai vu que fort tard, une brochure intitulée : *Suite de la défense de l'Esprit des Loix, faite par un Protestant, écrivain* (6) *habile, & qui a infiniment d'esprit.* L'ecclésiastique me l'attribue pour en prendre le sujet de me dire des injures atroces ; je n'ai pas jugé à propos de rien dire, 1° par mépris ; 2° parce que ceux qui

---

(5) Cette dame, étant un jour en habit d'Amazone à la campagne à Montigni, il en avoit fait le portrait dans un sonnet. Ce sonnet ayant été lu à Milord Eliban, qui ne la connoissoit pas, il dit que ce ne pouvoit être qu'un portrait flatté ; & ayant depuis fait connoissance avec elle, il reprochoit à l'auteur de n'en avoir pas assez dit.

(6) L'auteur de cet écrit, étoit M. de la Beaumelle.

ſont au fait de ces choſes, ſçavent que je ne ſuis point auteur de cet ouvrage; de ſorte que toute cette manœuvre tourne contre le calomniateur. Je ne connois point l'air actuel du bureau de Paris; & ſi ces feuilles ont pu faire impreſſion ſur quelqu'un, c'eſt-à-dire ſi quelqu'un a cru, que je fuſſe l'auteur de cet ouvrage, que ſûrement un Catholique ne peut avoir fait, ſeroit-il à propos que je donnaſſe une petite réponſe en une page, *cum aliquo grano ſalis?* Si cela n'eſt pas abſolument néceſſaire, j'y renonce, haïſſant à la mort de faire encore parler de moi. Il faudroit que je ſçuſſe ſi cela a quelque relation avec la Sorbonne. Je ſuis ici dans l'ignorance de tout; & cette ignorance me plaît aſſez. Tout ceci entre nous, & ſans qu'il paroiſſe que je vous en aie écrit; mon principe a été de ne point me remettre ſur les rangs avec des gens mépriſables. Comme je me ſuis bien trouvé d'avoir fait ce que

vous voulûtes, quand vous me pouſſâtes, l'épée dans les reins, à compoſer ma défenſe (7), je n'entreprendrai rien, qu'en conſéquence de votre réponſe. Huart veut faire une nouvelle édition des Lettres Perſanes; mais il y a quelques *juvenilia* (8), que je voudrois auparavant retoucher; quoiqu'il faut qu'un Turc voie, penſe, & parle en Turc, & non en Chrétien; c'eſt à quoi bien de gens ne font point attention en liſant les Lettres Perſanes.

---

(7) Ce fut lui, qui, a force de ſollicitations, lui arracha, comme malgré lui, l'unique réponſe qu'il ait faite aux critiques, ſous le titre de *Défenſe de l'Eſprit des Loix*, que le public a reçue avec tant d'applaudiſſement.

(8) Il a dit à quelques amis, que s'il avoit eu à donner actuellement ſes lettres, il en auroit obmis quelques-unes, dans leſquelles le feu de la jeuneſſe l'avoit tranſporté; qu'obligé, par ſon pere, de paſſer toute la journée ſur le Code, il s'en trouvoit le ſoir ſi excedé, que pour s'amuſer, il ſe mettoit à compoſer une lettre Perſane; & que cela couloit de ſa plume, ſans étude.

Je vois que le pauvre Clément V retombera dans l'oubli, & que vous allez quitter les affaires de Philippe le Bel pour celles de ce siécle-ci. L'histoire de mon pays y perdra, aussi-bien que la république des lettres ; mais le monde politique y gagnera. Ne manquez pas de m'écrire de Vienne ; & n'oubliez point de me ménager la continuation de l'amitié de M. votre frere ; c'est un des militaires (9) que je re-

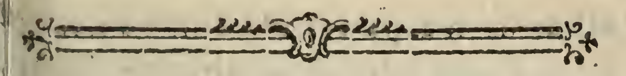
(9) Il étoit alors général-major au service d'Autriche ; il fut choisi, dans la derniere guerre, pour quartier-maître général de l'armée de Bohême ; il eut part, en cette qualité, à la victoire de Planian ; & la réputation qu'il s'est faite dans les défenses mémorables de Dresde & de Schwednitz, prouve que M. de Montesquieu se connoissoit en hommes. Il mourut d'apoplexie à Konisgberg, où il étoit prisonnier de guerre, dans la grade de général en chef d'infanterie, & chevalier grand-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse. Elle honora par des regrets très-marqués, la perte de ce géral, auquel l'ennemi même rendit les honneurs les plus distingués, durant sa captivité & à sa mort ; mort qu'il eut peut-être évitée, si les té-

garde, comme destiné à faire les plu
grandes choses. Adieu, mon cher ami
je vous embrasse de tout mon cœur

---

moignages honorables, que le roi de Pruss
rendit à sa capacité après le siége de Schwed-
nitz, eussent été accompagnés de la grace d
pouvoir aller prendre les bains, suivant la con-
vention faite verbalement avec le général en-
nemi, lors de la reddition de la place.





XLIV.

AU MÊME.

A VIENNE, DE PARIS.

5 Mars 1753.

J'AI reçu, mon cher Comte, votre lettre de Vienne du 28 Décembre. Je suis fâché d'avoir perdu ceux qui m'avoient fait l'honneur d'avoir de l'amitié pour moi ; il me reste le prince de Lichtenstein ; & je vous prie de lui faire bien ma cour. J'ai reçu des marques d'amitié de M. Duval, bibliothécaire (1) de l'empereur, qui fait beaucoup d'honneur à la Lorraine sa patrie. Dites aussi, je vous prie, quel-

(1) C'est-à-dire de sa bibliotheque particuliere ; homme d'autant plus estimable, que né dans un état bien éloigné de la culture des lettres, il est parvenu à les cultiver, sans secours, par la seule force du talent.

chofe de ma part à M. Van-Swieten; je fuis un véritable admirateur de cet illuftre (2) Efculape. Je vis hier M. &

---

(2) Il fçavoit que c'étoit à lui, que les libraires de Vienne devoient la liberté de pouvoir vendre l'*Efprit des Loix*, dont la cenfure précédente des Jéfuites empêchoit l'introduction à Vienne; car M. le Baron de Van-Swieten n'eft pas feulement l'Efculape de cette ville impériale, par fa qualité de premier médecin de la cour; il eft encore l'Apollon qui préfide aux Mufes Autrichiennes, tant par fa qualité de bibliothécaire impérial; charge qui, par un ufage particulier à cette cour, eft unie à celle de premier médecin, que par celle de préfident de la cenfure des livres, & des études du pays; de forte qu'il pourroit être en même tems le médecin des efprits, comme il l'eft des corps, fi le defpotifme fur le Parnaffe n'étoit pas trop effrayant pour les Mufes, & fi la févérité, lorfqu'elle eft trop fcrupuleufe, ne rendoit pas plus ingénieux dans la contrebande des livres dangereux, comme elle prive quelquefois de ceux qui font d'une utilité relative aux différentes profeffions. Quoi qu'il en foit, malgré la fatyre qu'on lit dans les Dialogues de M. de Voltaire, portant également fur les fonctions des deux minifteres de ce fçavant médecin, Vienne lui doit déja quelques changemens utiles au bien des études; & ce poëte célebre lui doit fur-tout, que fon Hiftoire univerfelle, foit, contre toute attente, entre les [illegible] le monde dans ce pays-là.

madame de Senectere ; vous sçavez que je ne vois plus que les peres & les meres dans toutes les familles ; nous parlâmes beaucoup de vous ; ils vous aiment beaucoup. J'ai fait connoissance avec (3).... Tout ce que je puis vous en dire, c'est que c'est un seigneur magnifique, & fort persuadé de ses lumieres ; mais il n'est pas notre marquis de Saint-Germain ; aussi n'est-il pas un ambassadeur Piémontois (4). Bien de ces têtes diplomatiques se pressent trop de nous juger ; il faudroit nous étudier un peu plus. Je serois bien curieux de voir les relations que certains ambassadeurs font à leurs cours sur nos affaires internes. J'ai appris

(3) Ce nom n'a pas pu se lire, l'écriture étant effacée.

(4) Il avoit été intimement lié avec M. le marquis de Breille, M. le commandeur Solar son frere, & M. le marquis de Saint-Germain, tous les trois ambassadeurs de Sardaigne ; le premier à Vienne, les deux autres à Paris ; tous les trois hommes du premier mérite.

ici, que vous relevâtes fort à propos l'équivoque touchant la qualification de mauvais citoyen. Il faut pardonner à des ministres, souvent imbus des principes du pouvoir arbitraire, de n'avoir pas des notions bien justes sur certains points, & de hazarder des apophthegmes (5).

La Sorbonne cherche toujours à m'attaquer; il y a deux ans qu'elle travaille, sans sçavoir guères comment s'y prendre. Si elle me fait mettre à ses trousses, je crois que j'acheverai de l'ensevelir (6). J'en serois bien

(5) Etant question de l'Esprit des Loix à un dîner d'un ambassadeur, S. E. prononça qu'il le regardoit, comme l'ouvrage d'un mauvais citoyen: « Montesquieu mauvais citoyen! » s'écria son ami; pour moi je regarde l'Es» prit des Loix même comme l'ouvrage d'un bon » sujet; car on ne sçauroit donner une plus » grande preuve d'amour & de fidélité à ses » maitres, que de les éclairer & les instruire. »

(6) Il venoit de paroître un ouvrage intitulé *le Tombeau de la Sorbonne*, fait sous le nom de l'*abbé de Prade*.

fâché

fâché, car j'aime la paix par-dessus toute chose. Il y a quinze jours, que l'abbé Bonardi m'a envoyé un gros paquet pour mettre dans ma lettre pour vous ; comme je sçais qu'il n'y a dedans que de vieilles rapsodies que vous ne liriez point, j'ai voulu vous épargner un port considérable ; ainsi je garde la lettre jusqu'à votre retour, ou jusqu'à ce que vous me mandiez de vous l'envoyer, en cas qu'il y ait autres choses que des nouvelles des rues. J'ai appris avec bien du plaisir, tout ce que vous me mandez sur votre sujet ; les choses obligeantes que vous a dit l'impératrice, font honneur à son discernement ; & les effets de la bonne opinion qu'elle vous a marquée lui feront encore plus d'honneur. Nous lisons ici la réponse du roi d'Angleterre au roi de Prusse ; & elle passe dans ce pays-ci, pour une réponse sans replique. Vous qui êtes docteur dans le

droit des gens, vous jugerez cette queſtion dans votre particulier.

Vous avez très-bien fait de paſſer par Luneville ; je juge, par la ſatisfaction que j'eus moi-même dans ce voyage, de celle que vous avez éprouvée par la gracieuſe réception du roi Staniſlas. Il exigea de moi, que je lui promiſſe de faire un autre voyage en Lorraine. Je ſouhaiterois bien que nous nous y rencontraſſions à votre retour d'Allemagne ; l'inſtance que le roi vient de vous faire, par ſa gracieuſe lettre, d'y repaſſer, doit vous engager à reprendre cette route. Nous voilà donc, encore une fois, confreres en Apollon (7) ; en cette qualité recevez l'accolade.

---

(7) Le roi Staniſlas les avoit fait aggréger à ſon académie de Nanci.





XLV.

AU MÊME ABBÉ DE GUASCO.

A Vienne, en 1753.

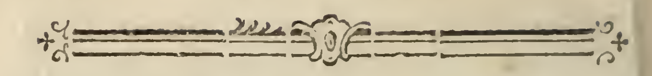
Je trouve, mon cher Comte, vos raiſons aſſez bonnes pour ne point vous engager légérement; mais je crois que celles qu'on a pour vous retenir, ſont encore meilleures; & j'eſpere que votre eſprit patriotique s'y rendra. Je vois par-là, avec bien de la joie, que ce que l'on m'a dit des ſoins qu'on prend de l'éducation des archiducs, eſt très-réel. Il ne ſuffit pas de mettre auprès d'eux des gens ſçavans; il leur faut des gens qui aient des vues élevées, & qui connoiſſent le monde; & je crois, ſans bleſſer votre modeſtie, qu'à ces titres vous devriez avoir des préférences. Le département de l'étude de l'hiſtoire eſt un de ceux qui importent le plus à un prince; mais il faut

lui faire considérer l'histoire en philosophe ; & il est bien difficile qu'un régulier, ordinairement pédant & livré par état à des préjugés, la lui développe dans ce point de vue, lors surtout qu'il s'agira de tems critiques & intéressans pour l'empire. Si l'on délivre de cette épine le département que l'on vous propose, j'aime trop le bien des hommes, pour ne pas vous conseiller de passer par-dessus les autres difficultés, qui s'opposent à la réussite de cette affaire ; avec quelques précautions, le climat de Vienne ne nuira pas plus à vos yeux, que celui de Flandre, à moins que vous ne préfériez la biere au vin de Tokai. Quant aux convenances d'étiquette de cour, je suis persuadé qu'on pense assez juste, pour ne pas perdre un homme utile, pour de si petites choses. Je me repose, là-dessus, sur les vues supérieures de Marie-Thérèse. Vous voyez que je ne vous dis pas un mot des vues de

fortune, parce que je ſçais que ce n'eſt pas ce qui vous touche le plus. Je vous prie de ne me pas laiſſer ignorer votre réſolution, ou la déciſion de la cour; elle m'intereſſe autant pour elle, que pour vous.

Si vous continuez d'être libre, je vous conſeille l'entrepriſe dont vous me parlez. Un chanoine doit être bien plus en état qu'un profane, de traiter de l'Eſprit des Loix eccléſiaſtiques. Votre plan ſeroit fort bon; mais je trouve le repos encore meilleur; & j'abandonne ce champ de gloire à votre zéle infatigable. Adieu.





XLVI.

AU MÊME, DE LA BREDE.

A Vérone le 28 Septembre 1753.

MON cher ami, vos titres se multiplient tellement, que je ne puis plus les retenir; voyons...... comte de Clavieres, chanoine de Tournay, chevalier d'une croix impériale (1), membre de l'académie des inscriptions, de celles de Londres, de Berlin, & de tant d'autres, jusqu'à celle de Bourdeaux; vous méritez bien tous ces honneurs, & bien d'autres encore.

Je suis bien-aise que vous ayez eu du succès dans la négociation pour

(1) L'impératrice venoit d'accorder une croix de distinction, portant l'aigle impériale, avec le chiffre du nom de Marie-Thérèse, au chapitre de Tournay, le plus ancien des Pays-bas, & le seul où l'on entre, faisant preuves de noblesse.

votre chapitre (2). Il eſt heureux de vous avoir, & fait bien de vous députer à la cour pour ſes affaires, plutôt que de vous retenir pour chanter & pour boire ; car je ſuis ſûr que vous négociez auſſi-bien, que vous chantez

(2) En vertu d'une bulle de Martin V, ce chapitre, comme pluſieurs autres d'Allemagne, doit être compoſé de deux claſſes de chanoines, de nobles & de gradués. Des gens intéreſſés à tenir ce corps dans leur dépendance, faiſoient fréquemment des bréches à la maxime établie, pour y faire entrer de leurs créatures, propres à ſeconder leurs vues ; c'eſt pour obvier aux ſuites des altérations faites contre l'eſprit de ſa conſtitution, que ce chapitre chargea ce député d'obtenir un diplome de ſa Majeſté l'Impératrice, qui arrête le cours de cet abus, en fixant d'un côté les degrés de nobleſſe qu'on doit prouver pour être reçu dans la claſſe des nobles, & preſcrivant de l'autre, qu'il ne ſuffiroit pas que les licenciés & docteurs euſſent une patente de ces grades, qu'on achetoit ſouvent, mais qu'ils ne ſeroient conſidérés pour tels, qu'après avoir fait un cours d'étude en régle, pendant cinq ans, à l'univerſité de Louvain ; diſpoſition également utile à l'encouragement des études de cette univerſité & au chapitre, qui en reſſent déja les effets ſalutaires, par le nombre des ſujets diſtingués, qui s'y accroît tous les jours depuis.

mal & buvez peu. Je ſuis fâché que l'affaire qui vous regardoit perſonnellement, ait manqué; vous n'êtes pas le ſeul qui y perdiez; & il vous reſte votre liberté, qui n'eſt pas une petite choſe; mais l'étiquette ne dédommagera pas de l'avantage dont on s'eſt privé; quoique je ſoupçonne qu'il pourroit bien y avoir d'autres raiſons que l'étiquette, que l'exemple des autres cours auroit pu faire abandonner. Quand certaines gens ont pris racine, ils ſçavent bien trouver des moyens pour écarter les hommes éclairés; d'ailleurs vous n'êtes point un bel eſprit du pays de Liége, ou de Luxembourg. Je me réſerve là-deſſus mes penſées.

Votre lettre m'a été rendue à la Brède où je ſuis. Je me promene du matin au ſoir en véritable campagnard; & je fais ici de fort belles choſes en dehors.

Vous voilà donc parti pour la belle Italie. Je ſuppoſe que la galerie de Flo-

-rence vous arrêtera long-tems. Indépendamment de cela, de mon tems, cette ville étoit un séjour charmant; & ce qui fut pour moi un objet des plus agréables, fut de voir le premier ministre du grand duc sur une petite chaise de bois, en casaquin & chapeau de paille devant sa porte. Heureux pays! m'écriai-je, où le premier ministre vit dans une si grande simplicité, & dans un pareil désœuvrement. Vous verrez madame la marquise Ferroni, & l'abbé Niccolini; parlez-leur de moi. Embrassez bien de ma part monseigneur Cerati à Pise; & pour Turin, vous connoissez mon cœur, notre grand prieur, MM. les marquis de Breil, & de Saint-Germain. Si l'occasion se présente, vous ferez ma cour à S. A. S. Si vous écrivez à M. le C. de Cobentzel, à Bruxelles, je vous prie de le remercier pour moi; & marquez-lui combien je me sens honoré par le jugement qu'il porte sur ce qui me regarde,

Quand il y aura des miniſtres comme lui, on pourra eſpérer que le goût des lettres ſe ranimera dans les états Autrichiens; & alors vous n'entendrez plus de ces propoſitions erronées & mal-ſonnantes (3), qui vous ont ſcandaliſé.

Je crois bien que je ſerai à Paris dans le tems que vous y viendrez. J'écrirai à Mad. la ducheſſe d'Aiguillon, combien vous êtes ſenſible à ſon oubli; mais, mon cher Abbé, les dames ne ſe ſouviennent pas de tous les chevaliers; il faut qu'ils ſoient Paladins. Au reſte, je vou-

---

(3) Cet ami lui avoit mandé qu'il avoit été fort choqué de deux propoſitions qu'il avoit entendues. La premiere étoit, qu'à l'occaſion d'un ouvrage qu'il avoit fait imprimer, un ſeigneur lui dit, qu'il ne convenoit point à un homme de condition de ſe donner pour auteur. La ſeconde étoit d'un militaire du premiet rang, dite à ſon frere, à propos des lectures aſſidues qu'il faiſoit des livres du métier ; les livres, lui fut-il dit, ſervent peu pour la guerre ; je n'en ai jamais lu ; & je ne ſuis pas moins parvenu aux premiers grades.

drois bien vous tenir huit jours à la Brède à votre retour de Rome ; nous parlerions de la belle Italie & de la forte Allemagne.

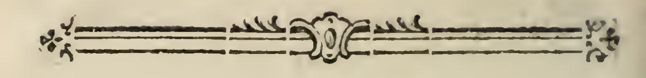
Voilà donc Voltaire qui paroît ne sçavoir où reposer sa tête (4) : *Ut eadem tellus, quæ modò Victori defuerat, deesset ad sepulturam.* Le bon esprit vaut mieux que le bel esprit.

A l'égard de M. le duc de Nivernois, ayez la bonté de lui faire ma cour, quand vous le verrez à Rome ; & je ne crois pas que vous ayez besoin d'une lettre particuliere pour lui. Vous êtes son confrere à l'académie ; & il vous connoît ; cependant si vous croyez que cela soit nécessaire, mandez-le moi. Adieu.

---

(4) Ceci a rapport à son départ de Berlin, & à sa facheuse aventure de Francfort.





XLVII.

AU MÊME ABBÉ DE GUASCO,

De Paris le 26 Décembre 1753.

J'ARRIVAI avant-hier au ſoir de Bourdeaux; je n'ai encore vu perſonne; & je ſuis plus preſſé de vous écrire, que de voir qui que ce ſoit. Je verrai Huart (1); & s'il n'a pas rempli vos ordres, je les lui ferai exécuter; vous avez pourtant plus de crédit que moi auprès de lui; je ne lui donne que des phraſes; & vous lui donnez de l'argent.

Je ſuis bien glorieux de ce que M. l'auditeur Bertolini a trouvé mon livre aſſez bon pour le rendre meilleur, & a goûté mes principes. Je vous prierai, dans le temps, de me procurer un exemplaire de l'ouvrage de M. Bertolini;

(1) Imprimeur de ſes ouvrages à Paris.

j'ai trouvé ſa préface extrêmement bien; tout ce qu'il dit eſt juſte, excepté les louanges. Mille choſes bien tendres pour moi à M. l'abbé Niccolini. J'eſpere, mon cher Abbé, que vous viendrez nous voir à Paris cet hiver, & que vous viendrez joindre les titres d'Allemagne & d'Italie à ceux de France. Si vous paſſez par Turin, vous ſçavez les illuſtres amis que j'y ai; je vous embraſſe de tout mon cœur.





XLVIII.

AU MÊME.

A NAPLES, DE PARIS.

9 Avril 1754.

Je ſuis à Paris, depuis quelque tems, mon cher Comte. Je commence par vous dire que notre libraire Huart ſort de chez moi; & il m'a dit de très-bonnes raiſons qu'il a eues pour vous faire enrager; mais vous recevrez au premier jour votre compte & votre mémoire.

Vous avez une boëte pleine de fleurs d'érudition, que vous repandez à pleines mains dans tous les pays que vous parcourez. Il eſt heureux, pour vous, d'avoir paru avec honneur devant le pape (1); c'eſt le pape des ſçavans:

(1) Benoît XIV l'ayant fait aggréger à l'académie de l'hiſtoire Romaine, il avoit lu une

or les sçavans ne peuvent rien faire de mieux, que d'avoir pour leur chef celui qui l'est de l'église. Les offres qu'il vous a faites seroient tentantes pour tout autre que pour vous, qui ne vous laissez pas tenter, même par les apparences de la fortune, & qui avez les sentimens d'un homme qui l'auroit déja faite. Les belles choses que vous me dites de M. le C. de Firmian (2) ne sont point entiérement nouvelles pour moi; il est de votre devoir de me procurer l'honneur de sa connoissance; & c'est à vous à y travailler, sans quoi vous avez très-mal fait de me dire de si belles choses.

Dissertation en présence de Sa Sainteté qui assistoit réguliérement aux assemblées qu'il faisoit tenir dans le palais de sa résidence; cette Dissertation fut imprimée à Rome, & est insérée dans les Mémoires de l'académie de Cortone, *tome vj.*

(2) Alors ministre impérial à Naples, & actuellement ministre plénipotentiaire des états de Lombardie à Milan, admirateur des ouvrages de M. de Montesquieu, & ami des gens de lettres de tous les pays.

Je ne me ſouviens point d'avoir connu à Rome le pere Contucci (3). Le ſeul Jéſuite que je voyois, étoit le pere Vitri, qui venoit ſouvent dîner chez le cardinal de Polignac ; c'étoit un homme fort important (4), qui faiſoit des médailles antiques, & des articles de foi.

J'ai droit de m'attendre, mon cher ami, que vous m'écriviez bientôt une lettre datée d'Herculée, où je vous vois parcourant déja tous les ſouterreins. On nous en dit beaucoup de choſes ; celles que vous m'en direz, je les regarderai comme les relations d'un

(3) Bibliothécaire du collége Romain, & garde du cabinet des antiquités que le pere Kirker laiſſa à ce collége.

(4) Ce Jéſuite avoit à Rome beaucoup de part dans les affaires de la conſtitution *Unigenitus*, & brocantoit des médailles ; on connoiſſoit ſon projet d'un nouveau S. Auguſtin, pour l'oppoſer à l'Auguſtin de *Janſenius* ; ſes principes là-deſſus étoient tels, que les paradoxes du pere Hardouin n'euſſent fait que blanchir ; & le Pélagianiſme ſe ſeroit renouvellé dans toute ſon étendue.

auteur grave ; ne craignez point de me rebuter par les détails.

Je ſuis de votre avis ſur les querelles de Malte (5), que l'on traite de Turc à Maure ; c'eſt cependant l'Ordre, peut-être, le plus reſpectable qu'il y ait dans l'univers, & celui qui contribue le plus à entretenir l'honneur & la bravoure dans toutes les nations où il eſt répandu. Vous êtes bien hardi de m'adreſſer votre révérend Capucin : ne craignez-vous pas que je ne lui faſſe lire la lettre Perſane ſur les Capucins ?

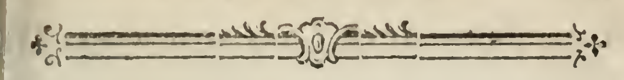
Je ſerai au mois d'Août à la Brède. O *Rus*, *quando te aſpiciam !* Je ne ſuis plus fait pour ce pays-ci, ou bien il faut renoncer à être citoyen ; vous devriez bien revenir par la France méridionale; vous trouverez votre ancien

(5) Il s'étoit alors élevé une diſpute entre la cour de Naples & l'ordre de Malte, au ſujet des droits de la monarchie de Sicile qu'on prétendoit s'étendre ſur cette iſle.

laboratoire ; & vous me donnerez de nouvelles idées ſur mes bois & mes prairies. La grande étendue de mes landes (6) vous offre de quoi exercer votre zéle pour l'agriculture ; d'ailleurs j'eſpere que vous n'oubliez point que vous êtes propriétaire de cent arpens de ces landes, où vous pourrez remuer la terre, planter & ſemer tant que vous voudrez. Adieu ; je vous embraſſe de tout mon cœur.

(6) Il gagna un procès contre la ville de Bourdeaux, qui lui porta onze cens arpens de landes incultes, où il ſe mit à faire des plantations de bois & des métairies, l'agriculture faiſant ſa principale occupation dans les momens de relâche. Il avoit fait préſent de cent arpens de ces terres incultes à ſon ami, pour qu'il pût exécuter librement ſes projets d'agriculture ; mais ſon départ & ſes engagemens ailleurs ont fait reſter ce terrein en friche.





XLIX.

AU MÊME ABBÉ DE GUASCO.

De la Brède le 3 Novembre 1754.

MON cher Abbé, vous devez avoir reçu la lettre que je vous ai écrite à Naples, & celle que j'adreſſai depuis à Rome. Je ne ſçais plus en quel endroit de la terre vous êtes; mais comme une de vos lettres du 13 Août 1754, eſt datée de Bologne, & m'annonce votre prochain retour à Paris, j'adreſſe celle-ci à Turin, chez votre ami le marquis de Barol.

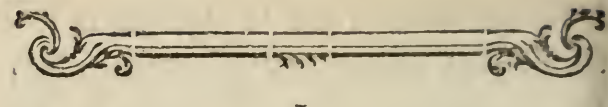
Je commence par vous remercier de votre ſouvenir pour le vin de Roche-Maurin, vous aſſurant que je ferai, avec la plus grande attention, la commiſſion de Milord Pembrok; c'eſt à mes amis, & ſur-tout à vous qui en valez dix autres, que je dois la réputation, où s'eſt mis mon vin dans l'Eu-

rope, depuis trois ou quatre ans; à l'égard de l'argent, c'eſt une choſe dont je ne ſuis jamais preſſé, Dieu merci. Vous ne me dites point ſi Milord Pembrok, qui vous parle de mon vin, ſe ſouvient de ma perſonne; je l'ai quitté, il y a deux ans, plein d'eſtime & d'admiration pour ſes belles qualités; vous ne me parlez point de M. de Cloire qui étoit avec lui, & qui eſt un homme de très-grand mérite, très-éclairé, & que je voudrois fort revoir. Je voudrois bien que vos affaires vous permiſſent de paſſer de Turin à Bourdeaux. Vous qui voyez tout, pourquoi ne voudriez-vous point voir vos amis & la Brède, toute prête à vous recevoir avec des *Io*; mais peut-être vous verrai-je à Paris, où vous ne devez point chercher d'autre logement que chez moi, d'autant plus que la dame Boyer, votre ancienne hôteſſe, n'eſt plus; dès que je vous ſçaurai arrivé, je hâterai mon départ.

Ce que vous a dit le pape de la lettre (1) de Louis XIV, à Clément XI, est une anecdote assez curieuse. Le confesseur n'eut pas sans doute plus de difficulté d'engager le roi à promettre qu'il feroit rétracter les quatre propositions du clergé, qu'il en eut à faire promettre que sa bulle feroit reçue sans contradiction; mais les rois ne peuvent pas tenir tout ce qu'ils promettent, parce qu'ils promettent quelquefois sur la foi de ceux qui les conseillent suivant leurs intérêts. Adieu, mon cher Comte; je vous salue & embrasse mille fois.

---

(1) Sa Sainteté lui avoit dit, avoir entre ses mains une lettre par laquelle ce monarque promettoit à Clément XI de faire retracter son clergé de la délibération, touchant les quatre propositions du clergé de France de 1682; que cette lettre lui avoit tenu si fort à cœur, qen pour la tirer des mains du cardinal Annibal Albani Camarlingue, qui faisoit difficulté de la livrer, il avoit été obligé de lui accorder, non sans quelque scrupule, disoit-il, certaines dispenses que ce cardinal exigeoit.



L.

A MONSEIGNEUR CERATI.

De Bourdeaux le 1. Décembre 1754.

JE commence par vous embraſſer, bras deſſus & bras deſſous. J'ai l'honneur de vous préſenter M. de la Condamine de l'académie des ſciences de Paris. Vous connoiſſez ſa célébrité ; il vaut mieux que vous connoiſſiez ſa perſonne ; & je vous le préſente, parce que vous êtes toute l'Italie pour moi. Souvenez-vous, je vous prie, de celui qui vous aime, vous honore & vous eſtime plus que perſonne dans le monde.





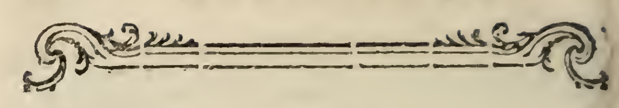
LI.

A L'ABBÉ MARQUIS NICCOLINI.

De Bourdeaux le 1. Décembre 1754.

PERMETTEZ, mon cher Abbé, que je me rappelle à votre amitié ; je vous recommande M. de la Condamine. Je ne vous dirai rien, sinon qu'il eſt de mes amis ; ſa grande célébrité vous dira d'autres choſes ; & ſa préſence dira le reſte. Mon cher Abbé, je vous aimerai juſqu'à la mort.





L I I.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

De la Brède ce 2 Décembre 1754.

Soyez le bien-venu, mon cher Comte ; je ne doute pas que ma concierge n'ait fait bien échauffer votre lit. Fatigué, comme vous deviez l'être, d'avoir couru la poste jour & nuit, & des courses faites à Fontainebleau, vous aviez besoin de ces petits soins pour vous remettre. Vous ne devez point partir de ma chambre ni de Paris, que je n'arrive, à moins que vous ne vouliez venir à Paris, pour me dire que je ne vous verrai pas. Je vois que vous allez en Flandre. Je voudrois bien que vous eussiez d'assez bonnes raisons de rester avec nous, outre celle de l'amitié ; mais je vois qu'il ne faudra bientôt plus à nos prélats, pour coo-

pérateurs, que des D....... (1). Euſſiez-vous cru que ce laquais métamorphoſé en prêtre fanatique, conſervant les ſentimens de ſon premier état, parvînt à obtenir une dignité

(1) Pierre D...... fut laquais du fils de M. de Monteſquieu, pendant qu'il étoit au collége de Louis le Grand; ayant appris un peu de latin, il ſe ſentit appellé à l'état eccléſiaſtique; & par l'interceſſion d'une dame, il obtint de monſeigneur l'évêque de Bayonne, dont il étoit diocéſain, la permiſſion d'en prendre l'habit. Devenu prêtre & bénéficier dans l'égliſe, il vint à Paris demander à M. de Monteſquieu ſa protection auprès de M. le comte de Maurepas, pour avoir un meilleur bénéfice qui vaquoit, le priant, à cet effet, de ſe charger d'une requête pour le miniſtre. Elle débutoit par ces mots : *Pierre D.... prêtre du diocèſe de Bayonne, ci-devant employé par feu M. l'évêque à découvrir les complots des Janſéniſtes; ces perfides qui ne connoiſſent ni pape, ni roi*, &c. M. de Monteſquieu ayant lu ce début, plia la requête, la rendit au ſuppliant, & lui dit: „ Allez, M. la préſenter vous-même; elle vous fera honneur & aura plus d'effet; mais auparavant paſſez dans ma cuiſine pour déjeûner avec mes valets; „ ce que M. D..... n'oublioit jamais de faire dans les viſites fréquentes qu'il faiſoit à ſon ancien maître. Il parvint, quelque tems après, à la dignité de tréſorier, dans un chapitre d'une cathédrale en Bretagne.

dans un chapitre? J'aurai bien des choses à vous dire, si je vous trouve à Paris, comme je l'espere ; car vous ne brulerez pas un ami qui abandonne ses foyers pour vous courir, dès qu'il sçait où vous prendre.

Je suis fort aise, que S. A. R. monseigneur le duc de Savoye, agrée la dédicace de votre traduction italienne ; & très-flatté que mon ouvrage paroisse en Italie sous de si grands auspices. J'ai achevé de lire cette traduction ; & j'ai trouvé par-tout mes pensées, rendues aussi clairement que fidelement. Votre épître dédicatoire est aussi très-bien ; mais je ne suis pas assez fort dans la langue italienne, pour juger de la diction.

Je trouve le projet & le plan de votre Traité sur les statues (2) inté-

(2) Cet ouvrage, qui n'étoit alors que commencé, a été continué ; mais les incommodités survenues à l'Auteur, l'ont empêché, pendant quelques années, d'y donner la derniere main.

ressant & beau; & je ſuis bien curieux de le voir. Adieu.

J'apprens cependant qu'il vient d'être terminé, & qu'il ne reſte plus que d'être copié, pour être mis en état d'être imprimé. Quelques chapitres qui ont été lus par des ſçavans, en font bien juger, & ſouhaiter d'avoir l'ouvrage en entier. On dit qu'on y trouve autant de philoſophie que d'érudition.





LIII.

AU MÊME.

De la Brède ce 5 Décembre 1754.

DANS l'incertitude où je ſuis, que vous m'attendiez, je vous écrirai encore une lettre avant de partir. Vous êtes Chanoine de Tournay; & moi je fais des prairies. J'aurois beſoin de cinquante livres de graines de treffle de Flandre, que l'on pourroit m'envoyer par Dunkerque à Bourdeaux. Je vous prie donc de charger quelqu'un de vos amis à Tournay, de me faire cette commiſſion; & je vous payerai comme un gentilhomme, ou, pour mieux dire, comme un marchand; & quand vous viendrez à la Brède, vous verrez votre treffle dans toute ſa gloire. Conſiderez que mes prés ſont de votre création:

ce ſont des enfans, à qui vous devez continuer l'éducation. Je compte que vous aurez vu nos amis, & que vous leur aurez un peu parlé de moi. Je vous verrai certainement bientôt; mais cela ne doit point vous empêcher de faire des hiſtoires du Prétendant à Mlle Betti (1); vous n'en ſerez que mieux ſoigné. Je vous marquerai, par une lettre particuliere, le jour de mon arrivée, que je ne ſçais point; & quand je ne vous écrirois pas, en cas que j'apparuſſe devant vous, ſans vous avoir prévenu, vous aurez bientôt tranſporté votre pelliſſe, votre bréviaire & vos médailles dans l'appartement de mon fils. Quand vous verrez Mad. Dupré de S. Maur, demandez-lui ſi elle a reçu une lettre de moi? Préſentez-lui, je vous prie, mes reſpects, & à M. de Trudai-

(1) Irlandoiſe, concierge de la maiſon qu'il tenoit à Paris, fort zélée pour le Prétendant.

ne, notre respectable ami; l'Abbé, encore une fois, attendez-moi.

Puisque vous êtes d'avis que j'écrive à M. l'auditeur Bertolini, je vous adresse la lettre pour la lui faire tenir. Je vous embrasse de tout mon cœur.





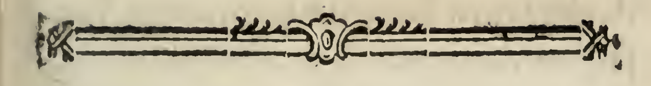
LIV.

A M. L'AUDITEUR BERTOLINI, A FLORENCE.

JE finis la lecture des deux morceaux de votre préface (1), Monsieur; & je prends la plume pour vous dire que j'en ai été enchanté; & quoique je ne l'aie vue qu'au travers de mon amour-propre, parce que je m'y trouve paré, comme dans un jour de fête, je ne crois pas que j'euſſe pu y trouver tant de beautés, ſi elles n'y étoient point. Il y a un endroit que je vous ſupplie de re-

(1) Ce magiſtrat éclairé, de Florence, a fait un ouvrage, dans lequel il prouve, que les principes de l'Eſprit des Loix ſont ceux des meilleurs écrivains de l'antiquité. Cet ouvrage n'a point été imprimé; & la république des lettres a droit de le lui demander. Le diſcours préliminaire de cet ouvrage eſt actuellement ſous-preſſe; & je crois que le public me ſçaura gré de lui en avoir fait part.

trancher : c'eſt l'article qui concerne les Anglois, & où vous dites que j'ai fait mieux ſentir la beauté de leur Gouvernement, que leurs auteurs mêmes. Si les Anglois trouvent que cela ſoit ainſi, eux qui connoiſſent mieux leurs livres que nous, on peut être ſûr qu'ils auront la générosité de le dire ; ainſi renvoyons leur cette queſtion. Je ne puis m'empêcher, Monſieur, de vous dire, combien j'ai été étonné de voir un étranger poſſéder ſi bien notre langue ; & j'ai encore des remercimens à vous faire ſur mon apologie que vous faites, vous qui m'entendez ſi bien, contre des gens qui m'ont ſi mal entendu, qu'on pourroit gager qu'ils ne m'ont pas ſeulement lu. D'ailleurs je dois me féliciter, de ce que quelques endroits de mon livre vous ont fourni une occaſion de faire l'éloge de la grande Reine. J'ai, Monſieur, l'honneur d'être avec des ſentimens remplis de reſpect & de conſidération.



LV.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

De la Brède, ce 8 Décembre 1754.

TOUT bien pesé, je ne puis encore me déterminer à livrer mon Roman d'Arsace (1) à l'imprimeur. Le triomphe de l'amour conjugal de l'Orient est, peut-être, trop éloigné de nos moeurs, pour croire qu'il seroit bien reçu en France. Je vous apporterai ce manuscrit; nous le lirons ensemble; & je le donnerai à lire à quelques amis; à l'égard de mes voyages, je vous promets que je les mettrai en ordre, dès que j'aurai un peu de loisir; & nous

(1) Ce Roman n'a pas été imprimé depuis sa mort; & le manuscrit est entre les mains de son fils M. le baron de Secondat. La saine politique dont il est rempli, perd peut-être autant à cette suppression, que l'amour conjugal, qui en fait la base.

deviserons à Paris sur la forme (2) que je leur donnerai. Il y a encore trop de personnes, dont je parle, vivantes pour publier cet ouvrage; & je ne suis pas dans le systême de ceux, qui conseillérent à M. de Fontenelle de *vuider le sac* (3), avant que de mourir. L'impression de ses Comédies n'a rien ajoûté à sa réputation.

Puisque vous vous piquez d'être quelquefois antiquaire, je ne vois point

---

(2) Il hésitoit s'il réduiroit les Mémoires de ses voyages en forme de lettres, ou en simple récit; prévenu par la mort, nous sommes privés jusqu'ici de l'ouvrage d'un voyageur philosophe, qui sçavoit voir là, où les autres ne font que regarder.

(3) En l'année 1749, M. de Fontenelle desirant de publier ses comédies, en fit lecture dans la société de Mad. de Tencin, pour sçavoir s'il devoit les faire paroître. Elles furent jugées au-dessous de la grande réputation de leur auteur; & Mad. de Tencin fut chargée de le détourner de les faire imprimer, ce à quoi M. de Fontenelle déféra; mais l'amour paternel s'étant réveillé, il voulut avoir l'avis d'une autre société, qui lui persuada de *vuider le sac* de tous ses manuscrits; & cet avis l'emporta; mais le public ne fut pas si indulgent sur ces comédies,

d'inconvénient de donner à votre collection le titre de *Galerie de portraits politiques de ce ſiécle ;* & pour moi, qui ne ſuis point antiquaire, je la préférerai à une galerie de ſtatues. Vous ſongez ſans doute, qu'un pareil ouvrage ne doit être que pour le ſiécle à venir, auquel on peut être utile ſans danger ; car, comme vous le remarquez, le caractere & les qualités perſonnelles des négociateurs & des miniſtres, ayant une grande influence ſur les affaires publiques & les événemens politiques, l'entrée de ce ſanctuaire eſt dangereuſe aux profanes. Adieu.



LVI.

BILLET AU MÊME.

De Paris, en 1755.

VOus fûtes hier de la dispute avec M. de Mairan (1) sur la Chine. Je crains d'y avoir mis trop de vivacité ; & je serois au désespoir d'avoir fâché cet excellent homme. Si vous allez dîner aujourd'hui chez M. de Trudaine (2),

---

(1) De l'académie des sciences, & de l'académie françoise, très-connu par des ouvrages excellens, & par l'honnêteté & la douceur de son caractere ; ces deux sçavans n'étoient pas du même avis sur quelques points qui regardoient les Chinois, sur lesquels M. de Mairan étoit prévenu par les lettres du pere Parannin, Jésuite, & dont M. de Montesquieu se méfioit. Lorsque le voyage de l'amiral Anson parut, il s'écria : » Ah ! je l'ai toujours dit, que les Chi- » nois n'étoient pas si honnêtes gens, qu'ont » voulu le faire croire les Lettres édifiantes. „

(2) Conseiller d'état, & intendant des finances, qui vit beaucoup avec les hommes de lettres les plus distingués, & s'occupe avec zéle, de l'encouragement des arts ; il étoit un des amis les plus intimes de M. de Montesquieu.

vous l'y trouverez peut-être; en ce cas, je vous prie de ſonder un peu s'il a mal pris ce que j'ai dit; & ſur ce que vous me rendrez, j'agirai de façon avec lui, qu'il ſoit convaincu du cas que je fais de ſon mérite & de ſon amitié.



LVII.

A LA COMTESSE DE PONTAC (1).

DE CLERAC A BOURDEAUX.

VOUS êtes bien aimable, Madame, de m'avoir écrit ſur le mariage de ma fille (2); elle & moi vous ſommes très-dévoués; & nous vous demandons toutes deux l'honneur de vos bontés. J'apprends que les jurats (3) ont en-

(1) Cette Lettre eſt déplacée; elle devoit être à la page 40, avant celle à M. Cérati.

(2) Il venoit de la marier à M. de Secondat d'Agen, gentilhomme d'une autre branche de ſa maiſon, dans la vue de conſerver ſes terres dans ſa famille, au cas que ſon fils, qui étoit marié depuis pluſieurs années, continuât de n'avoir point d'enfans. Mademoiſelle de Monteſquieu fut d'un grand ſecours à ſon pere dans la compoſition de l'Eſprit des Loix, par les lectures journalieres qu'elle lui faiſoit pour ſoulager ſon lecteur ordinaire. Les livres même les plus ingrats à lire, tels que Beaumanoir, Joinville, & autres de cette eſpece, ne la rebutoient point; elle s'en divertiſſoit même, & égaioit fort ces lectures, en répétant les mots qui lui paroiſſoient riſibles.

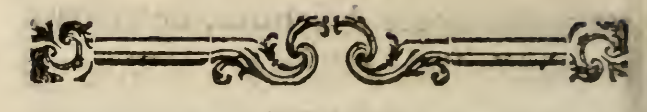
(3) Titre des premiers magiſtrats de la ville

voyé une bouſe de jettons, de velours brodée à l'Abbé Vénuti ; je croyois qu'ils ne ſçauroient pas faire cela même. Le préſent n'eſt pas important ; mais c'eſt le préſent d'une grande cité ; & ce régal auroit encore très-bon air en Italie ; mais là, il n'a pas beſoin de bon air, parce que l'Abbé y eſt ſi connu, qu'on ne peut rien ajoûter à ſa conſidération. Dites, je vous prie, à l'Abbé de Guaſco, que je ne puis comprendre comment les echos ont pu porter à M. le Mercure de Paris, des vers (3) faits dans le bois de la Brède. Je ſuis fort fâché de ne l'avoir pas ſçu plutôt, parce que j'aurois donné ce ſonnet en dot à ma fille. J'ai l'honneur d'être, Madame, avec toute ſorte de reſpect.

---

de Bourdeaux ; ils firent ce préſent à M. l'abbé Vénuti, pour lui marquer la reconnoiſſance de la ville, pour les inſcriptions & autres compoſitions qu'il avoit faites à l'occaſion des fêtes données à Bourdeaux, au paſſage de madame la Dauphine, fille du roi d'Eſpagne.

(4) Ce ſont les mêmes, dont il eſt parlé dans la Lettre du 19 Février 1745.



LVIII.

A L'ABBÉ COMTE DE GUASCO.

A Paris, 5 Décembre 1750 (1).

MON cher Abbé, il eſt bon d'avoir l'eſprit bienfait ; mais il ne faut pas être la dupe de l'eſprit des autres. M. l'Intendant peut dire ce qui lui plaît ; il ne ſçauroit ſe juſtifier d'avoir manqué de parole à l'Académie, & de l'avoir induite en erreur par de fauſſes promeſſes. Je ne ſuis pas ſurpris que, ſentant ſes torts, il cherche à ſe juſtifier ; mais vous, qui avez été témoin de tout, ne devez point vous laiſſer ſurprendre par des excuſes qui ne valent pas mieux que ſes promeſſes. Je

(1) Cette lettre, qui ne ſe trouve pas dans la premiere édition, nous a été fournie trop tard, pour pouvoir être placée dans ſon rang.

me trouve trop bien de lui avoir rendu ſon amitié, pour en vouloir encore. A quoi bon l'amitié d'un homme en place, qui eſt toujours dans la méfiance ; qui ne trouve juſte que ce qui eſt dans ſon ſyſtême ; qui ne ſçait jamais faire le plus petit plaiſir, ni rendre aucun ſervice ? Je me trouverai mieux d'être hors de portée de lui en demander ni pour les autres, ni pour moi ; car je ſerai délivré par-là de bien des importunités :

Dulcis inexpertis cultura potentis amici :
Expertus metui.

Il faut éviter une coquette qui n'eſt que coquette, & ne donne que des fauſſes eſpérances. Voilà mon dernier mot. Je me flatte que notre ducheſſe entrera dans mes raiſons ; ſon francaleu n'en ira ni plus ni moins.

Je ſuis très - flatté du ſouvenir de M. l'abbé Oliva (2). Je me rappelle

(2) Bibliothécaire du cardinal de Rohan à l'hôtel de Soubiſe, chez qui s'aſſembloient, un

toujours avec délices, les momens que je paſſai dans la ſociété littéraire de cet Italien éclairé, qui a ſçu s'élever au-deſſus des préjugés de ſa nation. Il ne fallut pas moins que le deſpotiſme, & les tracaſſeries d'un pere Tournemine, pour me faire quitter une ſociété dont j'aurois voulu profiter. C'eſt une vraie perte pour les gens de lettres, que la diſſolution de ces ſortes de petites academies libres ; & il eſt fâcheux

jour de la ſemaine, pluſieurs gens de lettres, pour converſer ſur des ſujets littéraires. M. de Monteſquieu, dans le premier voyage qu'il fit à Paris, fréquentoit cette ſociété ; mais trouvant que le P. Tournemine y vouloit dominer, & obliger tout le monde à ſe plier à ſes opinions, s'en retira peu-à-peu, & n'en cacha pas la raiſon. Depuis lors, le P. Tournemine commença à lui faire des tracaſſeries dans l'eſprit du cardinal de Fleury, au ſujet des *Lettres Perſanes.* On a entendu compter à M. de Monteſquieu, que, pour s'en venger, il ne fit jamais autre choſe, que de demander à ceux qui lui parloient : Qui eſt-ce que le P. Tournemine? Je n'en ai jamais entendu parler ; ce qui piquoit beaucoup ce Jéſuite, qui aimoit paſſionnément la célébrité.

pour vous, que celle du pere Desmolets (3) soit aussi culbutée. J'exige que vous m'écriviez encore avant votre départ pour Turin ; & je vous somme d'une Lettre dès que vous y serez arrivé. Adieu.

---

(3) On a plusieurs volumes de fort bons Mémoires littéraires, lus dans cette société, recueillis par ce bibliothécaire de l'Oratoire, chez qui s'assembloient ceux qui en sont les auteurs. Les Jésuites, ennemis des PP. de l'Oratoire, ayant peint ces assemblées, quoique simplement littéraires, comme dangereuses, à cause des disputes théologiques du tems, elles furent dissoutes, non sans un préjudice réel pour le progrès de la littérature.





LIX.

AU GRAND PRIEUR SOLAR,

A Turin (1).

VOTRE Excellence a beau dire ; je ne trouve pas les excuſes que vous m'apportez de la rareté de vos Lettres, aſſez bonne, pour vous la pardonner ; & c'eſt parce que je ne trouve pas vos raiſons aſſez bonnes, que je vous écris en cérémonie pour me venger.

Je vous dirai pour nouvelle, que l'on vient d'exiler un conſeiller de notre parlement, parce qu'il a prêté ſa plume à coucher les remontrances que le corps à cru devoir faire au Roi ; & ,

(1) Cette lettre ne ſe trouve pas dans la premiere édition ; elle nous eſt parvenue trop tard ; c'eſt pourquoi elle n'occupe pas ici ſa véritable place.

ce qu'il y a de plus incroyable encore, est quel'exil a été ordonné, sans qu'on ait même lu les remontrances.

L'abbé de Guasco est de retour de son voyage de Londres, dont il est fort content. Il se loue beaucoup de M. & de Madame de Mirepoix, à qui vous l'aviez recommandé; il dit qu'ils sont fort aimés dans ce pays-là. Notre abbé enthousiasmé des succès de l'inoculation, dont il s'est donné la peine de faire un cours à Londres, s'est avisé de la prôner un jour en présence de Mme la duchesse du Maine, à Sceaux; mais il en a été traité comme les apôtres qui prêchent des vérités inconnues. Madame la duchesse se mit en fureur, & lui dit qu'on voyoit bien qu'il avoit contracté la férocité des Anglois, & qu'il étoit honteux qu'un homme de son caractère, soutînt une une thèse aussi contraire à l'humanité. Je crois que son apostolat ne fera pas

fortune à Paris (2). En effet, comment se persuader qu'un usage Asiatique, qui a passé en Europe par les mains des Anglois, & nous est prêché par un étranger, puisse être cru bon chez nous, qui avons le droit exclusif du ton & des modes? L'abbé compte de faire un voyage en Italie au printems prochain; il me charge de vous dire qu'il se fait d'avance un grand plaisir de vous trouver à Turin. Je voudrois bien pouvoir me flatter de le partager avec lui; mais je crois que mon vieux château, & mon cuvier me rappelle-

---

(2) Ce ne fut en effet qu'après le voyage que M. de la Condamine fit à Londres peu d'années après, qu'on vit, à Paris, les premiers essais de l'inoculation. Cet académicien ne se borna pas à faire verbalement des rapports de ses Observations sur cette pratique; mais il les mit par écrit, & les communiqua au public; le mettant par-là en état d'y réfléchir, & de se persuader de la réalité des avantages qu'on retireroit de cette pratique, néanmoins encore combatue par la déraison du préjugé, & la cabale de bien des médecins.

ront bientôt dans ma province ; car, depuis la paix, mon vin fait encore plus de fortune en Angleterre, qu'en a fait mon livre. Je vous prie de dire les choses les plus tendres de ma part à M. le Marquis de Breille, & de me donner bientôt des nouvelles des deux personnes que j'aime, & que je respecte le plus à Turin.



LX.

FRAGMENT

D'une Lettre de M. de Monteſquieu, au Roi de Pologne, Duc de Lorraine.

SIRE, il faudra que votre majeſté ait la bonté de répondre elle-même à ſon académie, du mérite que je puis avoir. Sur ſon témoignage, il n'y aura perſonne qui ne m'en croie beaucoup. Votre Majeſté voit que je ne perds aucune des occaſions qui peuvent un peu m'approcher d'elle ; & quand je penſe aux grandes qualités de Votre Majeſté, mon admiration demande toujours de moi ce que le reſpect veut me défendre.

---

(1) Pour demander à ſa majeſté une place dans l'académie de Nancy.





LXI.

FRAGMENT

De la Réponse du Roi de Pologne à la Lettre précedente.

MONSIEUR, je ne puis que bien augurer de ma ſociété littéraire, du moment qu'elle vous inſpire le deſir d'y être reçu. Un nom auſſi diſtingué que le vôtre dans la république des lettres; un mérite plus grand encore que votre nom, doivent la flatter ſans doute; & tout ce qui la flatte me touche ſenſiblement. Je viens d'aſſiſter à une de ſes ſéances particulieres. Votre Lettre que j'ai fait lire, a excité une joie qu'elle s'eſt chargée elle-même de vous exprimer. Elle ſeroit bien plus grande, cette joie, ſi la ſociété pouvoit ſe promettre de vous poſſéder de tems en tems. Ce bonheur, dont elle connoîtroit le prix, en ſeroit un pour moi, qui ſerois véritablement

ravi de vous revoir à ma cour. Mes ſentimens pour vous ſont toujours les mêmes; & jamais je ne ceſſerai d'être bien ſincérement, M. votre bien affectionné, STANISLAS ROI (1).

---

(1) Cette lettre fut envoyée à M. de Monteſquieu, en même tems que celle du ſecrétaire perpétuel, écrite au nom de l'académie. Le ſecrétaire lui marquoit que la ſociété avoit vu avec joie la lettre qu'il avoit écrite à Sa Majeſté : » Vous lui demandez, Monſieur, diſoit-il, une » grace que nous aurions été empreſſés de vous » demander à vous-même, ſi l'uſage nous l'avoit » permis. Nous nous eſtimons heureux, que vous » préveniez nos deſirs. Vous pouvez, plus qu'un » autre, nous faire entrer dans l'Eſprit de nos » Loix, & nous apprendre à remplir les vues » du monarque que vous aimez & que nous » voulons tâcher de ſatisfaire. C'en eſt déja un » moyen, que de vous donner une place parmi nous; & nous vous l'accordons avec d'autant plus de plaiſir, que nous pouvons par » là, nous acquitter envers Sa Majeſté, d'une partie de notre reconnoiſſance, &c. » La ſatisfaction qu'avoit l'académie de répondre aux deſirs de M. de Monteſquieu, fut bientôt aumentée par l'envoi que ce nouveau confrere lui fit, d'un Ecrit qui a pour titre *Lyſimaque:* il étoit accompagné de la Lettre ſuivante, adreſſée au ſecrétaire de la ſociété. On y verra quelle étoit la raiſon qui engageoit M. de Monteſquieu à préférer à tout autre ſujet, celui qu'il traite dans cet ouvrage.



LXII.

A M. DE SOLIGNAC,

Secrétaire de la Société littéraire de Nancy.

MONSIEUR, je crois ne pouvoir mieux faire mes remercimens à la ſociété littéraire, qu'en payant le tribut que je lui dois, avant même qu'elle me le demande, & en faiſant mon devoir d'académicien au moment de ma nomination; & comme je fais parler un monarque, que ſes grandes qualités éleverent au thrône de l'Aſie, & à qui ces mêmes qualités firent éprouver de grands revers, je le peins comme le pere de la patrie, l'amour & les délices de ſes ſujets; j'ai cru que cet ouvrage convenoit mieux à votre ſociété qu'à toute autre. Je vous ſupplie d'ailleurs, de vouloir bien lui marquer mon extrême reconnoiſſance, &c. A Paris, le 4 Avril 1751.



LXIII.

LETTRE

De Madame la Duchesse d'AIGUILLON à M. l'Abbé de GUASCO.

De Pont-Chartrain le 17 Février 1755.

JE n'ai pas eu le courage, M. l'Abbé, de vous apprendre la maladie, encore moins la mort de M. de Montesquieu. Ni le secours des médecins, ni la conduite de ses amis, n'ont pu sauver une tête si chere. Je juge de vos regrets par les miens. *Quis desiderio sit pudor tam cari Capitis.* L'intérêt que le public a témoigné pendant sa maladie; le regret universel; ce que le Roi en a dit (1) publiquement, que c'étoit un homme im-

(1) S. M. envoya outre cela, chez lui, un seigneur de la cour, pour avoir des nouvelles de son état.

possible à remplacer, sont des ornemens à sa mémoire, mais ne consolent point ses amis. Je l'éprouve ; l'impression du spectacle, l'attendrissement se faneront avec le tems ; mais la privation d'un tel homme dans la société, sera sentie à jamais par ceux qui en ont joui. Je ne l'ai pas quitté (2) jusqu'au moment

(2) Cette assistance ne fut pas inutile au repos du malade ; & on lui devra peut-être un jour, quelque nouvelle richesse littéraire de cet homme illustre, dont le public auroit été probablement privé ; car on a appris qu'un jour, pendant que madame la duchesse d'Aiguillon étoit allée dîner, le pere Routh, Jésuite Irlandois, qui l'avoit confessé, étant venu ; & ayant trouvé le malade seul avec son secrétaire, fit sortir celui-ci de la chambre, & s'y enferma sous clef. Madame d'Aiguillon, revenue d'abord après dîner, trouva le secrétaire dans l'antichambre, qui lui dit, que le pere Routh l'avoit fait sortir, voulant parler en particulier à M. de Montesquieu. Comme, en s'approchant de la porte, elle entendit la voix du malade qui parloit avec émotion, elle frappa ; & le Jésuite ouvrit : *Pourquoi tourmenter cet homme mourant?* lui dit-elle alors : M. de Montesquieu reprenant lui-même la parole, dit : *Voilà, Madame, le pere Routh qui voudroit m'obliger de lui livrer la clef de mon armoire pour enlever mes papiers.* Madame

qu'il a perdu toute connoiſſance, dix-huit heures avant la mort; Madame Dupré lui a rendu les mêmes ſoins; & le Chevalier de Jaucour (3) ne l'a quitté qu'au dernier moment. Je vous ſuis, Monſieur l'Abbé, toujours auſſi dévouée.

---

d'Aiguillon fit des reproches de cette violence au confeſſeur, qui s'excuſa, en diſant : *Madame, il faut que j'obéiſſe à mes ſupérieurs*; & il fut renvoyé ſans rien obtenir. Ce fut ce Jéſuite qui publia, après la mort de M. de Monteſquieu, une Lettre ſuppoſée, adreſſée à Mgr Gaultieri, alors Nonce à Paris, dans laquelle il fait dire à cet illuſtre écrivain. « Que c'étoit le goût du neuf » & du ſingulier; le deſir de paſſer pour un génie » ſupérieur aux préjugés & aux maximes com- » munes; l'envie de plaire, & de mériter les » applaudiſſemens de ces perſonnes qui donnent » le ton à l'eſtime publique, & qui n'accordent » jamais plus ſûrement la leur, que quand on » ſemble les autoriſer à ſecouer le joug de toute » dépendance & de toute contrainte. » Le pere Routh eut l'imprudence de faire mettre un aveu ſi peu aſſorti au caractère de ſincerité de cet écrivain, dans la Gazette d'Utrecht, d'abord après ſa mort.

(3) Ce gentilhomme, fort ami de M. de Monteſquieu, a fait une étude particuliere de la médecine, & l'exerce ſimplement par goût & par amitié. C'eſt celui qui a fourni le plus d'articles à l'Encyclopédie.



LXIV.

ARTICLE

D'une Lettre du baron SECONDAT DE MONTESQUIEU, à l'Abbé Comte de GUASCO.

De Bourdeaux le 25 Mars 1765.

JE n'ai pu lire votre lettre de Florence du 8 Février, sans le plaisir le plus sensible & la plus tendre reconnoissance. Je connois depuis long-tems, de réputation, M. l'Abbé Marquis Niccolini & Monseigneur Cerati. J'en ai cent fois entendu parler à mon pere dans les termes les plus affectueux, & qui peignoient le mieux la sympathie qui étoit entre leurs ames & la sienne. J'accepte vos offres (1) & les leurs; elles sont

(1) Cet ami lui avoit écrit que monseigneur Cerati & M. l'abbé Niccolini, quoiqu'ils ne fus-

trop honorables à la mémoire de mon pere, pour n'être pas reçues avec tout le respect & toute la tendresse possible. Quelques académiciens contribueront avec plaisir à la dépense; mais nous ne pouvons pas faire beaucoup de fonds sur ces secours. Je ne puis même vous dire à présent, jusqu'où s'étendroit leur générosité. Je ne sçais si les François sont trop vains; mais nous croyons avoir à présent en France, des sculpteurs aussi habiles que ceux de l'Italie. On étoit même convenu du prix avec M. Lemoine. C'est l'homme du monde le plus généreux & le plus dé-

---

sent point membres de l'académie de Bourdeaux, vouloient s'associer à l'offre qu'il avoit déja faite lui-même, de contribuer à la dépense d'un buste en marbre de M. de Montesquieu, qu'il feroit exécuter en Italie par un des plus habiles sculpteurs, pour être placé dans la sale de ses assemblées, & cela, pour faciliter l'effet de la délibération que l'Académie avoit prise, d'ériger un pareil monument, mais qui étoit arrêtée, faute de fonds dans la caisse de ladite Académie.

ſintéreſſé. L'Académie françoiſe ayant déſiré d'avoir un portrait (2) de mon pere, & les peintres fameux de Paris ayant refuſé de s'en charger, vu la difficulté de réuſſir avec le ſeul ſecours de la médaille frappée par les Anglois, M. Lemoine ſe prêta, de la meilleure grace du monde, à aider un jeune peintre, par un médaillon en grand, qu'il eut la bonté de faire très-reſſemblant à la petite médaille. Or M. Lemoine ayant eu une fois dans ſa tête la figure de mon pere, ſera plus en état qu'un autre, de la rendre dans un

(2) M. de Monteſquieu ne s'étoit jamais ſoucié de ſe faire peindre ; & ce ne fut qu'après des difficultés infinies, qu'il accorda aux inſtances de M. l'abbé de Guaſco, qui étoit à Bourdeaux avec lui, de ſe laiſſer tirer par un peintre Italien qui paſſoit par cette ville en revenant d'Eſpagne. Cet ami poſſede ce portrait qui eſt aſſez reſſemblant, & le ſeul qui exiſte, fait d'après nature. Il m'a dit que le peintre aſſuroit n'avoir jamais peint un homme, dont la phyſionomie changeât tant d'un moment à l'autre, & qui eût ſi peu de patience à prêter ſon viſage.

buſte de marbre; & comme il a gardé le modèle de ce qu'il a fait, & qu'il l'a fait voir à pluſieurs perſonnes qui ont connu mon pere, & lui ont fait remarquer les défauts qui étoient reſtés dans ces eſſais, c'eſt encore une raiſon de plus, pour le faire réuſſir dans un ouvrage de conſéquence.





LXV.

ARTICLE

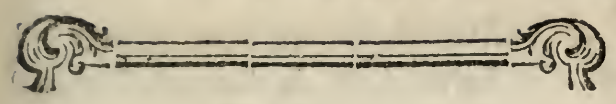
D'une autre Lettre du même au même.

De Bourdeaux.

JE vois que vous n'avez point reçu la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de Paris, dans laquelle je vous parlois amplement du buſte de l'Auteur de l'Eſprit des Loix. M. le prince de Beauvau, ayant été nommé commandant de la Guienne, en 1765, parut deſirer une place à l'académie de Bourdeaux; ſur le champ elle lui fut offerte, & il l'accepta: il pria l'Académie d'agréer qu'il fît faire un buſte en marbre de l'Auteur de l'Eſprit des Loix, pour être placé dans la ſale de ſes aſſemblées; cela fut agrée avec beaucoup de reconnoiſſance. M. Lemoine travaille à ce buſte, & il ſera bientôt achevé. Si mon-

ſeigneur Cerati, & M. le marquis Niccolini pouvoient deſirer d'être aſſociés étrangers de l'académie de Bourdeaux, je me ferois gloire de les propoſer par principe d'eſtime & de reconnoiſſance. Je ſçais qu'il y a mille choſes à en dire; mon pere ne me parloit d'eux, qu'avec des ſentimens les plus vifs de reſpect & d'amitié; mais comme je n'ai pas bien retenu tout ce qu'il m'en diſoit, je parlerai mieux d'après ce que vous m'en écrirez; & comme ancien membre de notre académie, vous devez vous intéreſſer à ſa gloire.

Fin des Lettres.



LXVI.

PORTRAIT

De Madame la Duchesse de MIREPOIX (1).

LA beauté que je chante, ignore ses appas.
Mortels, qui la voyez, dites lui qu'elle est belle,
Naïve, simple, naturelle
Et timide sans embarras.
Telle est la Jacinthe nouvelle;
Sa tête ne s'éleve pas
Sur les fleurs qui sont autour d'elle :
Sans se montrer, sans se cacher,
Elle se plaît dans la prairie;
Elle y pourroit finir sa vie,
Si l'œil ne venoit l'y chercher.

(1) Le premier éditeur de ces Lettres n'a rapporté que la traduction italienne de cette piéce, dont il est parlé dans la Lettre LIX, parce qu'il n'en avoit pas retrouvé l'original françois.

MIREPOIX reçut en partage
La candeur, la douceur, la paix:
Et ce ſont entre mille attraits,
Ceux dont elle veut faire uſage.
Pour altérer la douceur de ſes traits,
Le fier dedain n'oſa jamais
Se faire voir ſur ſon viſage.
Son eſprit a cette chaleur
Du ſoleil qui commence à naître;
L'Hymen peut parler de ſon cœur:
L'amour pourroit le méconnoître.



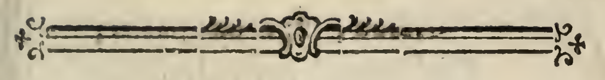
LXVII.

TRADUCTION DE LA PIÉCE PRÉCÉDENTE.

I VEZZI ſuoi la Dea, che io canto, ignora:
Voi, che ſiete con ella,
Dite le pur ch' è bella;
Dite le pur che ogn'atto diſinvolto,
Dolce, ſemplice, e ſchietta,
Senz' arte o ſtudio da Natura ha tolto;
Tal gentil mammoletta
La fronte ſopra i fior vergognoſetta
Non alza, ma tra l' erbe ſi ripoſa,
Senza far di ſe pompa o ſtarſi aſcoſa;
Là ſenza geloſia
Finire i dì potria,
Se il caſo non appella
L' ochio ver lei di giovine o donzella.
Mirepoà ebbe dal Cielo in ſorte
Candor dolcezza e pace;
Et fra tante ſue doti altere e accorte,

Sol d'eſſe ſi compiace ;
Ne diſdegno ardì mai colla ſua face
Far onta al vago angelico ſembiante ;
Ma ſtaſſi riſpettoſo a lei d'avante.
Il ſuo ſpirto ha il calore
Del ſol quando eſce fuore ;
Del ſuo tenero cuore
Imeneo ſol favella ,
Perde amor ſenza lei le ſue quadrella,





LXVIII.

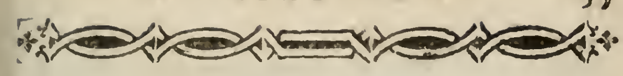
ADIEUX A GENES (1), *en 1728.*

ADIEU, Gènes déteſtable,
Adieu ſéjour de Plutus ;
Si le Ciel m'eſt favorable,
Je ne vous reverrai plus.
Adieu bourgeois & nobleſſe,
Qui n'a pour toutes vertus
Qu'une inutile richeſſe ;
Je ne vous reverrai plus.

(1) Cette piéce avoit été donnée par M. de Monteſquieu à un de ſés amis, à condition de ne la point faire voir, diſant que c'étoit une plaiſanterie faite dans un moment d'humeur ; d'autant qu'il ne s'étoit jamais piqué d'être poëte. Il la fit, étant embarqué pour partir de Genes, où il diſoit s'être beaucoup ennuyé, parce qu'il n'y avoit formé aucune liaiſon, ni trouvé aucun de ces empreſſemens qu'on lui avoit marqués par-tout ailleurs en Italie. Il faut que les Génois ſe ſoient bien civiliſés depuis, & aient beaucoup changé de méthode dans l'accueil qu'ils font aux étrangers ; ou bien l'ennui fit que l'Auteur voulut ſe divertir par cette petite ſatyre qui ne ſçauroit être priſe pour une choſe ſérieuſe, ni comme un jugement de ce voyageur éclairé.

Adieu, ſuperbes palais,
Où l'ennui, par préférence,
A choiſi ſa réſidence;
Je ne vous reverrai jamais.
Là le magiſtrat querelle
Et veut chaſſer les amans,
Et ſe plaint que ſa chandelle
Brûle depuis trop long-tems.
Le vieux noble, quel délice!
Voit ſon page à demi-nud,
Et jouit d'un avarice
Qui lui fait montrer le cul.
Vous entendez d'un jocriſſe
Qu'il ne dort ni nuit ni jour,
Qu'il a gagné la jauniſſe
Par l'excès de ſon amour.
Mais un vent plus favorable
A mes vœux vient ſe prêter;
Il n'eſt rien de comparable
Au plaiſir de vous quitter.





LXIX.

SONNET DE M. LE CHEVALIER *ADAMI*, SENATEUR FLORENTIN,

Fait à l'occaſion de la mort de M. le préſident de MONTESQUIEU.

ILLUSTRE genio che sì largo fiume
Di ſcienza ſocratica ſpargeſti,
E or ſplendi cinto dell'eterno lume
Che dell' util ſudore in premio aveſti.

Tu della dotta mente i vanni ergeſti
Ai fonti del volubile coſtume
Del dritto ai ſacri arcani, e dietti a queſti
Eccelſi voli il tuo ſaper le piume.

Tu la norma ſegnaſti onde in più forte
La civile amiſtà nodo ſi ſtringa,
Il più gran bene dell' umana ſorte.

Tu.... Ma qual dì ritrati ebbi luſinga!
Stan l'opre tue buor del poter di morte,
Ne vi è chi meglio ti colori e pinga.

ERRATA.

Page 21, ligne 7, de la note, intervention du miniſtre, *liſez* intervention du miniſtere.

Page 172, ligne 18, *au mot* étiquette, *ajoûtez la note qui ſuit :*

L'uſage de la cour de Vienne eſt de ne point donner, comme dans pluſieurs autres, un précepteur en chef au prince de la maiſon; mais ſeulement des inſtructeurs, dont chacun eſt chargé d'enſeigner la partie de littérature qu'on leur fait apprendre ; & dans le choix de ceux qu'on choiſit pour ces différens départemens, on ne conſulte que la capacité, ſans avoir égard à la condition des perſonnes.

Page 189, ligne derniere, *à la fin de la note ; après le mot* exigeoit, *il faut ajoûter :*

Le cardinal Polignac a conté à quelqu'un une anecdote qui a rapport à ceci, & qui eſt digne d'être rapportée. Le P. le Tellier alla un jour le trouver, & lui dit que le Roi étant déterminé de faire ſoutenir dans toute la France, l'infaillibilité, il prioit S. Em. d'y donner la main ; à quoi le Cardinal répondit : « Mon pere, ſi » vous entreprenez une pareille choſe, vous » ferez mourir le roi bientôt. » Ce qui fit ſuſpendre les démarches & les intrigues du confeſſeur à ce ſujet.

RÉPONSE

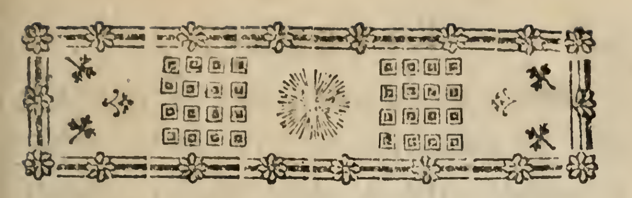
AUX OBSERVATIONS

SUR

L'ESPRIT DES LOIX.

AVERTISSEMENT.

M. *DE MONTESQUIEU, dans une Lettre à M. l'abbé* DE GUASCO, *qui est la quarante-unieme de ce Recueil, parle d'une RÉPONSE faite à une critique de l'*Esprit des Loix. *La part qu'a eue M. DE MONTESQUIEU à cette RÉPONSE, ou du moins l'intérêt qu'il paroissoit y prendre, nous a engagés à la placer à la suite de ces Lettres. Nous sçavons d'ailleurs qu'elle n'a point été publiée à Paris, & qu'on n'en a tiré qu'un petit nombre d'exemplaires à Bourdeaux. Nous avons cru devoir en retrancher les injures qui ne sont point des raisons.*



RÉPONSE AUX OBSERVATIONS SUR *L'ESPRIT DES LOIX.*

L'AUTEUR de la brochure qui a pour titre, *Obſervations ſur l'Eſprit des Loix*, ou *l'Art de lire ce livre, de l'entendre & d'en juger*, a diviſé ſa Critique en cinq articles ; la Religion, la Morale, la Politique, la Juriſprudence & le Commerce. Je me propoſe de ſuivre le même ordre, en répondant à ſes objections : ce ſera au lecteur à décider ſi j'aurai réuſſi.

Avant d'entrer en matiere, le Critique inſiſte principalement ſur le peu de méthode qui regne dans le livre de l'*Eſprit des Loix*. S'il faut l'en croire,

la marche en est irréguliere ; & rien n'y est à sa place.... Les plus belles choses y perdent, dit-il, *de leur prix, parce qu'elles n'y sont pas exposées dans le point de vue qui leur est propre.* Mais ne seroit-ce point que le Critique, en quittant la route que lui avoit tracée l'Auteur, s'est mis lui-même hors de la portée de *ces belles choses?* Il s'est formé un plan à sa façon : il a imaginé des titres qui n'ont aucun rapport avec celui du livre (1) ; & c'est là-dessus qu'il prétend juger un ouvrage, dont la liaison de toutes les parties, telle que M. de Montesquieu l'a conçue & exécutée, pouvoit peut-être seule répondre aux vues & au but que l'Auteur se proposoit en traitant de *l'Esprit des Loix*,

---

(1) *L'ame du monde*, ou *le Tableau moral de l'univers*. Je demande à l'Observateur quel rapport il y a entre ces deux titres ; s'il entend ce que c'est que l'ame du monde, & si ce titre n'auroit pas mieux convenu aux ouvrages de Lucrèce, de Spinosa, & autres Matérialistes?

Pour procéder avec méthode à l'examen de cet ouvrage, je me garderai bien, dit le Critique, *de m'engager dans la route que l'Auteur a ſuivie.* C'étoit pourtant ce qu'il auroit fallu faire, pour en montrer enſuite tous les inconvéniens, & en indiquer une meilleure.

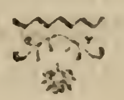
Cet ouvrage, continue l'Obſervateur, *eſt composé de cinq cens quatre-vingt-treize chapitres, qui ne ſervent qu'à y répandre de la confuſion.* Et pourquoi cela? J'aurois cru, au contraire, qu'une pareille diviſion ſuppoſeroit pour le moins, de l'arrangement & de la clarté. L'on n'imagine même pas comment il auroit été poſſible, ſans cela, de traiter méthodiquement une auſſi grande quantité de matieres, qui n'ont, la plûpart, aucun rapport entr'elles, & qui ſont toutes ſuſceptibles d'une infinité de diſtinctions.

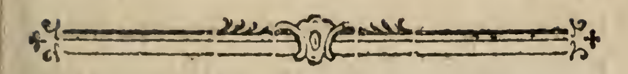
Voici une autre Obſervation préliminaire que le Critique fait ſur le titre du livre de *l'Eſprit des Loix*; elle mérite une réponſe. *Que ſignifie ce titre dans*

le ſens de l'auteur, dit-il (2)? *je n'ai encore trouvé perſonne qui ait ſçu me le dire. M. de Monteſquieu appelle les Loix, des rapports qui dérivent de la nature des choſes; l'Eſprit des Loix eſt donc l'eſprit de ces rapports; cela eſt-il bien clair?* A quoi je répons, que l'Auteur dit que les loix, dans la ſignification la plus étendue, ſont les *rapports néceſſaires* qui dérivent de la nature des choſes; & il explique, quelques pages plus loin, le titre de ſon livre, par ces mots: » Cet *Eſprit des Loix* conſiſte dans les » divers rapports que les loix doivent » avoir avec diverſes choſes. » Il me ſemble qu'il ſeroit bien difficile de donner une définition plus claire, & que ſi le lecteur n'eſt pas au fait, ce n'eſt pas la faute de l'Auteur.

---

(2) Page 10.





ARTICLE PREMIER.

De la Religion.

OBSERVATION.

1° L'AUTEUR de l'Eſprit des Loix a dit que la religion, en général, a plus de force & plus d'influence dans les états deſpotiques que dans les monarchies. « Dans ces premiers, » dit-il, on abandonnera ſon pere, on » le tuera même ſi le prince l'ordonne; » mais ou ne boira point de vin s'il » le veut & s'il l'ordonne, &c.

Sur quoi le Critique fait cette obſervation (3) : « L'Auteur ſuppoſe lui-» même ici une choſe fauſſe; ſçavoir, » que la religion qui interdit l'uſage » du vin, ne réprouve pas auſſi le par-» ricide.... Et plus bas : N'eſt-ce pas » une choſe ſinguliere, qu'on faſſe prin-

(3) Page 16 & 17.

» cipalement consister la loi de Maho-
» met à s'abstenir du vin ?

RÉPONSE. L'Auteur connoît trop bien les principes de toutes les religions, pour supposer rien qui y soit aussi contraire ; mais on n'ignore pas combien le peuple est attaché à certaines menues pratiques, & même à certaines coutumes, par préférence aux devoirs principaux de la religion. (4). L'on sçait aussi le pouvoir sans bornes que donne la loi de Mahomet aux empereurs Turcs sur la vie de leurs sujets. Il pourroit donc se trouver tel Mahométan qui croiroit accomplir la loi, & faire une œuvre méritoire en ôtant la vie à son pere, dès que ce seroit par ordre du Sultan, qui ne se résoudroit pas à boire du vin sur un

---

(4) Quelle peine n'eut pas le czar Pierre I, tout puissant & tout despotique qu'il étoit, pour obliger les Moscovites à se défaire de leur barbe ? Les prêtres leur en faisoient un cas de conscience.

pareil ordre, parce qu'il ne paroît par aucun précepte de la loi, que l'empereur ait le droit d'abroger ou de suspendre celle qui défend le vin aux sectateurs de Mahomet; au lieu qu'il est incontestable, suivant tous les principes de la religion des Turcs, que leur souverain a droit de vie & de mort sur tous ses sujets, & que ceux-ci se font, en général, un devoir & une gloire de s'y soumettre.

OBSERVATION. Page 17.

2° *Le Critique continue.* Sur quoi, dit-il, se fonde l'Auteur, lorsqu'il prétend que la religion a plus de force dans les états despotiques que dans les monarchies? . . . . Dans un état où l'on ne ménage rien, où l'on abuse de tout, on ne respecte pas plus la religion que tout le reste; dans les monarchies, au contraire, on a pour les loix du respect & de la soumission; à plus forte raison en aura-t-on aussi

pour la religion, qui eſt la premiere & la plus reſpectable de toutes les loix.

RÉPONSE. L'Auteur a dit ailleurs: Si la religion a ordinairement tant de force dans les états deſpotiques, c'eſt qu'elle forme une eſpece de dépôt ou de permanence; & j'ajoûte que la religion a plus de force dans les états deſpotiques que dans les monarchies; parce que dans les premiers, le deſpote ne connoiſſant que la religion au-deſſus de ſa volonté, c'eſt un grand frein pour le retenir, ſur-tout lorſque le peuple eſt ignorant & ſuperſtitieux, & par cela même, capable de tout, contre qui voudroit violer ce ſacré dépôt; il ſent dans cette affreuſe conſtitution, qu'il n'y a que la religion qui puiſſe combattre pour lui dans le cœur du tyran; la moindre violation des rits ſacrés lui préſage les excès de tous les maux, & ne lui laiſſe d'autre reſſource, qu'une prompte révolte. «Le

» roi de Perse est le chef de la religion, » dit M. de Montesquieu (5); mais » l'Alcoran régle la religion; l'empe- » reur de la Chine est le souverain pon- » tife; mais il y a des livres qui sont » entre les mains de tout le monde, » auxquels il doit lui-même se confor- » mer: en vain un empereur voulut-il » les abolir, ils triompherent de la ty- » rannie. »

La religion est donc la seule chose dont on n'abuse point dans le gouvernement despotique; l'Auteur ne dit nulle part, qu'elle ne soit également respectée dans la monarchie, & qu'elle ne doive l'être; mais il dit qu'elle y a moins de force, c'est-à-dire, moins d'influence sur ce qui regarde le gouvernement: cela se comprendra sans peine, si l'on fait attention que dans la monarchie, les loix, l'honneur, la distinction des rangs, les différens tri-

(5) Esprit des Loix, livre 25, chap. 8.

bunaux, les priviléges accordés aux divers états, &c. sont autant de moyens pour le prince, & de ressources pour les sujets, qui suppléent, en grande partie, à ce que la religion exigeroit des uns & des autres, pour le maintien de la constitution dans un gouvernement privé de tous ces avantages, tel qu'est un état purement despotique.

C'est peut-être cette différence qui a fait dire à l'Auteur, qu'un courtisan se croiroit ridicule dans une monarchie, d'alléguer au prince les loix de la religion: sur quoi le Critique cite de beaux vers d'Athalie (6); mais il ne faut que connoître les cours, pour convenir de ce que dit ici M. de Montesquieu. Racine n'avoit certainement pas puisé le caractere d'Abner chez les courtisans de son temps, qui sont encore les mêmes aujourd'hui; & quand il s'en trou-

(6) Page 19.

veroit quelques-uns ſur le nombre, capables d'un pareil héroïſme en faveur de leur religion, cela pourroit-il faire réglé ?

OBSERVATION. Page 22.

3° S'il eſt vrai que ce ſoit à la religion, dit le Critique, à adoucir & à tempérer le pouvoir arbitraire, bien loin de conclure, comme fait l'Auteur, que le mahométiſme ſoit plus convenable que l'évangile au gouvernement deſpotique, je tire une conſéquence toute contraire ; & je dis que c'eſt la religion chrétienne qui convient mieux que l'autre à la dureté de ce gouvernement.... C'eſt une façon bien ſinguliere de tempérer le pouvoir exceſſif du deſpotiſme, que de lui mettre en main un nouveau moyen de ſatisfaire ſa barbarie.

RÉPONSE. Si le but de l'Auteur avoit été d'examiner quelle eſt la religion qui convient le mieux pour adoucir la

rigueur du deſpotiſme, de la Mahométane, ou de la Chrétienne, l'obſervation du Critique ſeroit fondée ; mais M. de Monteſquieu a ſeulement voulu dire, que cette premiere s'accordant mieux avec les principes reçus dans un pays déja deſpotique, & qu'on veut conſerver tel, cette religion convient à ce pays, & peut contribuer mieux que toute autre à en maintenir le gouvernement ; le chriſtianiſme, au contraire, ſeroit plus propre à l'affoiblir par la douceur de ſes préceptes. « La » religion Chrétienne, dit-il, eſt éloi- » gnée du pur deſpotiſme ; c'eſt que la » douceur étant ſi recommandée dans » l'évangile, elle s'oppoſe à la colere » deſpotique, avec laquelle le prince » ſe feroit juſtice, & exerceroit ſes » cruautés. »

Quand M. de Monteſquieu donne à la religion Mahométane un caractere de ſévérité, ce n'eſt que relativement à la façon dont elle s'eſt établie, & dont

elle ſe maintient, & par comparaiſon avec la religion de J. C. la plus douce de toutes celles qui ont été prêchées aux hommes.

4° Sur ce que l'Auteur a dit que la religion Proteſtante convient mieux aux peuples du Nord & aux républiques; & la Catholique, à ceux du midi, & au gouvernement d'un ſeul: en quoi il s'étaie de bonnes raiſons, &, ce qui vaut encore mieux, de l'expérience; le Critique s'échauffe comme ſi M. de Monteſquieu avoit voulu établir que ces religions ſont abſolument néceſſaires ou eſſentielles à ces différens climats, ou à ces différens gouvernemens; mais il ne faut que voir les propoſitions de l'Auteur dans l'ouvrage même, pour comprendre qu'il n'a point prétendu donner de régle fixe ſur une matiere qui n'en ſouffre point; il a ſeulement examiné quelle eſt la religion qui a le plus d'analogie avec les divers climats ou les divers gouvernemens.

Le Critique nous apprend à propos de cela (7). « Que si les pays du Nord » sont devenus Luthériens, si ceux du » Midi sont restés Catholiques, si une » partie de la Suisse est devenue Cal- » viniste, c'est *uniquement* parce que » Luther & Calvin ont prêché leur » doctrine en Suisse & en Allemagne, » & qu'ils n'ont point pénétré vers le » midi de l'Europe. »

Ne diroit-on pas que tous les peuples qui furent à portée de connoître les nouvelles opinions de ces deux réformateurs, les adopterent? Mais j'aimerois autant, que, pour m'expliquer pourquoi les jours sont plus longs dans certaines saisons ou dans certains climats, que dans d'autres, l'on m'assurât que cela vient de ce que le soleil se leve plutôt & se couche plus tard, sans me donner d'autre cause physique de ce phénomene. « Luther, dit le

(7) Page 27.

» Critique, étoit un Allemand, & Cal-
» vin un François refugié en Suiſſe ;
» l'un eſt reſté dans ſon pays, parce
» qu'il y trouvoit de la protection ;
» l'autre a quitté le ſien, parce qu'il
» n'y trouvoit point de ſûreté. » Mais
pourquoi ces deux hommes ont-ils
trouvé de la protection en Suiſſe & en
Allemagne ? Pourquoi les ſouverains
& les peuples de ces pays-là ont-ils
été ſi fort diſpoſés à embraſſer leurs
opinions ? & pourquoi ne ſeroit-il pas
permis à un philoſophe d'examiner ſi
le climat, ou le gouvernement, n'ont
point eu de part au grand empreſſe-
ment avec lequel les uns & les autres
ſe ſont prêtés à cette révolution ?

5° Le Critique convient enſuite que
des peuples accoutumés à l'indépen-
dance, tels que des républicains, doi-
vent mieux s'accommoder de la reli-
gion Proteſtante que de la Catholique;
mais c'eſt pour en tirer une conſé-
quence tout-à-fait oppoſée à un des

principes de l'Auteur ; « car dit-il (8) ; » s'il eſt vrai que la religion la plus » commode eſt celle qui s'accorde le » mieux avec le gouvernement le plus » libre, il faut que *l'Auteur* convienne » néceſſairement, que l'état le plus » deſpotique doit être auſſi le plus diſ- » poſé à recevoir la religion la plus » gênante, la plus contraire à nos plai- » ſirs, la moins conforme à nos goûts, » à nos penchans, à nos inclinations, en » un mot, la religion Chrétienne. Cette » conſéquence, comme on voit, com- » bat directement les principes qu'il a » avancés plus haut ; ſçavoir, *Que le* » *gouvernement modéré convient mieux à* » *la religion Chrétienne, & le gouverne-* » *ment deſpotique, à la Mahométane.* »

A cela je répons que le raiſonnement du Critique porte à faux ; car le rapport qu'il peut y avoir entre le gouvernement & la religion, en pareille

(8) Page 30.

hypothèſe, ne ſçauroit tomber que ſur ce qui regarde les cérémonies, la diſcipline ou la morale : or ſi la religion Proteſtante eſt plus commode pour les deux premiers points, l'on eſt aſſez d'accord que ſur le dernier, elle ne diffère en rien de la Catholique; il ſuit donc, que ſi la religion Proteſtante convient mieux aux républiques, ce ne peut être que parce que la hiérarchie de l'égliſe s'y trouve plus conforme aux principes du gouvernement civil, ou, pour me ſervir des termes de l'Auteur, « c'eſt parce qu'une religion » qui n'a point de chef viſible, con» vient mieux à l'indépendance des *ré»publiques*, que celle qui en a un. »

Quant à la religion Chrétienne en général, conſiderée par oppoſition à la Mahométane, qui peut diſconvenir que celle-ci ne ſoit réellement plus gênante dans la pratique extérieure; par le grand nombre de cérémonies dont elle eſt chargée; par le retour des prieres à

différentes heures du jour, par les ablutions dont personne ne se dispense, &c? La religion de Jesus-Christ au contraire, toute spirituelle, n'est gênante qu'en ce qui regarde l'homme intérieur; elle sert à reprimer ses passions & ses desirs déréglés: or cela ne peut influer sur le gouvernement, que pour rendre les sujets meilleurs, & lés souverains plus modérés; ce qui s'accorde parfaitement avec les principes de l'auteur, bien loin d'y être contraire.

OBSERVATION. Page 17.

Il faut remonter à la page 36 de la brochure.

» 6° L'Auteur prétend, dit le Critique, que c'est le climat qui a prescrit des bornes à le religion Chrétienne & à la religion Mahométane; qu'il n'y a que les pays que ces deux religions occupent actuellement, qui leur conviennent à l'une & à l'autre, & que par-tout ailleurs elles ne pourroient pas subsister long-temps.

RÉPONSE. Je ne crois pas que l'Auteur ait rien dit de ſemblable. Il ne dit pas même que l'ancienne religion s'accorde toujours avec le climat, & que la nouvelle s'y refuſe toujours ; mais il dit que cela arrive *ſouvent*, *& qu'humainement parlant, il ſemble* que le climat a preſcrit des bornes à la religion Chrétienne & à la Mahométane. Le Critique trouve-t-il que ces mots *ſouvent*, *humainement parlant*, *il ſemble*, n'apportent aucune eſpece de modification ou d'adouciſſement à la choſe ?

7° Sur ce que l'Auteur a dit que l'opinion de la Métempſycoſe eſt faite pour le climat des Indes, où l'exceſſive chaleur brûle toutes les campagnes, & où l'on ne peut nourrir que très-peu de bétail, &c ; le Critique fait cette obſervation (9). « Pythagore, » qu'on regarde comme le premier au-

(9) Page 42.

» teur du ſentiment de la Métempſy-
» coſe, ne penſoit peut-être guères à
» tout cela, lorſqu'il a mis au jour ſon
» opinion ; de même que Moïſe ne ſon-
» geoit guères non plus à la ſanté de
» ſes freres, lorſqu'il leur défendit de
» manger du cochon. »

RÉPONSE. Pythagore n'eſt point l'inventeur de la Métempſycoſe ; il l'avoit priſe des Egyptiens, ſelon ce qu'on peut inférer d'un paſſage d'Hérodote (10) ; & il y a tout lieu de penſer que cette opinion, qui ſubſiſte encore parmi les Indiens, y étoit reçue long-temps avant que Pythagore n'éxiſtât.

(10) Les Egyptiens..... ont été les premiers qui ont ſoutenu que l'ame.... étoit immortelle, mais..... qu'étant ſortie du corps d'un homme mort, elle rentre dans celui de quelque animal.... Néanmoins quelques Grecs, dont je ſçais les noms, & que je ne crois pas qu'il ſoit beſoin de nommer, ſe ſont attribué cette opinion. Hérodote, livre 1, page 308, de la Traduction de Duryer.

Mais quand ce philoſophe en ſeroit le premier auteur, on auroit toujours droit de conclure que la Métempſycoſe convient mieux au climat des Indes, puiſqu'elle y dure encore ; au lieu qu'elle a fait bien peu de progrès, & qu'elle a été bientôt oubliée dans les lieux où elle a pris naiſſance.

La défenſe qui fut faite aux Juifs par Moïſe, ou plutôt par *la Sageſſe éternelle*, de manger du cochon, étoit auſſi très-conforme à la nature du climat, s'il eſt vrai, comme on l'aſſure, que cet animal engendre les maladies de la peau, auxquelles les peuples de l'Egypte & de la Paleſtine étoient fort ſujets.

OBSERVATION. Page 42.

Je reprens le livre de l'Eſprit des Loix, dit le Critique : Voici encore ce que j'y trouve. « Il n'eſt preſque pas » poſſible que le Chriſtianiſme s'éta- » bliſſe jamais à la Chine ; les vœux

» de virginité, les aſſemblées des fem-
» mes dans les égliſes, leur commu-
» nication avec les miniſtres de la re-
» ligion, leur participation aux ſacre-
» mens, la confeſſion auriculaire, l'ex-
» trême-onction, le mariage d'une ſeule
» femme; tout cela renverſe les mœurs
» & les manieres du pays, & frappe
» encore du même coup ſur la religion
» & ſur les loix. La religion Chrétienne,
» par l'établiſſement de la charité, par un
» culte public, par la participation aux
» mêmes ſacremens, ſemble demander
» que tout s'uniſſe; les rits des Chi-
» nois ſemblent ordonner que tout ſe
» ſépare. »

Sur quoi l'Obſervateur aſſure, « *Que*
» *la principale raiſon* qui empêche le
» Chriſtianiſme de faire de grands pro-
» grès à la Chine, c'eſt que ces peu-
» ples ſe regardant comme ſupérieurs
» à tous les autres, ils ne ſçauroient
» croire, dit-il, qu'il y ait ſur la terre
» de nations plus ſages, plus ancien-
nes

» nes & plus éclairées qu'eux : Dans
» cette persuasion, ils font très-peu
» de cas de tout ce que nos mission-
» naires leur racontent de notre reli-
» gion..... On leur dit, par exem-
» ple, qu'il n'y a que six mille ans que
» Dieu a créé l'univers ; & l'histoire
» de leur empire remonte dix fois plus
» haut. »

RÉPONSE. Cette considération peut avoir un certain poids ; mais celles de l'Auteur en sont-elles moins solides ? Et comment le Critique sçait-il que la raison qu'il allégue ici est la *principale*, & que celles que donne M. de Montesquieu, n'entrent pour rien dans l'aversion des Chinois pour le Christianisme ?

Ne pourroit-on pas dire, au contraire, que les obstacles que l'Auteur indique sont d'autant plus forts, qu'ils affectent toute la nation à la fois, en renversant ses loix & ses usages ? Au lieu que les motifs que le Critique prête aux Chinois, ne sont à la portée

que de quelques perſonnes éclairées, qui font le petit nombre à la Chine, ainſi qu'ailleurs.

Mais voici une objection d'une bien plus grande conſéquence.

OBSERVATION. Page 44.

9° Je finis, dit le Critique, ce premier article par deux propoſitions que je tire de ce livre ; elles n'ont pas un rapport bien direct avec le climat ; mais elles renferment des contradictions qu'il n'eſt pas poſſible de diſſimuler.

» 1. La religion Chrétienne, dit l'Au-
» teur, veut que chaque peuple ait les
» meilleures loix politiques, & les
» meilleures loix civiles.

2. Lorſque l'état eſt ſatisfait d'une
» religion déja établie, ce ſera une
» très-bonne loi civile, de ne point y
» ſouffrir l'établiſſement d'une autre.

De ces deux propoſitions je forme un raiſonnement tout ſimple : Le voici

La religion Chrétienne veut que chaque peuple ait les meilleures loix civiles ; or eſt-il, que c'eſt, ſelon l'Auteur, une très-bonne loi civile de ne pas ſouffrir à Conſtantinople, par exemple, d'autre religion que celle de Mahomet, puiſque l'état en eſt ſatisfait : donc pour obéir à la religion Chrétienne, il faut être Mahométan à Conſtantinople : Il n'y a point là-dedans de théologie ; c'eſt de la logique toute pure. (11)

RÉPONSE. Pour renverſer ce ſubtil ſyllogiſme, & faire diſparoître ce que la conſéquence a d'odieux, il ne faut que lire la premiere propoſition, telle qu'elle eſt dans l'ouvrage : La voici. » La religion Chrétienne, qui ordonne » aux hommes de s'aimer, veut ſans » doute que chaque peuple ait les

(11) Le ſyllogiſme du Critique n'eſt point en forme, puiſque la majeure eſt fauſſe, & que d'ailleurs il argumente du meilleur au très-bon ; ce qui eſt bien différent.

» meilleures loix politiques & les meil-
» leures loix civiles, parce qu'elles
» ſont, après elle, le plus grand bien
» que les hommes puiſſent donner &
» recevoir. » Sur quoi l'on dit dans la *Défenſe de l'Eſprit des Loix :* « Si donc
» la religion Chrétienne eſt le premier
» bien, & les loix civiles le ſecond,
« il n'y a point de loix politiques &
» civiles dans un état qui puiſſent ou
» doivent y empêcher l'entrée de la
» religion Chrétienne. » Je crois que cette logique-là vaut bien celle du Critique.

Quant à la ſeconde propoſition; qui peut douter que dans le ſyſtême Turc, par exemple, ce ne ſoit une bonne loi, que d'empêcher, à Conſtantinople, l'établiſſement de toute autre religion que de celle de Mahomet ; Faut-il pour cela crier à l'impiété L'Auteur ne s'eſt-il pas expliqué, qu'i n'entend parler que des religions d la terre, & non de celle qui a ſa ra

cine dans le ciel? Celle-ci n'a pas besoin de secours étranger, ni de la protection des princes, pour se maintenir ou s'étendre : « Elle traverse, quand » elle veut, les mers, les rivieres & » les montagnes.... Elle triomphe du » climat, des loix qui en résultent, & » des législateurs qui les auront faites (12). »

OBSERVATION. Page 46.

Proposition de l'Auteur.

» 10° Sur le caractere de la religion » Chrétienne & celui de la Mahométane, l'on doit, sans autre examen, » embrasser l'une & rejetter l'autre.

Voilà donc qu'on veut actuellement, dit le Critique, que l'on rejette la religion Mahométane; & il n'y a qu'un moment, qu'on nous disoit qu'il étoit très-bon de la conserver. Mais ce n'est pas encore là sans doute le dernier

(12) Défense de l'Esprit des Loix.

mot de l'Auteur; ſuivons-le, & je ſuis perſuadé qu'il ſe raviſera; juſtement, car voici qu'il change de ſentiment : » Quand on eſt maître de recevoir dans » un état une religion, ou de ne la pas » recevoir, il ne faut pas l'y établir. » On ne doit donc plus, par conſéquent, ſur le caractere de la religion Chrétienne, l'embraſſer *ſans autre examen;* puiſqu'il y a des occaſions où, malgré ſon caractere, il ne faut pas la recevoir, ſi on en eſt le maître.

RÉPONSE. Les deux préceptes de l'Auteur ne ſont en contradiction qu'en apparence; il exprime dans l'un ſon ſentiment ſur le caractere de la religion Chrétienne, & le parti qu'il croit qu'un homme de jugement doit prendre en l'examinant, par oppoſition à la Mahometane. Le ſecond précepte eſt un principe de politique pour ceux qui gouvernent les états, principe que l'hiſtoire & l'expérience générale de tous les tems démontrent être vrai, ſauf

le cas où il s'agiroit de l'introduction de la religion Chrétienne, qui eſt le premier bien.

Au reſte, je crois devoir rappeller ici ce que dit l'Auteur, au premier chapitre du vingt-quatrieme livre de l'Eſprit des Loix...... « Comme dans » cet ouvrage, dit-il, je ne ſuis point » théologien, mais écrivain politique, » il pourroit y avoir des choſes qui ne » ſeroient entiérement vraies, que dans » une façon de penſer humaine, n'ayant » point été conſidérées dans le rap- » port avec des vérités plus ſublimes. » Il ne faudra que très-peu d'équité, » pour voir que je n'ai jamais prétendu » faire céder les intérêts de la religion » aux intérêts politiques, mais les unir: » or pour les unir, il faut les connoître.





ARTICLE SECOND.

De la Morale.

OBSERVATION. Page 50.

1° LA vertu, ſelon M. de Monteſquieu, dit le Critique, n'eſt pas une choſe néceſſaire dans tous les gouvernemens ni dans tous les pays ; il eſt vrai qu'il faut en avoir dans une république ; mais dans une monarchie on n'en a que faire ; & elle ſeroit dangereuſe dans le gouvernement deſpotique : ainſi ce qui, à la Haye, peut faire un bon citoyen, n'en feroit qu'un fort mauvais à Paris, & un plus mauvais encore à Conſtantinople.

RÉPONSE. La définition que l'Auteur donne de la vertu, le juſtifiera de l'imputation d'avoir voulu la bannir de tout état gouverné par un monarque ou un deſpote, puiſqu'il dit qu'on peut définir cette vertu, *l'a-*

mour des loix & de la patrie : or il me ſemble qu'il ne faudroit pas faire une grande dépenſe en dialectique, pour démontrer que la vertu, priſe dans ce ſens-là, n'eſt point eſſentielle à tous les ſujets d'un gouvernement monarchique, & qu'elle ſeroit tout au moins inutile dans le deſpotique ; car, ainſi que le dit l'Auteur : « Pourquoi dans » le gouvernement deſpotique, l'édu- » cation s'attacheroit-elle à former un » bon citoyen qui prît part au malheur » public ? S'il aimoit l'état, il ſeroit » tenté de relâcher les reſſorts du gou- » vernement ; s'il ne réuſſiſſoit pas, il » ſe perdroit ; s'il réuſſiſſoit, il cour- » roit riſque de ſe perdre, lui, le » prince & l'empire. »

Je crois donc qu'on peut admettre, juſqu'à un certain point, la conſéquence ironique de l'auteur des Obſervations ; & que, généralement parlant, ce qui peut faire un bon citoyen à la Haye, n'en feroit qu'un fort mau-

vais à Paris, & un plus mauvais encore à Constantinople. Il ne faut qu'avoir une légere idée de ce que peut l'éducation sur les hommes, & de la différence des principes qu'on reçoit dans ces divers états, pour convenir de cette vérité : Tout ne respire que liberté dans les républiques ; la monarchie demande de l'obéissance ; le despotisme ne veut & ne connoît que des esclaves. Y a-t-il apparence qu'un homme qui se conduiroit par les principes du premier de ces gouvernemens, vécût tranquillement dans les deux autres, & sur-tout dans le dernier ?

OBSERVATION. Page 52.

2° Ici l'on rassemble diverses propositions de l'Auteur qu'on peut voir, page 51 de la brochure, & l'on en fait ensuite la critique en deux mots. » Tout ceci, comme on voit, *dit l'Ob-* » *servateur*, tient beaucoup du para- » doxe ; & pour peu qu'on veuille se

» donner la peine d'y réfléchir, on
» ſentira bientôt la fauſſeté de toutes
» ces propoſitions.

RÉPONSE. Toute régle générale donnée ſur une matiere qui exige des détails, tiendra toujours du paradoxe, quand elle ſera préſentée ſeule ſans l'appui de ce qui la ſuit, ou de ce qui la précède : c'eſt ce qu'avoit prévu l'Auteur, lorſqu'il a dit dans ſa préface : » Je demande une grace, c'eſt qu'on » approuve, ou qu'on condamne le » livre en entier, & non pas quelques » phraſes. » Ses principes ſont vrais en général ; & peut-être que le Critique auroit été bien embarraſſé d'en faire voir la fauſſeté ; mais ſur de pareilles matieres, on ne peut point donner de régle qui ne ſoit ſujette à mille exceptions dépendantes des diverſes circonſtances ; l'Auteur en a marqué un grand nombre ; & c'eſt au lecteur à ſuppléer au reſte ; M. de Monteſquieu ne pouvoit entrer dans de pareils

détails, ſans ſe jetter dans une prolixité à charge à lui-même, & à ſes lecteurs; car, pour me ſervir de ſes termes, *Qui pourroit tout dire ſans un mortel ennui?* Eh! qui pourroit tout lire ſans un mortel ennui?

OBSERVATION. Page 54.

3° Si la vertu dans une république, eſt l'amour de la république, la vertu dans une monarchie eſt donc auſſi l'amour de la monarchie, la vertu dans le gouvernement deſpotique eſt donc auſſi l'amour du deſpotiſme: or je prétens que l'amour du deſpotiſme & de la monarchie eſt auſſi néceſſaire pour que ces deux gouvernemens ſe ſoutiennent, qu'il eſt néceſſaire d'aimer la république, pour que la république ſubſiſte.

RÉPONSE. Il eſt vrai que l'Auteur a dit que « dans une république, la vertu » eſt une choſe très-ſimple, c'eſt l'a- » mour de la république. » Il a dit auſſi

ailleurs, que «cet amour renferme celui » des loix & de la patrie, le desir de » la vraie gloire, le renoncement à soi- » même, le sacrifice de ses plus chers » intérêts, & toutes les vertus héroï- » ques, que nous trouvons dans les an- » ciens, » & qu'on n'a jamais cherché dans les monarchies, & encore moins dans un état despotique : dans ce dernier sur-tout, la premiere vertu est l'obéissance au souverain, sans autre considération pour le bien ou le mal qui en peuvent résulter pour la patrie. L'Auteur est donc fondé à définir la vertu dans une république, *l'amour de la république*, puisque c'est, pour ainsi dire, son caractere distinctif, en ce que chacun y tend au bien général, sans autre motif que l'amour de la patrie ; mais le Critique ne l'est point dans la conséquence qu'il en tire, que la vertu dans une monarchie doit être aussi l'amour de la monarchie, & dans le gouvernement despotique, l'amour du despotisme ; les plus belles actions

y partent rarement d'une ſource auſſi pure. Quelle différence des Romains du temps de la république, à ces mêmes Romains ſous les empereurs! Qu'étoit devenu alors cet eſprit de patriotiſme, qui les avoit guidés juſques-là dans toutes leurs actions? Les Decius qui ſe dévouent pour la patrie, un Fabricius qui refuſe, quoique dans la miſere, les préſens du roi d'Epire, auprès duquel il étoit ambaſſadeur, & qui n'exigeoit rien de lui contre ſon devoir, ont-ils eu beaucoup d'imitateurs dans les pays gouvernés par le pouvoir arbitraire? L'hiſtoire fournit, au contraire, de fameux exemples de pareil héroïſme dans les républiques: l'on peut donc avancer, ſans crainte d'en trop dire, que dans les monarchies, les plus belles actions n'ont ordinairement d'autre ſource, que l'eſpoir des récompenſes, le deſir de s'avancer, un certain point d'honneur, fruit de l'éducation, ou un attache-

ment perſonnel pour le prince. Dans les états deſpotiques chacun y fait ſon devoir plus par la crainte du châtiment, que par aucun autre motif. Ce n'eſt donc, comme le prétend le Critique, ni l'amour de la monarchie, ni celui du deſpotiſme, qui conſtituent la vertu des citoyens, dans l'un & l'autre de ces états; mais s'ils ſont bien adminiſtrés, ils peuvent ſubſiſter, & ſubſiſtent réellement ſans cette vertu; le monarque ſe conforme aux loix de l'état; il tire parti de l'ambition & de l'induſtrie de ſes peuples; il s'attache à rendre l'empire & l'obéiſſance faciles : le deſpote au contraire, tient ſans ceſſe le glaive ſuſpendu ſur la tête de tous ſes ſujets, qui ne lui ſont pas moins ſoumis, quoiqu'ils déteſtent ſa tyrannie; car pour obéir, il n'eſt pas néceſſaire d'aimer;il ſuffit de craindre; de ce qu'une troupe d'eſclaves obéit à un maître dur & inflexible, il ne

s'enſuit pas que ces malheureux aiment la ſervitude.

OBSERVATION. Page 57.

4° Je dis que par vertu, l'*Auteur* entend ce dont la privation fait les mal-honnêtes gens : ce qui le prouve, c'eſt qu'après qu'il a fait un portrait affreux des courtiſans, il ajoûte : « Or » il eſt très-mal-aiſé que les principaux » d'un état ſoient mal-honnêtes gens, » & que les inférieurs ſoient gens de » bien ; que ceux-là ſoient trompeurs, » & que ceux-ci conſentent à n'être que » dupes. Tant il eſt vrai que la vertu » n'eſt pas le reſſort du gouvernement » monarchique. »

Voilà donc l'Auteur de l'Eſprit des Loix, qui déclare que par le mot de *vertu*, il entend uniquement l'amour de l'état, & qui, dans le même endroit, lui donne une ſignification toute différente ; le voilà donc, par conſéquent, en contradiction avec lui-même.

RÉPONSE. Quel que ſoit le portrait des courtiſans, s'il eſt très-ſouvent reſſemblant, ce ne ſera pas la faute du peintre.

L'Auteur dit dans une note : Je parle de la vertu politique, « qui eſt la vertu » morale dans le ſens qu'elle ſe dirige » au bien général, *fort peu des vertus » morales particulieres :* » donc il ne les exclut pas tout-à-fait ? Je crois auſſi qu'on peut lui accorder, que la vertu politique, dans le ſens qu'elle ſe dirige au bien général, ſuppoſe des qualités dont la privation fait les mal-honnêtes gens, les fourbes, les trompeurs, &c.

Mais il me ſemble que j'ai fait voir plus haut très-clairement, que l'Auteur n'explique le mot de *vertu*, par *amour de la patrie & de l'état*, qu'en faveur du gouvernement républicain, & qu'il en exclut formellement tous les autres ; ainſi puiſqu'il s'agit de ce qui ſe paſſe dans une monarchie, il n'y a plus de contradiction.

OBSERVATION. Page 60.

5° Quoi, parce que je vis dans une monarchie, dit le Critique, je ne dirai la vérité que pour paroître libre, tandis que dans une république, qui eſt un état plus libre, & où, par conſéquent, on doit être jaloux de faire paroître ſa liberté, on ne dira la vérité que par amour pour elle ? Pour moi, à ne conſidérer que la nature du gouvernement, je tirerois une conſéquence bien différente.

Réponse. N'eſt-on pas libre dans une république ? Qu'a-t-on beſoin *d'être jaloux de faire paroître ſa liberté ?* Si l'on y dit la vérité, ce n'eſt que par pur amour pour elle ; puiſque chacun en peut faire autant ; mais dans une monarchie, où l'on veut de la circonſpection, celui qui oſe dire certaines vérités, ne peut pas manquer de s'y diſtinguer, & n'a ſouvent pas d'autre motif.

OBSERVATION. Page 63.

Il faut remonter à la page 61, &c.

6° La politeſſe eſt donc le plus ſûr, & peut-être même l'unique moyen de ſe diſtinguer dans les républiques: C'eſt donc dans les républiques auſſi, plutôt que dans les monarchies, que l'envie de ſe diſtinguer eſt le principe de la politeſſe, &c.

RÉPONSE. Tout ce que le Critique dit ici & précédemment, ſe trouve par malheur contredit par l'expérience. Qu'il faſſe un petit voyage en Suiſſe & en Hollande, il conviendra qu'on n'y a pas toute la politeſſe qu'on trouve en France. Les Romains n'ont commencé à être polis, que ſur le déclin de la république, & quand ils ont eu des maîtres. L'Auteur dit que dans les monarchies, on n'eſt poli que par orgueil & par envie de ſe diſtinguer; cela ſe comprend aiſément. Les Cours ſont le centre de la politeſſe; ce goût ſe com-

muniqne des courtiſans aux nobles, & enſuite au peuple; chacun s'imagine participer à la grandeur, en affectant les manieres des grands. « Dans un » pareil gouvernement, nous nous ſen» tons flattés, dit l'Auteur, d'avoir des » manieres qui prouvent que nous ne » ſommes pas dans la baſſeſſe, & que » nous n'avons pas vécu avec cette » ſorte de gens, que l'on a abandonnés » dans tous les âges. *Mais*, dit l'Obſervateur, *les citoyens d'une république n'ont-ils pas auſſi cela de commun avec tous les autres peuples de l'univers?* A cela je réponds: Que dans une république, où tous les citoyens naiſſent dans l'égalité, où ils reçoivent à-peu-près la même éducation, où le fils du premier magiſtrat ſe trouve ſouvent confondu avec les moindres citoyens; en un mot, où la naiſſance ne donne preſqu'aucune prérogative, il ne ſerviroit de rien d'affecter cette politeſſe qui eſt naturelle aux grands; au con-

traire, ce ſeroit peut-être le moyen de reculer. Le peuple demande, dans une pareille conſtitution, quelque choſe de plus dans ceux qui prétendent à ſes ſuffrages; & il ſe trompe rarement dans le choix qu'il en fait; il veut des talens, des ſervices, des vertus, & ſur-tout cette vertu diſtinctive que l'Auteur déſigne par l'amour des loix & de la patrie. Il faut encore que le Critique diſtingue la politeſſe d'avec l'affabilité. Un homme vain & haut avec ſes égaux, peut être affable avec ſes inférieurs, & ſouple avec ſes ſupérieurs, par des vues d'intérêt. Cette premiere diſpoſition ſe trouve dans les républiques, où l'on a beſoin des ſuffrages du peuple. La ſeconde eſt commune dans les monarchies, où l'on cherche la protection des grands; mais ce n'eſt point là ce qui conſtitue la véritable politeſſe. D'ailleurs, l'une & l'autre de ces diſpoſitions ne ſont applicables qu'à des cas particuliers, &

ne ſçauroient former de régle générale.

OBSERVATION. Page 66.

7° Mais ſi le peuple ne dit la vérité que par amour pour elle, il s'enſuit donc toujours, dans les principes de l'Auteur, que le reſte de l'état en fait de même. Pourquoi cela ? On va nous le dire, ou plutôt on nous l'a déja dit : « C'eſt qu'il eſt mal aiſé que » les principaux d'un état ſoient mal-» honnêtes gens, & que les inférieurs » ſoient gens de bien ; que ceux-là » ſoient trompeurs, & que ceux-ci » conſentent à n'être que dupes.

RÉPONSE. Ce qu'on a dit plus haut, fait voir que le Critique a mal interpreté l'Auteur dans cet endroit ; mais ſans cela, je crois qu'il ſuffiroit, pour répondre à ſon objection, de lui faire obſerver qu'il n'eſt pas juſte de confondre avec tout le peuple, les inférieurs des principaux d'un état.

OBSERVATION. Page 70.

8° Les femmes en Aſie, & dans tous les pays extrêmement chauds, ſont retenues par leurs maris dans une eſpece de ſervitude domeſtique; & voici la raiſon que l'Auteur en apporte. « Dans » ces pays-là, les femmes ſont nubi- » les à huit, neuf, & dix ans; ainſi » l'enfance & le mariage y vont preſ- » que toujours enſemble. Elles ſont » vieilles à vingt; la raiſon ne ſe » trouve donc jamais avec la beau- » té. Quand la beauté demande l'em- » pire, la raiſon le fait refuſer; quand » la raiſon pourroit l'obtenir, la » beauté n'eſt plus. Les femmes doi- » vent donc être dans la dépendance; » car la raiſon ne peut leur procurer » dans leur vieilleſſe un empire, que » la beauté ne leur avoit pas donné » dans la jeuneſſe même. » Juſqu'ici l'Auteur a très-bien dit; mais il tire enſuite de-là une conſéquence qui pa-

roîtra ſinguliere. *Il eſt donc très-ſimple*, conclut-il, *qu'un homme, lorſque la religion ne s'y oppoſe pas, quitte ſa femme pour en prendre une autre, & que la polygamie s'introduiſe.* Il eſt ſans doute très-ſimple de quitter une femme laide pour en prendre une jolie; mais cela ne vient point de la chaleur du climat; c'eſt l'effet d'un penchant qui eſt naturel chez tous les hommes, de quelque pays qu'ils ſoient. Si on avoit dit ſeulement, que dans les pays chauds on eſt plus porté à l'incontinence que dans les climats froids ou tempérés; & que delà on eût inféré qu'une religion qui permet d'avoir pluſieurs femmes, devoit s'y établir plus aiſément que partout ailleurs, ce raiſonnement eût paru juſte. Mais de prétendre que la polygamie s'y eſt introduite, parce que les femmes n'y ſont jamais belles & raiſonnables tout-à-la-fois; en vérité, ce n'eſt point conclure ſelon les régles de la bonne logique, ſur-tout lorſqu'on ajoûte

ajoûte qu'on *quitte sa femme* pour en épouser une autre. Si en prenant une nouvelle épouse, on conservoit l'ancienne, cela seroit tout différent, & le raisonnement prouveroit à merveille, voici comment: Dans les pays chauds, jamais la raison & la beauté ne se trouvent rassemblées dans la même personne; il est naturel cependant que les hommes, également touchés de l'une & de l'autre, tâchent de les réunir dans leurs maisons. Il faut donc pour cela, qu'ils épousent plusieurs femmes, & qu'en prenant les belles, ils conservent les raisonnables. Voilà la polygamie; mais on nous dit expressément qu'on *quitte sa femme* pour en prendre une autre; ce n'est donc plus polygamie, c'est divorce, ou, si l'on veut, répudiation.

RÉPONSE. Il y a apparence que l'Auteur, par ces mots, *quitte sa femme*, n'a pas entendu la répudiation, mais seulement le changement de goût;

cela paroît par ce qui ſuit; & quoiqu'il en ſoit ; la choſe méritoit-elle que le Critique s'y arrêtât auſſi longtems ? Je prie qu'on liſe dans l'ouvrage même, les articles ſur leſquels il s'égaye, juſqu'à la page 81 de la brochure ; & l'on ſera bientôt convaincu qu'il n'a pas prétendu faire une critique ſérieuſe (13).

---

(13) Voici d'abord ce qu'avoit dit M. de de Monteſquieu : *Il y a de tels climats où le phyſique a une telle force, que la morale n'y peut preſque rien... C'eſt donc le climat qui doit décider des choſes. Que ſerviroit d'enfermer les femmes dans nos pays du Nord, où leurs mœurs ſont naturellement bonnes*, &c? « Ainſi, répond „ l'Obſervateur, ce n'eſt guère que le plus ou „ le moins de chaleur, qui rend les femmes, „ en général, plus ou moins vertueuſes, & *la* „ *morale* n'y peut preſque rien ; de ſorte qu'il „ en eſt des femmes, dans ce ſentiment, à-„ peu-près comme du lait qui reſte tranquille „ dans le vaſe, ou qui en ſort avec impétuo-„ ſité ; ſelon qu'il eſt plus loin ou plus près „ du feu, ou bien, ſi l'on veut, on pourra les „ comparer à ces liqueurs ſpiritueuſes, que le „ chaud ou le froid fait monter ou deſcendre „ dans le thermometre. Quand l'air eſt froid ou „ tempéré, la liqueur ne fait aucun effort pour

M. de Monteſquieu a dit que, dans certains climats extrêmement chauds,

---

» s'échapper hors du tube ; mais à meſure
» que la chaleur augmente, elle s'éleve inſen-
» ſiblement ; & on la verroit bientôt ſe répan-
» dre avec précipitation, ſi l'on n'avoit ſoin de
» tenir le tuyau bien bouché ; image parfaite de
» ce que ſont les femmes dans les différens
» climats. Celles du Nord ont les mœurs natu-
» rellement bonnes ; il eſt donc inutile de les
» enfermer, pour les ranger à leur devoir. Mais
» pour celles d'Orient, ſemblables à ces liqueurs
» vagabondes que la chaleur met en mouve-
» ment, elles éprouvent en elles-mêmes une
» fermentation ſi violente, qu'au lieu de pré-
» ceptes, dit l'Auteur, il leur faut des verroux.
» Je ne ſçais s'il y a rien dans tout ceci de trop
» déſavantageux pour le beau ſexe ; car ſi, d'un
» côté, on diminue le mérite des femmes ver-
» tueuſes, on peut dire certainement qu'on
» rend auſſi les autres bien moins coupables ;
» car enfin, que peut-on reprocher à celles
» qui s'écartent des régles de la morale dans
» des choſes *où la morale ne peut preſque rien*,
» *où le climat décide de tout ?* C'eſt une laitue
» que le trop de chaleur empêche de pommer,
» & fait monter en graine. Eſt-ce la faute de
» la laitue ? Non ; c'eſt tout au plus celle du
» jardinier qui n'a pas eu aſſez de ſoin de l'en-
» tretenir dans ſa fraîcheur. Mais parmi les
» femmes, s'il y en a qui aient quelque raiſon
» de ſe plaindre, ce ſont celles préciſément

le physique a une telle force, que la morale n'y peut presque rien. Il a dit que dans les pays du Nord, où les passions sont calmes, peu actives, peu raffinées, la moindre police suffit pour conduire les femmes. Il a dit encore que, dans certains climats d'Orient, au lieu de préceptes, il leur falloit des verroux. Il a appuyé cette opinion sur leur peu de retenue dans les lieux où cette

---

» dont on dit le plus de bien; nos femmes du » Nord; car outre qu'on diminue le mérite de » leur vertu, on leur ôte encore toute excuse » dans le vice. En effet, comment justifier une » conduite irréguliere dans les pays froids » où l'on ne manque jamais de la grace du » climat? Mais, que dis-je? il y a un certain » tems dans l'année, où, dans le Nord même, » les femmes manquent de cette grace, & où, » par conséquent, elles peuvent faire le mal » impunément. A mesure que les chaleurs aug- » mentent, la grace du climat se retire; & la » vertu des femmes doit disparoître avec la » glace. L'hiver n'est donc pas pour elles le » tems des plaisirs; ils seroient accompagnés » de trop de remords; mais si-tôt que la belle » saison se renouvelle, elles peuvent commen- » cer à s'y livrer sans scrupule; elles n'ont plus » la grace. »

clôture n'eſt pas auſſi exacte que le climat le demanderoit ; & il en donne pour exemple ce qui ſe paſſe à Goa, &c. Il dit que cependant la nature a parlé à toutes les nations, qu'elles ſe ſont toutes accordées à attacher du mépris à l'incontinence des femmes ; qu'il n'y a qu'à Patane, où leur lubricité eſt ſi grande, qu'elle excède toutes les bornes : *C'eſt-là*, dit-il, *où la nature a une force ; & la pudeur une foibleſſe qu'on ne peut comprendre.* Il faut donc convenir, s'écrie l'Obſervateur, que dans ce pays-là, au moins, c'eſt l'incontinence qui ſuit les loïx de la nature, & que c'eſt la pudeur qui les viole. Je lui réponds, qu'il faut convenir auſſi, que cette objection ne porte que ſur les mots ; car, qui eſt-ce qui n'entend pas ce que l'Auteur a voulu dire ? Il parle ici dans un ſens phyſique ; plus haut, il parloit dans un ſens moral. Un moraliſte dira que la nature inſpire la pudeur ; un phyſicien

cherchera auſſi dans la nature la cauſe de ces deſirs déréglés, qui ſont la ſource de l'incontinence. Il me ſemble que l'Auteur a pu parler le langage de l'un ou de l'autre, ſuivant l'occaſion, ſans qu'on puiſſe le taxer de s'être contredit.

Mais comment le Critique veut-il paroître ignorer l'influence qu'a le climat ſur le tempérament des deux ſexes, & la différence qu'il y a à cet égard, entre les pays chauds & les pays froids? Qu'il conſulte les voyageurs, les hiſtoriens & les naturaliſtes de tous les tems, tous lui diront, que dans les climats chauds de l'Italie, de l'Eſpagne, de l'Aſie, de l'Amérique, &c. les filles ſont nubiles à neuf & dix ans; que dans les climats tempérés elles le ſont entre douze & quatorze, & que dans le fond du Nord, à peine le ſont-elles à dix-huit. Il y a, à-peu-près, la même proportion chez les hommes; & l'on ne ſçauroit douter

que cette cauſe phyſique, qui contribue à avancer le tempérament, ne ſoit la même qui produit le plus ou le moins de vivacité dans les deſirs : Sur quoi je demande au Critique à quoi il peut raiſonnablement attribuer cette gradation, ſi ce n'eſt au climat ? Mais il en convient lui-même, lorſqu'il dit (14) : « Si l'on avoit dit ſeu-
» lement que dans les pays chauds on
» eſt plus porté à l'incontinence que
» dans les climats froids ou tempérés, ...
» ce raiſonnement eut paru juſte. » Si cela eſt ainſi, pourquoi s'efforce-t-il de jetter du ridicule ſur ce ſentiment de l'Auteur, par des comparaiſons, telles que celles-ci ? « Il en eſt des femmes
» à-peu-près comme du lait, qui reſte
» tranquille dans le vaſe, ſelon qu'il
» eſt plus près ou plus loin du feu ; ou
» bien, ſi l'on veut, l'on pourra les
» comparer à ces liqueurs ſpiritueuſes

(14) Page 70.

» que le chaud ou le froid fait mon-
» ter ou deſcendre dans le thermome-
» tre, ... ou enfin à une laitue que
» le trop de chaleur empêche de pom-
» mer & fait monter en graine » (15).
Ceci me rappelle que ſur une des plus belles réflexions de l'Auteur, touchant la façon d'adminiſtrer la juſtice en Turquie, l'Obſervateur replique (16) :
» Il eſt vrai, diroit à cela Criſpin, rival
» de ſon maître, que la juſtice eſt une
» ſi belle choſe, qu'on ne ſçauroit trop
» l'acheter.

Voici ce que dit M. de Monteſquieu à la fin de ſon troiſieme livre, chap. 11.
» Tels ſont les principes des trois gou-
» vernemens ; ce qui ne ſignifie pas
» que dans telle république on ſoit
» vertueux, mais qu'on devroit l'être ;
» cela ne prouve pas non plus que
» dans une certaine monarchie on ait de
» l'honneur, & que dans un état deſ-

(15) Page 24 & ſuivantes. (16) Page 170.

» potique particulier on ait de la crain-
» te, mais qu'il faudroit en avoir, sans
» quoi le gouvernement sera impar-
» fait. »

Je crois qu'on ne sçauroit, sans injustice, refuser à l'Auteur les mêmes exceptions sur toutes les matieres où il paroît établir des régles trop générales; & s'il y a quelque matiere qui en soit susceptible, c'est sans doute celle du climat.

OBSERVATION. Page 83.

Proposition de l'Auteur.

9° « A mesure que le luxe s'établit
» dans une république, l'esprit se tourne
» vers l'intérêt particulier: A des gens
» à qui il ne faut rien que le néces-
» saire, il ne reste rien à desirer que
» la gloire de la patrie & la sienne pro-
» pre. » Mais, dit le Critique, on peut dire la même chose des monarchies; il est bien certain que si tous les sujets se contentoient du nécessaire, il

ne leur resteroit plus rien à desirer que la gloire du prince, la leur propre & celle de l'état. Il faut donc conclure aussi, par la meme raison, que le luxe est dangereux dans un gouvernement monarchique.

RÉPONSE. L'on a déja prouvé qu'en général, il n'y a point assez de vertu dans la monarchie pour que les sujets puissent borner leur ambition à desirer la gloire du prince & celle de l'état; chacun songe d'abord à son avancement particulier; la supposition du Critique tombe donc d'elle-même.

De plus, je dis que le luxe, quoique presque toujours dangereux pour les mœurs, ne peut guères avoir de fâcheuses conséquences dans un état monarchique, qu'autant que cet état a besoin de tirer de chez ses voisins, ce qui peut y servir de matiere, & qu'il n'a pas de quoi s'indemniser par une pareille exportation de sa denrée ou manufacture; au lieu que dans une

république, le luxe eſt dangereux, indépendamment de cette raiſon, par une conſéquence de ce que dit l'Auteur, » qu'à meſure que le luxe s'établit dans » une république, l'eſprit ſe tourne » vers l'intérêt particulier; » diſpoſition tout-à-fait oppoſée au maintien de la vertu politique morale, par laquelle ſe ſoutiennent principalement les republiques.

Le luxe peut avoir auſſi de mauvaiſes ſuites dans une monarchie, lorſqu'il n'eſt plus renfermé dans certaines bornes, lorſque chacun en abuſe au point que la gradation dont parle l'Auteur (17) n'eſt plus obſervée; gradation qui n'eſt rien moins que chimérique, puiſqu'il eſt très-certain que dans un pareil état, ce n'eſt ni le rang ni la naiſſance qui réglent le luxe, mais l'argent ſeul (18) : alors tous les

(17) Page 84 de la brochure.

(18) Quelqu'un a défini le luxe, une ſomptuoſité cauſée par l'inégalité des richeſſes.

états ſe trouvent confondus ; l'on ne dépenſe plus à proportion de ſes richeſſes, mais à proportion de l'envie que chacun a de paroître, & de ſurpaſſer ſes égaux, ou même ſes ſupérieurs. Ce mal, quoique fort grand, qui ſeroit ſeul capable de perdre une république, ne ſçauroit cauſer de révolution ſubite dans une monarchie bien réglée d'ailleurs ; il n'y a que quelques particuliers qui en ſouffrent, & qui, par une prompte ruine, portent la peine de leurs extravagances.

OBSERVATION. Page 85.

Propoſition de l'Auteur.

10° « En Angleterre...., & en » France, où le ſol produit plus de » grains qu'il ne faut... & où le com- » merce avec les étrangers, peut ren- » dre pour des choſes frivoles tant de » choſes néceſſaires, l'on n'y doit guè- » res craindre le luxe. » A la Chine, au contraire, les femmes ſont ſi fécondes,

» & l'eſpece humaine s'y multiplie à
» un tel point, que les terres, quel-
» ques cultivées qu'elles ſoient, ſuffi-
» ſent à peine pour la nourriture des
» habitans. Le luxe y eſt donc perni-
» cieux; & l'eſprit de travail & d'é-
» conomie y eſt auſſi requis que dans
» quelques républiques que ce ſoit. Il
» faut donc s'attacher aux arts néceſ-
» ſaires, & qu'on fuie ceux de la vo-
» lupté. »

Ne pourroit-on pas dire, objecte l'Obſervateur, que puiſque la Chine ne produit pas de quoi nourrir ſes habitans, il ſeroit à propos qu'une partie de ces mêmes habitans s'appliquât à des choſes frivoles, pour ſe procurer, comme en France, par le commerce qu'ils en feroient avec les étrangers, les choſes les plus néceſſaires, pour réparer par ce moyen le défaut du climat; de ſorte que ce défaut-là même ſeroit juſtement la raiſon qui devroit introduire le luxe à la Chine?

Mais disons mieux ; ce n'est ni la forme du gouvernement ni la nature du climat qui produit le luxe, ce sont nos passions, nos goûts, & surtout notre façon de penser. Tant qu'on croit, par exemple, qu'il y a de la gloire à être économe & frugal, on aime la frugalité & l'économie ; mais si-tôt qu'on commence à penser différemment, si-tôt qu'on attache de l'honneur à tout ce qui a de l'éclat & qui brille ; en un mot, si-tôt qu'on regarde le luxe comme une marque de distinction, on aime le luxe. Il y a trois cens ans que la France formoit déja certainement un état monarchique ; que le climat étoit le même qu'il est aujourd'hui ; on ne voyoit cependant alors ni édifices somptüeux, ni équipages superbes, ni habits magnifiques ; les maisons étoient simples, les tables frugales, les vêtemens modestes ; nos ancêtres n'avoient chez eux ni tapisseries des Gobelins, ni glaces de Ve-

niſe, ni tableaux de grand prix; c'eſt qu'ils ne croyoient pas, les bonnes gens, que rien de tout cela pût les rendre ni plus grands, ni plus eſtimables, ni plus heureux; mais aujourd'hui que la façon de penſer eſt différente, que ce n'eſt que par un certain éclat extérieur qu'on croit pouvoir ſe diſtinguer du reſte des citoyens; que c'eſt-là uniquement en quoi on fait conſiſter la grandeur, la félicité, le mérite; aujourd'hui enfin, qu'on n'eſt honoré qu'à proportion qu'on fait de la dépenſe, qu'à meſure qu'on donne dans le luxe, il n'eſt pas étonnant que le luxe ſe ſoit introduit parmi nous.

Quelle idée de vouloir tout attribuer au climat & au gouvernement, & rien aux paſſions, au goût, aux préjugés, à l'éducation, à la mode; tout au phyſique, & rien au morale; tout aux élemens, & rien à l'homme! Le climat eſt dans l'eſprit des loix, ce

que le mouvement eſt dans l'univers ; la cauſe univerſelle de toutes choſes. Ce qui régle le culte que l'on rend à la Divinité, c'eſt le climat ; ce qui fait qu'une nation a plus de vertu qu'une autre, c'eſt le climat ; ce qui rend les femmes ſages ou voluptueuſes, c'eſt le climat : c'eſt le climat qui régle la dépenſe, la maniere de s'habiller, de ſe loger, de ſe meubler, de ſe nourrir. C'eſt le climat qui fait que les uns ſont braves, les autres timides ; que les uns ont de la bonne foi, & que les autres ſont fourbes ; que les uns ſouhaitent de vivre, les autres de mourir.

RÉPONSE. L'Auteur ne dit point que tel gouvernement ou tel climat peut produire le luxe ; mais il examine dans quels gouvernemens, ou dans quels climats le luxe peut avoir des effets moins pernicieux, & où, par conſéquent, il convient de le tolérer : il ſoutient qu'en France & en Angleterre le luxe n'y eſt pas autant à craindre

qu'à la Chine ; & il en donne des raisons solides que le Critique ne détruit point ; mais dit ce dernier : « Il feroit » à propos qu'une partie de ces mê» mes habitans de la Chine s'appliquât » à des choses frivoles, pour en faire » commerce avec les étrangers. » Je lui répons qu'il y a long-tems que les Chinois troquent, non contre des bagatelles, mais en échange de bonnes piastres, des étoffes de soie, de la porcelaine, des figures de cire, & d'autres frivolités de cette espece ; mais il ne peut y avoir qu'une très-petite partie de la nation occupée à ce commerce, puisque leurs voisins, qui se piquent tous d'avoir des mœurs à part, ne viennent que peu ou point se fournir chez eux, de ces frivolités, & qu'il n'y a que les habitans des côtes qui peuvent profiter de ces avantages, au moyen de leur trafic avec les nations Européennes, privilége dont tout le reste de ce vaste empire

ſe trouve privé. Ce n'eſt donc pas là le cas où le commerce avec les étrangers peut rendre, *pour des choſes frivoles, celles dont on ne peut ſe paſſer;* ainſi l'Auteur a eu raiſon de dire, *qu'il faut dans ce pays-là s'attacher aux arts néceſſaires.* Obſervez encore qu'une bonne partie de ce que les Chinois fourniſſent aux autres nations, provient de leur commerce avec les Japonois; mais quand il en ſeroit autrement, la conſéquence du Critique, *que le défaut des choſes les plus néceſſaires à la vie, ſeroit juſtement la raiſon qui devroit introduire le luxe à la Chine*, n'en ſeroit pas mieux fondée;

1° Parce que les raiſons de travail & d'économie que donne l'Auteur porteront toujours les peuples de ce pays-là, à rejetter toute eſpece de ſuperflu pour s'attacher au néceſſaire qui leur manque quelquefois.

2° Les frivolités Chinoiſes peuvent plutôt paſſer pour des ſingularités, que

pour de véritables matieres de luxe.

3° Enfin, de ce qu'un peuple fournit aux autres les objets du luxe, il ne s'ensuit pas nécessairement que le luxe s'introduise chez lui ; les Genevois inondent toute l'Europe d'ouvrages d'horlogerie, d'orfévrerie & de bijouterie de toute espece, dont ils ne font eux-mêmes qu'un usage fort modéré par la rigueur des ordonnances qui régnent dans la république ; les Chinois pourroient également s'attacher à ces frivolités sans donner entrée au luxe ; la nécessité feroit bientôt chez eux le même effet, que les loix somptuaires à Geneve. Au surplus il y a lieu de croire que l'Auteur n'a jamais entendu que la façon de penser & les autres raisons que donne le Critique, ne pussent contribuer à augmenter le goût du luxe ; mais il prétend que certains gouvernemens, & certains climats sont plus propres que d'autres à favoriser cette façon de

penſer, & à la faire tolérer. Et qui peut douter de cette vérité, que le climat & le gouvernement n'aient de grandes influences ſur toutes les affaires de la vie? Le Critique en convient lui-même ailleurs (19); mais il dit que le climat ne fait pas tout: Eh! que lui dit l'Auteur autre choſe? Ceci peut ſervir de réponſe à grand nombre de ſes Obſervations, où il prend les maximes de l'Auteur dans un ſens trop abſolu.

OBSERVATION. Page 89 & ſuivantes.

Propoſition de l'Auteur.

» 11° Les Anglois ſe tuent ſans qu'on » puiſſe imaginer aucune raiſon qui les » y détermine; ils ſe tuent dans le » ſein même du bonheur: Cette ac- » tion..... chez eux eſt l'effet d'une » maladie; elle tient à l'état phyſique » de la machine, & eſt indépendante

(19) Page 112.

» de toute autre cauſe. » Mais, dit le Critique, ſi les Anglois ſe tuent dans le ſein même du bonheur, ce n'eſt donc pas par maladie. Si la ſanté eſt le plus grand des biens, la maladie eſt, par la raiſon des contraires, le plus grand des maux : on n'eſt pas dans le ſein du bonheur quand on eſt malade.... Ecoutons un Anglois qui eſt ſur le point de ſe donner la mort; il doit ſçavoir quel eſt le ſujet qui l'y détermine; il va nous dire ſi c'eſt par des raiſons phyſiques ou par des cauſes morales.... qu'il veut ſe faire mourir:

Mon cœur, mes ſens flétris, ma funeſte raiſon ;
Tout me dit d'abréger le tems de ma priſon,
&c. . . . .
Malheureux ſans remede, on doit ſçavoir finir.

Parmi les motifs qui déterminent Sidney à ſe donner la mort, nous ne voyons pas qu'il apporte aucune cauſe phyſique, ni aucune raiſon de politique; il ne s'en prend ni au climat ni au gouvernement, &c.

RÉPONSE. Les Anglois ſe tuent dans le ſein même du bonheur, & ce n'en eſt pas moins une maladie chez eux; c'eſt que cette maladie les prend dans le ſein même du bonheur, c'eſt-à-dire, dans une ſituation où tout autre qu'un Anglois s'eſtimeroit heureux. Mais l'Obſervateur badine ſans doute, lorſqu'il nous donne les paroles de M. Greſſet dans Sidney, comme celles d'un Anglois prêt à ſe tuer, & qu'il prétend répondre à des raiſonnemens de phyſique, ſur la cauſe de cette maladie, par ceux qu'on met dans la bouche d'un Anglois ſur la ſcène françoiſe.

OBSERVATION. Page 93.

12° Ce qu'on peut dire ſeulement, *dit le Critique*, c'eſt qu'en Angleterre, où l'on penſe plus librement ſur la religion que par-tout ailleurs, on ne regarde pas comme un crime l'homicide de ſoi-même. D'ailleurs, les loix n'y flétriſſent point la mémoire de ceux

qui ſe procurent une mort volontaire. A de gens qui ne craignent rien devant Dieu ni devant les hommes pour l'avenir, la mort eſt le remede le plus ſimple & le plus naturel aux maux préſens qui les accablent. . . . . . .

Ici le Critique cite encore des vers de M. Greſſet, & il ajoûte : La foi nous apprend que des flammes vengereſſes attendent dans l'autre vie tous ceux qui ſe donnent eux-mêmes la mort dans celle-ci ; voici un Anglois qui manque de foi à cet égard, & qui ſe perſuade, au contraire, qu'une action pareille va être ſuivie d'une éternité de délices ; dira-t-on auſſi que c'eſt par un *défaut de filtration du ſuc nerveux* (20), *par l'inaction des forces motrices*, par maladie du climat, que cet Anglois manque de foi ?

RÉPONSE. Une choſe qu'on dira

(20) M. de Monteſquieu dit : *Il y a apparence que c'eſt un défaut de filtration du ſuc nerveux.*

très-certainement, c'eſt qu'il eſt bien extraordinaire qu'un Critique, qui veut paſſer pour équitable, s'appuie ſur de pareilles autorités, pour combattre un philoſophe. Si l'Auteur de l'Eſprit des Loix avoit fait une comédie, il y a lieu de croire qu'il auroit traité ſon ſujet, comme l'a fait M. Greſſet; *il n'eût été queſtion ni de ſuc nerveux ni de force motrice;* mais comme il n'y avoit point d'apparence que l'Auteur de Sidney fît de ſa piéce une diſſertation de phyſique, on ne devoit pas attendre non plus que M. de Monteſquieu parlât en Auteur de théatre dans le livre de l'Eſprit des Loix.

A force d'entendre dire qu'on penſe plus librement en Angleterre que partout ailleurs, l'on ſe le perſuade; mais ſi nous devons en juger par les livres hardis qui ont paru depuis cinquante ans en Europe, contre la religion, je ne ſçais ſi l'on n'admettra pas que cette liberté eſt à-peu-près la même par-tout

où

où il y a des écrivains & des imprimeries. Une chofe de fait, c'eft que le peuple Anglois paroît autant attaché à fa religion & à fon culte, qu'aucun autre peuple qu'il y ait dans le monde ; ainfi, à cet égard, il ne peut point être excepté de la régle générale (21). J'accorde au Critique que le fuicide n'eft point puni en Angleterre par les loix civiles ; & je crois pouvoir en donner une raifon, qui eft du moins vraifemblable ; c'eft que comme le fupplice ne jette pas parmi les Anglois une note d'infamie auffi forte que parmi nous fur la famille, ni même fur la mémoire des perfonnes qui le fouffrent, ils ont trouvé fort inutile, de décerner des punitions contre un cadavre. Mais com-

---

(21) Je crois pouvoir avancer, fans crainte d'être démenti, que pour un livre hardi qui paroît en Angleterre contre la religion, il s'en éleve trente pour la défendre ; c'eft le pays du monde, où les théologiens fe font le plus exercés contre l'incrédulité.

ment l'Obſervateur a-t-il pu avancer que la religion des Anglois ne leur fait pas regarder l'homicide de ſoi-même comme un crime ?

OBSERVATION. Page 96.

13° Tout ce raiſonnement roule ſur une ſuppoſition fauſſe ; ſçavoir, que c'eſt la foibleſſe, ou la force du corps, qui rend les hommes timides ou courageux : on pourroit citer une infinité d'exemples qui démentiroient ce principe.

Dira-t-on, par exemple, que parmi notre nobleſſe, il n'y ait pas plus de bravoure ni de véritable courage, que parmi ceux qu'elle emploie à cultiver ſes terres ? Il eſt ſûr néanmoins, généralement parlant, que ceux-ci ſont plus forts & plus vigoureux que leurs maîtres. Ce n'eſt donc point la force ni la vigueur du corps qui inſpirent du courage ; c'eſt la naiſſance, l'éducation, les préjugés, le point d'honneur;

en un mot, c'eſt la façon de penſer & non pas le climat.

Que deux payſans également forts & vigoureux, nés ſous le même ciel, entrent au ſervice du roi, l'un dans un vieux régiment de troupes réglées, & l'autre dans un bataillon de milice: ils ſeront, au bout de ſix mois, deux hommes tout différens. Pourquoi cela? C'eſt qu'ils auront pris l'un & l'autre, l'eſprit & la façon de penſer de leur corps. Un homme de mon régiment, dira le premier, doit en avoir les ſentimens & la valeur; ſoyons donc brave & courageux, ſinon par tempérament, du moins par état, & pour nous rendre digne du corps dont nous avons l'honneur d'être membre. Pour moi, dira le ſecond, je ne crois pas que ma qualité de milicien exige des ſentimens ſi élevés; le corps dont je ſuis, me diſpenſe de tant de bravoure; & pour être un bon milicien, il n'eſt pas néceſſaire d'être un Céſar.

C'est donc, encore un coup, c'est la façon de penser qui rend ces deux hommes si différens, & non pas le climat.

RÉPONSE. M. de Montesquieu a dit: Cette force plus grande doit produire plus de confiance en soi-même, c'est-à-dire, plus de courage. Vegece a remarqué, il y a long-temps, qu'en général les peuples qui ont le plus de force, ont aussi le plus de courage (22).

---

(22).... *Constat in omnibus locis & ignavos & strenuos nasci. Sed tamen & gens gentem præcedit in bello, & plaga cœli ad robur non tantùm corporum, sed etiam animorum plurimùm valet, quo loco ea quæ à doctissimis hominibus comprobata sunt, non omittam. Omnes nationes, quæ vicinæ sunt soli, nimio calore siccatas, ampliùs quidem sapere, sed minus habere sanguinis dicunt: ac propter ea constantiam ac fiduciam cominùs non habere pugnandi, quia metuunt vulnera .... Contrà Septentrionales populi.... inconsultiores quidem, sed tamen largo sanguine redundantes, sunt ad bella promptissimi.* Flav. Veget. *de re militari, lib.* 1, *cap.* 2.

Idem, cap. 3. *Sequitur utrùm de agris an de urbibus utilior tyro sit? ... De quâ parte nun-*

Hippocrate, le plus ancien & le plus grand de tous les obſervateurs, a fait la même remarque. Les Romains préféroient pour le ſervice militaire, les habitans de la campagne aux citoyens des villes; & en Eſpagne les meilleurs ſoldats ſont pris des provinces où la culture des terres eſt exercée.

La force du corps chez nos payſans, & le courage parmi notre nobleſſe, ſont l'un & l'autre les fruits de l'éducation, & non du climat; ainſi l'on n'en peut rien conclure contre les principes de l'Auteur. L'enfant du noble & celui du payſan reçoivent des principes ſi oppoſés entr'eux, qu'il faut bien que ces deux hommes ſoient différens. L'un, quoiqu'élevé dans la molleſſe, eſt inſtruit, dès le berceau, à tout ſacrifier à l'honneur & à ſon devoir,

---

quam credo potuiſſe dubitari, aptiorem armis ruſticam plebem, &c. *Ex agris ergo ſupplendum robur præcipuè videtur exercitus.*

dont le principal eſt de prodiguer ſon ſang pour l'état & pour ſon roi. L'autre né dans la dépendance & dans la ſoumiſſion, n'a pas même l'idée de ce qui peut donner cette élévation de ſentiment; tout contribue, au contraire, à lui abaiſſer le courage, en même tems qu'un travail continuel le rend robuſte & vigoureux.

OBSERVATION. Page 102.

14° L'Auteur prétend, dit le Critique, que la différence du courage cauſée par celle du climat, « ſe remar» que, non ſeulement de nation à na» tion, mais encore dans le même » pays d'une partie à une autre: Que » les peuples du Nord de la Chine, » par exemple, ſont plus courageux » que ceux du Midi; que les peuples » du midi de la Corée ne le ſont pas tant » que ceux du Nord. » Il ne dit pas que la même choſe arrive en France, mais il le fait aſſez entendre; & l'on

peut aiſément le conclure de ſes principes. Voilà donc les Provençaux, les Languedociens, les Gaſcons, déclarés moins braves que les Bretons, les Normands & les Picards. Quelle injuſtice, ſur-tout pour les habitans de la Garonne, elle qui s'étoit toujours vantée de n'avoir vu naître que des Céſars ſur ſes bords! Quel coup plus terrible l'Auteur de cet ouvrage pouvoit-il porter à ſa patrie?

RÉPONSE. Je rapporterai ici ce que dit l'Auteur de l'Eſprit des Loix, au chap. 3 du liv. 17. « L'Aſie n'a point » proprement de zone tempérée; & » les lieux ſitués dans un climat très- » froid, y touchent immédiatement » ceux qui ſont dans un climat très- » chaud; c'eſt-à-dire, la Turquie, la » Perſe, le Mogol, la Chine, la Corée » & le Japon.

» En Europe, au contraire, la zone » tempérée eſt très-étendue, quoi- » qu'elle ſoit ſituée dans des climats

» très-différens entr'eux, n'y ayant
» point de rapport entre le climat
» d'Efpagne & d'Italie, & ceux de
» Norwege & de Suéde. Mais comme
» le climat y devient infenfiblement
» froid, en allant du midi au nord, à-
» peu-près, à proportion de la latitude
» de chaque pays; il y arrive que
» chaque pays eft à-peu-près sembla-
» ble à celui qui en eft voifin; qu'il
» n'y a pas une notable différence; &
» que, comme je viens de le dire, la
» zone tempérée y eft très-étendue.

» De-là il fuit qu'en Afie, les nations
» font oppofées aux nations du fort au
» foible; des peuples guerriers, braves
» & actifs, touchent immédiatement des
» peuples efféminés, pareffeux, timides,
» &c.... En Europe, au contraire, les
» nations font oppofées du fort au fort;
» celles qui fe touchent ont à-peu-près
» le même courage. »

Si cela fe paffe ainfi en Europe, que
fera-ce de la France, où les peuples

de différentes provinces ſont gouvernés par les mêmes loix, & reçoivent à-peu-près la même éducation, ſur tout ce qui regarde l'honneur & le courage? Le climat ne ſçauroit donc produire entr'eux aucune différence.

15° M. de Monteſquieu a dit: « C'eſt » la néceſſité, & *peut-être* la nature du » climat qui ont donné à tous les Chi- » nois une avidité inconcevable pour » le gain, &c.... » Sur quoi le Cri- » tique fait cette obſervation: « Que » la mauvaiſe foi ſoit permiſe à la » Chine, & cela *uniquement* à cauſe de » la nature du climat, c'eſt ce que » perſonne n'avoit encore imaginé. » Cette interprétation eſt-elle conforme au texte? ne dit-elle rien de plus? J'en laiſſe juge le Critique.

OBSERVATION. Page 113.

16° L'état de la queſtion, dit l'Obſervateur, eſt de ſçavoir ſi ces différens caracteres d'eſprit, qu'on remar-

que dans les divers pays ; ſi ces qualités du cœur, plus fréquentes dans un climat que dans un autre ; ſi, dis-je, tout cela eſt véritablement l'effet du climat ? Voilà uniquement à quoi la queſtion ſe réduit. Or je prétens moi, que le climat n'entre pour rien dans la plûpart des effets que l'Auteur lui attribue.

C'eſt à la vérité le climat qui fait qu'on ſe nourrit de bled en Europe, & de riz la Chine ; que l'on boit du vin en France, & de la biere en Angleterre ; qu'en Eſpagne on eſt vêtu de laine, & de coton dans les Indes. Mais que ce ſoit le climat qui régle les mœurs ; qu'il y ait de tels climats où le phyſique a une telle force, que la morale n'y puiſſe preſque rien, c'eſt ce qu'on n'a point aſſez prouvé. Le climat eſt toujours le même ; il doit donc toujours agir d'une maniere uniforme ; ce qu'il faiſoit autrefois il doit le faire encore aujourd'hui ; & s'il ne

le fait pas, on peut aſſurer qu'il ne l'a jamais fait ni pu faire. Par exemple, l'Auteur prétend que c'eſt le climat qui produit le courage, & moi je ſoutiens que c'eſt la façon de penſer.

Pour ſçavoir lequel des deux a raiſon, il n'y a qu'à conſidérer ce qu'étoient les Romains du tems de la république, & ce qu'ils ſont aujourd'hui par rapport à la bravoure. Je ne ferai point de parallele; on ſent qu'il feroit trop à l'avantage des anciens. Si les Romains ne ſont plus ce qu'ils étoient autrefois, d'où vient cette différence? Du climat? Mais Rome n'a pas changé de place; elle eſt toujours ſous le même ciel. Pourquoi donc les ſoldats du pape ne ſont-ils pas encore aujourd'hui ce qu'étoient autrefois ceux de Pompée, de Scipion & de Paul-Emile? Il en faut revenir à la raiſon que j'ai apportée d'abord; c'eſt que les Romains ne penſent plus à préſent comme du tems de ces grands hommes. Rome met

aujourd'hui toute sa gloire à former de bons prêtres & de saints religieux, & laisse à d'autres le soin d'avoir de bonnes troupes. Contente des honneurs du sanctuaire, elle en préfere les fonctions pacifiques aux exercices sanguinaires des enfans de Mars. Semblable à la montagne de Raphidim, de nouveaux Moyses y levent les mains vers le ciel, tandis que les Josués combattent vaillamment dans la plaine. Tant que les Romains ont été flattés de l'éclat des héros, Rome elle-même a été l'école de la valeur & de l'héroïsme; mais depuis qu'ils ne sont plus touchés que de la gloire des saints, l'honneur de la sainteté est aussi le seul avantage auquel ils aspirent. On dira peut-être encore que c'est le climat qui donne ce goût, cette ardeur pour la sainteté ; mais que l'on se rappelle les siécles de Domitien, de Néron & de Caligula, on verra que le climat, toujours constant dans sa façon d'agir,

ne produiſoit alors rien de pareil.

Qu'on remonte juſqu'aux tems les plus reculés ; qu'on ſe tranſporte dans tous les différens pays ; qu'on liſe les hiſtoires de tous les peuples ; & je ſuis perſuadé que dans le même climat on trouvera à peine deux ſiécles de ſuite qui ſe reſſemblent. Au tems de Lyſander & d'Alcibiade, Sparte & Athènes ne ſe ſouvenoient preſque plus des loix de Solon & de Licurgue. Sous Darius & ſous Alexandre, les Perſes, pour ainſi dire, n'étoient déja plus le même peuple. Quelle différence entre les Romains, ſous le conſulat de Pompée & ſous le régne de Tibere ; entre les Moſcovites d'aujourd'hui & ceux du dernier ſiécle ! Les loix, les mœurs, les coutumes, le gouvernement, la religion, la morale, les inclinations, les vices, les vertus n'ont jamais eu de forme conſtante dans aucun pays du monde ; & pour peu qu'on faſſe de recherches dans

l'antiquité, on trouvera peut-être, ſans être obligé de remonter trop haut, que les Anglois ont été dévots autrefois, les Eſpagnols actifs & laborieux, les Portugais incrédules. On trouvera qu'il y a eu de la bonne foi chez les Italiens, de la diſcrétion parmi les François, & chez les Allemands de la ſobriété & de la tempérance. Si tous ces peuples ſont différens aujourd'hui de ce qu'ils étoient dans ces temps-là, ce changement doit-il s'attribuer au climat, qui a toujours été le même? Un homme ſeul peut bien changer les mœurs, les uſages, les coutumes de pluſieurs peuples; mais tous les climats enſemble ne changeront pas le caractere d'un ſeul homme. Nous voyons tous les jours des gens qui ont voyagé dans toutes les parties du monde, & qui y ont même vécu aſſez long-tems; mais ils en ſont revenus tout comme ils y étoient allés; & les climats différens qu'ils ont parcourus, n'ont pas

produit en eux le moindre changement.

RÉPONSE. Comment ne pas convenir que certains caracteres d'esprit nationaux, que certaines qualités du cœur plus fréquentes dans un pays que dans un autre, ne soient presque toujours l'effet d'une premiere cause ? Et cette premiere cause, quelle autre peut-elle être que le climat ? Ecoutons ce que dit à ce sujet un Auteur respectable (23):
» La variété inépuisable que la nature
» jette dans ces caracteres généraux
» & particuliers, est une marque de
» son abondance ; mais en même tems
» de son économie ; car quoique
» tant de nations innombrables qui
» couvrent la terre, aient chacune leur
» génie différent, il semble cependant
» que certains grands traits qui les
» distinguent des autres, soient inalté-

(23) Mémoires pour servir à l'Histoire de Brandebourg, tome ij, page 87 & suivantes.

» rables. Tout peuple a un caractere
» à ſoi, qui peut être modifié par le
» plus ou le moins d'éducation qu'il
» reçoit ; mais dont le fonds ne s'efface
» jamais. Je pourrois aiſément appuyer
» cette opinion ſur des preuves phy-
» ſiques (24).... Quiconque a lu Ta-
» cite & Céſar reconnoîtra encore les
» Allemands, les François & les Anglois,
» aux couleurs dont ils les peignent ;
» dix-huit ſiécles n'ont pu les effacer....
» Un ſtatuaire peut tailler un morceau
» de bois dans la forme qu'il lui plait ;
» il en fera un Eſope ou un Antinoüs,
» mais il ne changera jamais la nature
» inhérente du bois ; certains vices
» dominans & certaines vertus de choix
» reſteront toujours à chaque peuple....
» Il n'y a, je crois, que la dévaſta-
» tion entiere par des colonies étran-
» geres, qui puiſſe produire un chan-

(24) C'eſt ce qu'a fait l'Auteur de l'Eſprit des Loix.

» gement total dans une nation ; mais,
» qu'on y prenne bien garde, ce n'eſt
» dès-lors plus la même nation ; & il
» reſteroit encore à ſçavoir *ſi l'air &*
» *la nourriture* ne rendroient pas avec
» le tems ces nouveaux habitans ſem-
» blables aux anciens.

Mais, dit le Critique, ſi le climat eſt toujours le même, il doit donc agir toujours d'une maniere uniforme. A cela je répons que le climat eſt la premiere cauſe, mais que les différentes circonſtances en produiſent d'autres, qui agiſſent différemment ſur les eſprits, & qui en rendent les effets impuiſſans; enſorte que dans un pays où les hommes ſeroient portés, par exemple, à la bravoure, au travail, & à l'activité, par la nature du climat, ils auront des inclinations oppoſées, ſuivant la différente façon de penſer qu'on leur inculquera, ſoit par l'éducation, ſoit par les loix civiles & religieuſes introduites dans le pays. Le

vol n'étoit rien moins qu'odieux à Lacédémone, & les hommes y pouſſoient la bravoure juſqu'à l'intrépidité; l'un & l'autre étoient l'effet de l'éducation & des loix : Si l'on avoit laiſſé agir le climat ſeul, il eſt vraiſemblable qu'il en auroit été tout autrement. Ainſi le climat a plus ou moins d'influence, à proportion qu'il eſt plus ou moins contrarié par l'éducation : dans ce ſens, c'eſt-à-dire, en admettant l'éducation & les autres cauſes qui contribuent à former les inclinations humaines, l'on peut accorder au Critique, que la façon de penſer produit le courage; mais pour décider juſqu'à quel point le climat étend ſon empire à cet égard, il faudroit ſçavoir ce que ſeroient les hommes dans chaque pays, abſtraction faite de l'éducation qu'ils y reçoivent : queſtion qu'on ne peut guères réſoudre qu'en conſultant l'Hiſtoire au ſujet des nations peu policées, ou tout-à-fait ſauvages, ſur leſ-

quelles l'éducation n'influe preſqu'en rien, & en examinant quelle différence il y a eu entr'elles dans les différens climats. Pour ne parler que de la bravoure, puiſque c'eſt l'article ſur lequel le Critique inſiſte le plus; toutes les relations s'accordent à dire des merveilles de la valeur & de l'intrépidité des ſauvages du Canada & de l'Amérique ſeptentrionale; & elles ne nous repréſentent, au contraire, ceux de l'Amérique méridionale que comme des peuples mous & efféminés, des lâches qui n'ont fait quelque choſe, que par leur nombre ſupérieur & incroyable, chez leſquels le déſeſpoir ſeul a produit quelques actions d'éclat. Quelles louanges n'a-t-on pas donné à la fermeté des anciens Scythes, & à la valeur des Tartares, ces illuſtres conquerans? Les nations qui, ſortant du Nord, dans les ſiécles paſſés, inonderent & ravagerent toute l'Europe, étoient toutes des nations vaillantes,

ainſi que le remarque l'Auteur; & le Nord n'en a guères produit d'autres, ſans qu'on puiſſe raiſonnablement attribuer la premiere cauſe de cette diſpoſition à leur façon de penſer, ou à leurs loix.

17° Nous voyons tous les jours, dit l'Obſervateur, des gens qui ont voyagé dans toutes les parties du monde, & qui y ont même vécu aſſez long-tems; mais ils en ſont revenus tout comme ils y étoient allés; & les climats différens qu'ils ont parcourus, n'ont pas produit en eux le moindre changement (25).

RÉPONSE. Il me ſemble que le Critique ſe trompe; car nous voyons, au contraire, tous les jours des gens qui ont voyagé dans divers pays, & qui y ont demeuré quelque tems, en ont tellement pris les habitudes, les inclinations, & même la façon de penſer,

(25) Page 118.

que, de retour dans leur patrie, ils s'y rendent très-souvent ridicules par leur affectation à adopter les manieres & les usages des pays étrangers où ils ont vécu. Combien de gens vifs qui ont pris du phlegme dans les pays du Nord? Combien d'Européens à qui le séjour de l'Amérique ou de l'Asie a fait contracter une paresse & une indolence peu commune par-tout ailleurs? Combien d'illustres Romains perdirent leur réputation & leurs vertus, en se livrant avec trop peu de retenue aux délices & à la mollesse des Orientaux, dont ils rapporterent à Rome les richesses & les vices? Quant à l'influence qu'a le climat sur le tempérament & la santé, je ne crois pas que le Critique voulût se refuser à l'évidence jusqu'au point de nier une vérité établie sur des preuves incontestables.





ARTICLE TROISIEME.

De la Politique.

LE Critique convient (25) que c'eſt ici l'endroit brillant du livre de l'*Eſprit des Loix :* ſelon lui, l'Auteur a traité cette partie avec toute l'intelligence d'un homme d'état, mais avec ſi peu d'ordre, qu'on n'a jamais vu à la fois autant de génie, & ſi peu de méthode.

OBSERVATION. Page 141.

1° Quant au gouvernement deſpotique, voici ce que dit l'Auteur : « Son » principe ſe corrompt ſans ceſſe, parce » qu'il eſt corrompu par ſa nature. Ce » gouvernement périt par ſon vice inté» rieur, lorſque quelques cauſes acci» dentelles n'empêchent pas ſon prin-

---

(26) Page 121.

» cipe de ſe corrompre ; ces choſes » forcent ſa nature , ſans la changer ; ſa » férocité reſte ; elle eſt , pour quelque » tems , apprivoiſée.

C'eſt comme ſi l'Auteur diſoit, *continue le Critique :* Le gouvernement deſpotique ne peut ſe ſoutenir par lui-même ; ſa conſervation dépend de plusieurs cauſes étrangeres , ſans leſquelles il périroit à chaque inſtant ; il eſt toujours dans un état violent & forcé ; & ſa nature eſt de tendre ſans ceſſe à ſa deſtruction. Voilà , ſans doute , le vrai ſens de ces paroles : cela poſé , voici comme je raiſonne.

Ce qui s'oppoſe à la conſervation du gouvernement deſpotique , doit , par la même raiſon , s'oppoſer auſſi à ſon établiſſement ; & les mêmes cauſes qui ſervent à le maintenir, doivent contribuer également à le former. Or , s'il eſt vrai que ce gouvernement ait tant de peine à ſe conſerver , il faut donc qu'il en ait beaucoup à s'établir. Cette

conséquence est évidente : c'est seulement dommage qu'elle s'accorde si peu avec ce qui suit.

» Le gouvernement despotique saute, » pour ainsi dire, aux yeux ; il est uni- » forme par-tout : comme il ne faut » que des passions pour l'établir, tout » le monde est bon pour cela. » Mais, si tout le monde est bon pour former un Etat despotique, tout le monde est donc bon pour le maintenir ; s'il ne faut que des passions pour l'établir, il ne faut donc que des passions non plus pour le conserver.

REPONSE. Pour faire sentir la fausseté de la conséquence qu'on tire de ces deux propositions de l'Auteur, il faut les rapporter telles qu'elles sont dans l'ouvrage, & dans le même ordre.

Premiere Proposition.

» Le gouvernement despotique saute, » *pour ainsi dire*, aux yeux ; il est uni- » forme par-tout : comme il ne faut » que

» que des paſſions pour l'établir, tout
» le monde eſt bon pour cela.....

Seconde Propoſition.

» Le principe du gouvernement deſ-
» potique ſe corrompt ſans ceſſe, parce
» qu'il eſt corrompu par ſa nature. Les
» autres gouvernemens périſſent, parce
» que des accidens particuliers en vio-
» lent le principe : celui-ci périt par ſon
» vice intérieur, lorſque quelques cau-
» ſes accidentelles n'empêchent pas ſon
» principe de ſe corrompre ; il ne ſe
» maintient donc, que quand des cir-
» conſtances tirées du climat, de la re-
» ligion, de la ſituation ou du génie du
» peuple, le forcent à ſuivre quelque
» ordre & à ſouffrir quelque régle : ces
» choſes forcent la nature, ſans la chan-
» ger ; ſa férocité reſte ; elle eſt, pour
» quelque tems, apprivoiſée.

L'on a entendu le commentaire du Critique ; en voici un autre.

1° Il ne faut qu'avoir de l'audace &

une ambition ſans bornes, pour imaginer & former un gouvernement deſpotique : tout le monde eſt bon pour cela.....

2° Mais comme ce gouvernement eſt fondé ſur des paſſions violentes, il eſt difficile qu'il ſe conſerve : tout le conduit à ſa ruine ; il ne ſe maintient donc que quand des circonſtances tirées du climat, de la religion, de la ſituation ou du génie des peuples, le forcent à ſuivre quelqu'ordre, & à ſouffrir quelque régle, &c.

Je demande ſi cette interprétation n'eſt pas auſſi naturelle que celle du Critique ; & je laiſſe à juger au lecteur, ſi elle renferme rien de contradictoire.

OBSERVATION. Page 150.

2° L'auteur de l'*Eſprit des Loix* trouve qu'il vaudroit mieux que le conquérant rendît le trône au prince légitime, *pour s'en faire un allié néceſſaire*, qui, avec les forces qui lui ſont propres,

augmenteroit les ſiennes. Il avoit dit auparavant que les Etats deſpotiques pourvoient à leur ſûreté, en ſe ſéparant, & en ſe tenant, pour ainſi dire, ſeuls. Mais comment peut-on ſe tenir ſeul, & ſe faire, en même tems, des alliés ?

RÉPONSE. Cela veut dire que le conquérant deſpote peut faire l'un ou l'autre, ſuivant les tems & les circonſtances : ces mots, *pour ainſi dire*, ne forment-ils pas une exception ?

J'ajoûterai que les princes & les peuples qui en ont agi ainſi, ont eu ſouvent divers motifs. « Les Allemands, dit Jules Céſar, tiennent à grandeur, d'être bornés par des déſerts & des terres inhabitées ; car, outre qu'il n'eſt pas ſi aiſé de les attaquer, c'eſt une marque qu'ils ſont redoutables à pluſieurs peuples (27).

(27) Comment. Guerre des Gaules, liv. vj, traduction d'Ablancourt.

OBSERVATION. Page 164, &c.

Voici l'Extrait que fait le Critique de diverses propositions de l'Auteur.

Il y a des climats si riches par eux-mêmes, si abondans, si fertiles, que, sans beaucoup de travail, on s'y procure aisément toutes les choses nécessaires. Dans ces pays, les hommes contractent une certaine paresse naturelle, qui les rend lâches, efféminés, sans force, sans vertu, sans courage. Avec ces défauts, on est bien près de la servitude; & la servitude n'est pas éloignée du gouvernement despotique.

Il y a d'autres climats où les terres restent incultes, soit qu'elles soient stériles de leur nature, soit que les peuples qui les habitent, ne veuillent pas se donner la peine de les cultiver. Il est clair que ces peuples doivent jouir d'une grande indépendance; car, comme ils ne cultivent pas les terres, ils n'y sont point attachés; ils sont

errans, vagabonds; & si un chef vouloit entreprendre de leur ôter leur liberté, ils le quitteroient & se retireroient dans les bois, pour y vivre tranquilles avec leur famille. On ne peut donc point établir l'autorité arbitraire dans les pays où les hommes ne vivent que de leur chasse, ou du produit de leurs troupeaux, dans des pays où les terres sont incultes...... Le gouvernement monarchique ne sçauroit non plus s'y établir, puisque tous les hommes y sont égaux. Le républicain voudroit y faire des loix; & l'on ne connoît, parmi ces peuples, que celles de la nature: chez eux, la liberté de l'homme est si grande, qu'il est presqu'impossible d'en faire des citoyens.......... Mais ce qu'il y a de singulier dans les principes de l'Auteur, *continue le Critique*, c'est que la même cause qui soumet les peuples en général, à la puissance arbitraire, les soustrait, en même tems, à ce pouvoir..... Ce qui intro-

duit dans certains pays les Etats despotiques, forme, dans d'autres, les nations indépendantes, je veux dire la fertilité des terres. « En Amérique, » dit l'Auteur, la terre produit d'elle-» même beaucoup de fruits dont on » peut se nourrir; la chasse & la pêche » achevent de mettre les hommes dans » l'abondance : de plus, les animaux » qui paissent, réussissent mieux que » les bêtes carnacieres. » Il devoit donc conclure que l'Amérique est un pays propre au despotisme, puisqu'on y jouit d'une si grande fertilité. Point du tout; il raisonne à présent d'une autre maniere : « Ce pays est extrêmement » fertile; c'est ce qui fait, dit-il, qu'il » y a tant de nations sauvages, c'est-» à-dire tant de nations libres. » La fertilité des terres est ici comme ces nuages où l'on voit tout ce que l'on veut.

RÉPONSE. Rapprochons les propositions de l'Auteur, qui paroissent en contradiction; & l'on verra que si

le Critique avoit voulu diſtinguer la culture des terres d'avec leur fertilité naturelle, il ſe ſeroit épargné un terrible écart.

La premiere propoſition eſt que, dans un pays fertile, mais qui demande cependant d'être cultivé, les hommes ſont bien près de la ſervitude ou du gouvernement deſpotique : la ſeconde eſt que, dans les climats où les terres reſtent incultes, ſoit qu'elles ſoient ſtériles de leur nature, ſoit que les peuples qui les habitent, ne veulent pas ſe donner la peine de les cultiver, il eſt clair que ces peuples doivent jouir d'une grande indépendance, ſur-tout s'ils peuvent vivre de leur chaſſe, &c. Enfin la troiſieme propoſition eſt qu'en Amérique, où la terre produit d'elle-même beaucoup de fruits dont on peut ſe nourrir, & où la chaſſe & la pêche achevent de mettre les hommes dans l'abondance, il y a beaucoup de nations ſauvages ou libres.

Je demande s'il y a rien de plus naturel & de plus conséquent que ce raisonnement. Dans les pays extrêmement fertiles, mais qui demandent d'être cultivés, les hommes vivent dans une grande abondance, &, par conséquent, dans la molleſſe : ils s'attachent avec plaiſir à l'endroit où ils ſont une fois établis (28); ils deviennent

(28) Ces idées ne ſont point nouvelles; elles ont toujours été vraies, parce qu'elles ont leur fondement dans la nature même de la choſe : Ecoutons Jules Céſar faiſant le portrait des Allemands de ſon tems. « Les Allemands ſont fort » éloignés, dit-il, de ces coutumes (des Gaulois).... La guerre & la chaſſe font tout leur » exercice.... Ils n'aiment pas l'agriculture, & » ne vivent preſque que de laitage & de la chair » de leurs troupeaux. Nul ne poſſede d'héritage » en particulier; & le magiſtrat en aſſigne ſelon » la grandeur des communautés ou des familles, ſans ſouffrir qu'on les garde plus d'un an. » Ils apportent pluſieurs raiſons de cette coutume. La premiere eſt, de peur qu'on ne s'attache trop à un endroit, & qu'on ne quitte » le ſoin des armes pour celui de l'agriculture; » la ſeconde, qu'on ne penſe à s'aggrandir, » & que les plus puiſſans ne chaſſent à la fin » les autres; la troiſieme, de peur qu'on ne s'a-

indifférens pour toute autre chose, que pour la jouissance actuelle de leurs biens; ils sont donc fort propres à être assujettis : au contraire, dans les pays où les terres ne sont point cultivées, ce qui est ici le point essentiel, soit que la terre produise d'elle-même assez de fruits pour nourrir ses habitans qui sont tous chasseurs ou pêcheurs, soit que le pays soit d'ailleurs fertile ou stérile, les hommes ne s'y fixent point; ils ne sont pas plus attachés à un certain endroit du pays, qu'à l'autre; ils ne peuvent souffrir d'être maîtrisés; ils ne demeurent dans un même lieu, qu'autant qu'ils s'y trouvent bien; en un

» muse à bâtir au-delà de ce qu'il est besoin » pour se garantir du chaud & du froid, ou » qu'on ne travaille à amasser des richesses, » d'où naissent les divisions; au lieu que l'éga- » lité entretient & la paix, la concorde, & qu'il » n'y a point d'appréhension de tyrannie, lors- » que celui qui commande, n'est pas plus grand » seigneur que celui qui obéit. » *Commentaire, Guerre des Gaules, livre vj, traduction d'Ablancourt.*

mot, ce ſont des peuples libres, des ſauvages.

Eſt-ce-là un nuage où l'on voit tout ce que l'on veut ? Ne ſont-ce pas plutôt des traits de la plus vive lumiere, qui portent la clarté & la conviction partout où ils frapent ?

Je finirai cet article par une autorité que j'emprunte de l'Extrait (qui ſe trouve dans le Journal des Sçavans, pour le mois de Février 1751,) du livre qui a pour titre : *Hiſtoire naturelle de l'Iſlande & du Groënland, par M. Anderſon.* Il ſemble qu'il ait été fait exprès pour juſtifier la plus grande partie des maximes répandues dans l'ouvrage de l'*Eſprit des Loix*, ſur le climat. Le voici.

» M. Anderſon repréſente le Groën-
» land comme un terrein ſtérile qui ne
» produit qu'une ſorte d'herbe épaiſſe
» & amere pour la nourriture des daims
» & des liévres dont le pays eſt rempli.
» Les habitans n'ont d'autre reſſource
» pour vivre, que la chaſſe & la pê-

» che..... Les Groënlandois vivent, dès » la naiſſance, dans une entiere liberté » & dans une parfaite indépendance; » ils ne ſont ſujets, dans leur enfance, » à aucune diſcipline ni correction de » la part des parens; & étant devenus » grands, ils ne connoiſſent ni l'auto- » rité des loix, ni celle des chefs ou ſu- » périeurs; c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont ni » juges ni magiſtrats; chacun vit com- » me il veut, & travaille à ſa conſer- » vation, comme il l'entend. L'égalité » eſt ſi parfaite entr'eux, que l'un ne » s'aviſe pas de contredire ou de per- » ſuader l'autre, bien loin de vouloir » lui commander. Ils vivent tous dans » l'union & l'amitié la plus parfaite; » l'envie, la haine, la trahiſon, les » calomnies & les querelles ſont des » choſes inconnues parmi eux (29).

(29) Vous trouverez dans les climats du Nord, des peuples qui ont peu de vices, aſſez de vertus, beaucoup de ſincérité & de franchiſe. Eſprit des Loix, liv. 14, chap. 2.

» On n'y voit ni batteries, ni assassi-
» nats, ni guerre avec les voisins. On
» n'entend jamais parler de débauches
» entre les deux sexes ; la jeunesse non
» mariée est d'une sagesse exemplaire ;
» jamais garçon n'a séduit une fille, ni
» celle-ci un garçon (30). Leur peu
» de tempérament se manifeste assez,
» en ce qu'ils prennent rarement deux
» femmes, quoiqu'il n'y ait rien qui
» les en empêche. Les gens mariés
» vivent si bien ensemble, qu'on ne
» voit jamais d'adultere. Ils connois-
» sent la propriété des biens ; on n'en-
» tend cependant parler ni de vol ni
» de pillage. Tout est ouvert par tout
» le pays ; on ne connoît ni portes ni
» serrures ; & personne ne touche à ce
» qui appartient à autrui.

» Une constitution si singuliere de
» tout un peuple, engage notre Auteur

(30) Dans les climats du Nord, à peine le physique de l'amour a-t-il la force de se rendre bien sensible. Esprit des Loix, *ibid.*

» à faire diverſes réflexions...... Il » penſe, qu'à tout bien conſidérer, les » apparences vertueuſes qui ſont ſi » frappantes dans les Groënlandois, ne » proviennent pas tant de la pureté de » leurs ſentimens, que des circonſtan- » ces dans leſquelles ils ſe trouvent; » la dureté du climat, dit-il, le défaut » d'abondance, la difficulté d'avoir le » néceſſaire, les contiennent dans l'é- » égalité, &c.

Quant au peu de diſpoſition des Groënlandois pour la guerre, voici les raiſons qu'en donne M. Anderſon.

» Le pays eſt ſi mauvais, dit-il, le » peuple ſi nombreux, & la conſtitu- » tution de l'un & de l'autre ſi éloignée » de ce qui a rapport à la guerre, » qu'il eſt impoſſible aux Groënlandois » de faire des conquêtes ſur leurs voi- » ſins; & leur pays a ſi peu d'appas, » que perſonne ne voudroit prendre » la peine de le conquérir.



ARTICLES IV & V.

De la Juriſprudence & du Commerce.

IL faut bien que cette partie du livre de l'Eſprit des Loix ſur la Juriſprudence, ſoit la mieux traitée, ainſi que le dit le Critique, ou que la matiere ne ſoit pas autant de ſon reſſort, puiſqu'il n'y a que peu, ou point trouvé à redire; je paſſe à ce qui regarde le commerce.

1° Les obſervations faites ſur ce dernier article, ſe réduiſent à quelques prétendues contradictions de la part de l'Auteur, qui ayant voulu traiter cette matiere avec briéveté, l'a diviſée en deux branches générales; le commerce d'économie,& le commerce du luxe. « Cette eſpece de trafic, (dit M. de Monteſquieu, en parlant du

commerce d'économie,) » regarde le » gouvernement de plusieurs par sa » nature, & le monarchique par occa» sion; car comme il n'est fondé que » sur la pratique de gagner peu, & » même de gagner moins qu'aucune » autre nation, & de ne se dédom» mager qu'en gagnant continuelle» ment, il n'est guères possible qu'il » puisse être fait par un peuple chez » qui le luxe est établi, qui dépense » beaucoup, & qui ne voit que de » grands objets.

» C'est dans ces idées que Cicéron » disoit si bien : *Je n'aime point qu'un* » *même peuple soit en même tems le do*» *minateur & le facteur de l'univers.* En » effet, il faudroit supposer que cha» que particulier dans cet état, & tout » l'état même, eussent toujours la tête » pleine de grands projets, & cette » même tête remplie de petits; ce qui » est contradictoire.

Il a plu à l'Observateur de retran-

cher dans ſon Extrait le paſſage de Cicéron en entier, & de laiſſer ſubſiſter tout le reſte du raiſonnement de l'Auteur ; ce qui lui donne un ſens louche & tout-à fait oppoſé à ce qu'a voulu dire M. de Monteſquieu (31). Auſſi le Critique s'écrie-t-il : « Cette » raiſon eſt bien ſinguliere ! & l'on de» mande à M. de Monteſquieu pour» quoi il faudroit ſuppoſer pareille » choſe ? Quoi, dans une monarchie » où il y aura vingt millions d'habi» tans, par exemple, il ne s'en trou» vera pas aſſez pour faire le com» merce d'économie & celui du luxe » en même tems ? Il ne pourra pas ar» river que les uns ſe contenteront de » gagner peu, tandis que les autres » chercheront à gagner davantage ? » Que ceux-ci formeront de grandes

(31) Il faut obſerver que ce que le Critique a reuni ſe trouve dans le livre de l'Eſprit des Loix, dans deux paragraphes différens.

» entreprises, tandis que les autres ne
» seront occupés que de petits objets ?
» Et il sera nécessaire enfin, que cha-
» que particulier ait la tête pleine de
» grandes & de petites choses à la fois ?
» Cela ne se conçoit pas.

Je réponds, qu'il est bien plus inconcevable que le Critique ait été préoccupé aupoint de ne pas s'appercevoir que la derniere réflexion de l'Auteur ne porte que sur le passage de Cicéron, & sur l'incompatibilité qu'il y auroit dans les projets d'un peuple, qui ayant déja pout but d'assujettir l'univers, voudroit encore s'attacher au commerce d'économie, lequel suppose une attention continuelle & assidue à de petits profits, bien éloignée des grands projets, dont le peuple dominateur ou conquérant, devroit faire son objet principal.

2° L'Auteur a dit que « dans le gou-
» vernement d'un seul, le commerce
» est fondé sur le luxe, & que son

» objet unique eſt de procurer à la na-
» tion qui le fait, tout ce qui peut ſer-
» vir à ſon orgueil, à ſes délices & à
» ſes fantaiſies. » Ce qui ne veut point dire, ainſi que le Critique le croit, que le commerce du luxe ne conſiſte que dans un trafic de choſes néceſſaires pour le luxe ; mais il faut entendre que l'objet de ce commerce eſt de procurer à la nation qui le fait, des profits aſſez conſidérables, pour la mettre à même d'avoir tout ce qui peut augmenter ſon luxe, flatter ſon orgueil & ſes phantaiſies. Ceci paroîtra mieux par ce qui ſuit.

» Le gouvernement de pluſieurs eſt
» ordinairement fondé ſur l'économie,
» dit M. de Monteſquieu ; les négocians
» ayant l'œil ſur toutes les nations de
» la terre, portent à l'une ce qui man-
» que à l'autre. C'eſt ainſi que les ré-
» publiques de Tyr, de Carthage,
» d'Athènes, de Marſeille, de Floren-
» ce, de Veniſe & de Hollande, ont fait

» le commerce. Cette eſpece de trafic » regarde le gouvernement de pluſieurs » par ſa nature ; & le monarchique, » par occaſion: » *donc il n'en eſt pas entiérement banni*, ainſi que le prétend le Critique. « Mais, *dit encore l'Auteur*, » il n'eſt guères poſſible que ce com- » merce d'économie puiſſe être fait par » un peuple chez qui le luxe eſt éta- » bli, qui dépenſe beaucoup, & qui » ne voit que de grands objets, » c'eſt-à-dire de grands profits ; car, qu'y a-t-il qui puiſſe fournir aux grandes dépenſes qu'entraîne le luxe, ſi ce n'eſt les grands profits ?

OBSERVATION. Page 187.

3° Ce n'eſt pas la qualité des marchandiſes, dit le Critique, c'eſt leur quantité qui fait les plus grands projets ; & un négociant qui entreprendroit de fournir à une nation, toutes les choſes néceſſaires à la vie, forme-

roit une plus grande entreprise, que celui qui ne lui procureroit qu'une partie de ce qui peut contribuer à ses plaisirs, à ses phantaisies, à son orgueil; en un mot, celui qui feroit le commerce d'économie dans cette supposition, seroit occupé de plus grands objets, que l'autre qui feroit le commerce du luxe.

RÉPONSE. Le négociant qui formeroit une pareille entreprise, feroit réellement le commerce du luxe, & non celui d'économie, parce que s'il entendoit son métier, il ne se chargeroit d'une affaire d'aussi grande conséquence, que dans la vue de gros profits; car je soutiens, encore une fois, que dans le sens de l'Auteur, le trafic des choses nécessaires à la vie, n'est point uniquement ce qui constitue le commerce d'économie, non plus que le trafic des choses qui ont quelque rapport au luxe, n'est point ce qui constitue le

commerce du luxe (32). S'il en étoit autrement, il s'ensuivroit qu'il n'y auroit dans le monde, que les orfévres, les bijoutiers, les jouailliers, les manufacturiers d'étoffes précieuses, & autres marchands, artistes ou artisans de cette espece, qui feroient le commerce du luxe? Mais, dans ce cas, quel sera le commerce de nos armateurs des différens ports du royaume, qui envoient, tous les ans, six à sept cens vaisseaux dans nos colonies de l'Amérique, à la côté d'Afrique, ou au Levant? Dira-t-on qu'ils font le commerce d'économie? Je ne crois pas que personne s'avisât de le soutenir.

---

(32) Lorsque M. de Montesquieu a dit que dans les pays d'économie, les négocians ayant l'œil sur toutes les nations de la terre, portent à l'une ce qui manque à l'autre, il n'a pas entendu parler uniquement des choses nécessaires à la vie, il y a compris aussi le superflu, puisqu'il est vrai que dans un pays de luxe, ce superflu fait partie des besoins.

M. de Montesquieu n'a point voulu parler du commerce, tel que le font les marchands de nos villes Méditerranées. Il n'y avoit pas d'apparence que dans le peu de pages qu'il emploie à ce sujet, il eût dessein d'approfondir, ni même d'indiquer tous les commerces possibles; il dit lui-même que cette matiere mériteroit d'être traitée avec plus d'étendue : Il ne s'agit donc ici que du commerce dans le grand, du commerce externe & maritime de nation à nation, relativement aux avantages réciproques, & au but que chacune d'elles peut avoir en le faisant : Or, dans ce sens, tout ce qu'a dit l'Auteur s'accorde merveilleusement avec ce que nous voyons par-tout où il y a du commerce.

Qu'il me soit permis d'ajoûter encore quelques réflexions à ce sujet.

Les Hollandois naviguent à meilleur marché qu'aucun autre peuple de l'Europe; cela n'est pas difficile à com-

prendre ; leur commerce étant fondé ſur une économie continuelle, je n'en excepte pas même leurs plus grandes entrepriſes, ils ont été obligés de tirer parti de tout ce qui y a rapport ; leurs vaiſſeaux ſont d'une conſtruction & d'une voilure qui demandent moins de monde, pour la manœuvre, que ceux des autres nations ; leurs matelots ſe contentent de gages très-modiques, & de la nourriture la plus groſſiere : Les propriétaires même des navires ſont ſatisfaits, lorſque les voyages d'une année leur rendent quelque choſe au-delà de l'intérêt ordinaire, que leur argent leur produiroit dans le commerce intérieur de leur pays : enfin n'y a point de nation qui pût, ni qui voulût courir les mêmes riſques au même prix. Il faut donc que dans les pays où régne le commerce du luxe, on leur abandonne ce qu'on appelle *le gabotage*, & quelques autres branches ſemblables, qu'il feroit inutile de

vouloir leur ravir : Dans ce ſens, & dans bien d'autres, on peut les appeller, avec juſte raiſon, *les facteurs*, ou, ſi l'on veut, les voituriers de l'univers, *portitores terrarum.* Ils ſont à l'égard des autres nations de l'Europe, ce qu'eſt un commiſſionnaire à l'égard de ſon commettant ; & c'eſt-là ce qui conſtitue véritablement le commerce d'économie ; auſſi il ſemble que tout ce que l'Auteur de l'Eſprit des Loix a dit de ce commerce, ſoit fondé ſur la connoiſſance que nous avons de celui de ce peuple induſtrieux, & de quelques villes Anſéatiques : Là, l'on ſe contente de gagner peu, & même moins qu'aucune autre nation ; & l'on ſe dédommage en gagnant continuellement : Dans ces pays, où la mode n'a pas été pouſſée juſqu'à ſe faire des beſoins au-deſſus de ſon état & de ſes moyens, l'argent y eſt auſſi plus abondant qu'ailleurs ; il y produit à peine la moitié de l'intérêt qu'il donne dans les monarchies

où régne le luxe : c'eſt à cette raiſon principalement, c'eſt-à-dire, à la quantité conſidérable d'argent qui reſte ſans emploi, que j'attribuerois cette hardieſſe pour les grandes entrepriſes que l'Auteur remarque dans les républiques, & qui ne ſe trouve que rarement dans les monarchies, où chacun eſt bien plus empreſſé de s'aſſurer un état au-deſſus de celui du négociant, de courir après les honneurs, de ſe procurer toutes les aiſances dépendantes du luxe, enfin de jouir de ſa fortune, que de former de nouveaux projets de commerce ; enſorte que l'on peut dire qu'en général dans les monarchies, chacun fait le commerce afin de pouvoir le quitter ; au lieu que dans les républiques on ne l'entreprend que dans l'eſpérance de le continuer & de l'augmenter ; ce qui revient, à ce que dit l'Auteur, qu'un commerce mène à l'autre ; le petit au médiocre, le médiocre au grand ; auſſi voyons-nous

que les plus grands projets de commerce ont presque tous été conçus par des négocians républicains : La fameuse Hanse Teutonique ne prit-elle pas naissance dans de petites républiques ? La compagnie des Indes ne s'est-elle pas formée & accrue en Hollande, avant qu'aucune puissance de l'Europe pensât à faire un pareil établissement (33) ? moins, sans doute, par le défaut de moyens, que pour n'avoir pas des négocians hardis & intelligens, capables de former & de diriger une telle entreprise.

Cette compagnie Hollandoise apporta dès sa naissance, dans la conduite de ses affaires, assez de ce même esprit d'économie, qui a toujours régné dans le commerce de la nation, pour faire celui qu'elle méditoit aux Indes

---

(33) Les premiers établissemens des Portugais sembloient avoir plutôt pour objet, la conquête que le commerce.

plus avantageusement que ses concurrens. Quelle hardiesse dans les projets! Quelle promptitude dans l'exécution! Quelle valeur, quelle conduite dans les amiraux chargés du commandement de ses escadres, & de la formation de ses établissemens! Les traités avantageux que ces amiraux firent avec divers rois d'Asie, sont encore cités aujourd'hui comme des modèles dans ce genre; & les sages mesures qu'ils prirent dans les suites, acquirent ou conserverent à la compagnie tous les avantages dont elle a joui depuis, & qui l'ont rendue la plus riche & la plus florissante de toutes celles de l'Europe. Ce n'étoit cependant que des négocians accoutumés au commerce d'économie, qui faisoient toutes ces grandes choses; l'état n'y prenoit d'autre part, que celle qu'il falloit pour leur donner de l'encouragement, & les protéger.

4° L'Auteur a dit: «La plus grande

» certitude de ſa propriété, que l'on » croit avoir dans les états républi- » cains, fait tout entreprendre ; & par- » ce que l'on eſt ſûr de ce que l'on a » acquis, on oſe le riſquer pour en » acquérir davantage. » Sur quoi le Critique ſe récrie que cette propriété eſt auſſi aſſurée dans les monarchies, que dans les républiques ; l'on ne voit point, dit-il, que des biens légitimement acquis par le commerce, dans les monarchies, deviennent jamais la proie du ſouverain.

Je conviens avec l'Obſervateur, que rien n'eſt plus rare en France, & dans tous les royaumes policés de l'Europe, qu'un négociant attaqué à cauſe de ſes grandes richeſſes, je crois même que l'Hiſtoire n'en fournit qu'un ſeul exemple, qui eſt celui de Jacques Cœur, ſous Charles VII ; encore fallut-il lui ſuppoſer d'autres crimes. Ce n'eſt point auſſi de quoi il s'agit ici. Je prie qu'on faſſe attention, que M. de Monteſquieu

ne dit point que cette certitude qu'on a de sa propriété, est réellement mieux fondée dans les républiques que dans les monarchies; mais il dit, que l'on le croit ainsi *dans les états républicains;* au lieu qu'il semble, à entendre le Critique, que l'Auteur ait voulu dire que les négocians établis dans les monarchies sont dans le même préjugé; qu'ils craignent les injustices du gouvernement, & que tôt ou tard on ne les dépouille de leurs biens. Ils ne peuvent craindre autre chose, si ce n'est que ces états n'étant point fondés naturellement sur le commerce, il n'y soit plus négligé qu'ailleurs.

5° Je ne dirai plus qu'un mot sur une observation du Critique au sujet du climat, par rapport au commerce; il voit une contradiction où il n'y en a point; son erreur vient de ce qu'il fait dire à l'Auteur, que les grandes entreprises de commerce ne sont que

pour les états où régne le luxe (34): Or je ſoutiens que M. de Monteſquieu n'a jamais dit pareille choſe; au contraire, il dit que les grandes entrepriſes de commerce ne ſont point pour les monarchies où régne le luxe, mais pour les états républicains où il ne régne pas.

Mais, dira le Critique, l'Auteur prétend que dans les états où régne le luxe, on dépenſe beaucoup, & que l'on n'y voit que de grands objets; je lui réponds encore un coup, que ces grands objets ſont relatifs aux profits & non aux entrepriſes; enſorte que pour déterminer un négociant établi dans un pays de luxe, à faire une entrepriſe quelconque, il faut lui préſenter un profit plus conſidérable, que s'il vivoit dans un pays d'où le luxe eſt banni, & où régne le commerce

(34) Page 192.

d'économie. Suppoſons, par exemple, deux négocians établis, l'un dans une ville maritime de France, & l'autre à Amſterdam; qu'on propoſe à l'un & à l'autre une entrepriſe qui ne leur promette, tout riſque à part, que quatre ou cinq pour cent de profit, après avoir occupé leurs fonds pendant une année entiere; le Hollandois ſaiſira l'affaire avec empreſſément; le François, au contraire, la refuſera: Pourquoi cela? C'eſt que l'un vit dans un pays d'économie, & l'autre dans un pays de luxe; c'eſt qu'on a bien de la peine à faire valoir, à Amſterdam, ſon argent au-delà de trois, à trois & demi pour cent par an, au lieu que dans le commerce de France il en produit juſqu'à ſix.

Voici enfin la derniere obſervation du Critique: je me hâte d'y répondre.



OBSERVATION. Page 195.

Propoſition de l'Auteur.

» En Perſe lorſque le roi a con-
» damné quelqu'un, on ne peut plus
» lui en parler, ni demander grace.
» Cette maniere de penſer, ajoûte-t-il,
» y a été de tout tems; l'ordre que
» donna Aſſuérus d'exterminer les Juifs,
» ne pouvant être *révoqué*, on prit le
» parti de leur donner la permiſſion de
» ſe défendre; » ſur quoi le Critique
oppoſe ces mots du chap. 8 du livre
d'Eſther. « S'il eſt vrai que je vous ſuis
» chere, dit la reine à Aſſuérus, & s'il
» vous plaît de me convaincre que mes
» prieres ne vous ſont point importu-
» nes, *revoquez*, je vous en ſupplie,
» par de nouvelles lettres, les ordres
» que le perſide Aman, irréconcilia-
» ble ennemi de mon peuple, avoit
» envoyés en votre nom, dans toute
» l'étendue de vos provinces, pour y

» faire mourir, dans un seul jour, tous » les Juifs.... » Et au chap. 16 du livre d'Esther, le prince y dit expressément : » Notre intention est que les lettres » obtenues par Aman contre les Juifs, & » envoyées sous notre nom à toutes nos » provinces, soient regardées comme » surprises, & de nulle valeur...... Le Critique cite encore ces deux vers de Racine :

Oui je t'entens; allons par des ordres contraires,
Révoquer d'un méchant les ordres sanguinaires.

Et il finit par ces mots : « Assuérus ne » croyoit donc pas, comme l'Auteur » de l'Esprit des Loix, que ses ordres » fussent irrévocables. »

RÉPONSE. Je n'emprunterai pour combatre le Critique, ni l'autorité des historiens, ni celle des commentateurs; je ne citerai pas même les poëtes. Deux ou trois réflexions, & le Texte sacré me suffisent.

Je demande au Critique, si le but

de l'édit que donna Assuérus n'avoit pas été, ainsi que le dit l'Auteur, de permettre aux Juifs de se défendre, qu'étoit-il nécessaire qu'il leur fût adressé ? C'est le roi lui-même qui s'exprime ainsi parlant à Mardochée : » Ecrivez donc aux Juifs, au nom du » roi, comme vous le jugerez à pro- » pos ; & scellez les lettres de mon » anneau ; car c'étoit la coutume, » ajoûte l'historien sacré, que nul n'o- » soit s'opposer aux lettres qui étoient » envoyées au nom du roi, & cache- » tées de son anneau. » Je remarquerai en passant, qu'il y a des traductions de l'hébreu qui portent ; car *l'écriture qui est écrite au nom du roi, & qui est scellée de son sceau, ne se révoque point.* Mais voyons l'édit même sur lequel le Critique s'appuie le plus, tel qu'il est rapporté au chap. 16 du livre d'Esther ; nous y trouvons qu'Assuérus emploie différens motifs pour justifier le changement qu'il fait aux précédens ordres

d'Aman contre les Juifs : Il y dit, entr'autres : « Si nous ordonnons des
» choſes qui paroiſſent différentes,
» vous ne devez pas croire que cela
» vienne de la legéreté de notre eſ-
» prit, mais plutôt que c'eſt la vue
» du bien public qui nous oblige de
» former nos ordonnances, ſelon la
» diverſité des temps, & la néceſſité
» de nos affaires. » Cette eſpece d'excuſe de la part d'un prince auſſi deſpotique & auſſi abſolu, n'eſt-elle pas une preuve qu'il ſentoit, que même ce changement de ſes premiers ordres étoit contre la loi & les uſages ? Ce qu'il ajoûte un peu plus loin, fait voir avec évidence que cet édit ſe réduiſoit principalement à permettre aux Juifs de défendre leurs vies, & à ordonner aux gouverneurs des provinces de les ſecourir.... « Nous ordon-
» nons, dit le roi, que cet édit que
» nous vous envoyons, ſoit affiché
» dans toutes les villes, afin qu'il ſoit

» permis aux Juifs de garder leurs » loix ; & vous aurez soin de leur don- » ner du secours, afin qu'ils puissent » tuer ceux qui se préparoient à les » perdre. »

Quant à la démarche que fit Esther, d'intercéder pour les Juifs, je pourrois dire qu'une femme chérie, qui compte sur sa beauté & sur l'amour d'un grand roi pour elle, se permet bien des choses contre les usages, surtout quand elle est animée par quelque grand intérêt : or il ne s'agissoit pas moins ici, que de ce qu'Esther avoit de plus cher dans le monde, de la vie de toute la nation, & de la sienne, peut-être. Mais il pouvoit aussi y avoir un dessein particulier de la Providence ; car, ainsi que le disoit Mardochée à Esther (35) : « Qui sçait si ce n'est » point pour cela même, que vous avez » été élevée à la dignité royale, afin

(35) Chap. 4, vers. 14.

» d'être en état d'agir dans une occa-
» ſion comme celle-ci ? » Sur cette remontrance, Eſther ſe résolut de courir le riſque de parler au roi ; mais les craintes qu'elle témoigna dans cette occaſion, & toutes les précautions qu'elle prit, prouvent bien qu'elle s'expoſoit beaucoup.

Si le Critique ne trouve point ce raiſonnement aſſez déciſif, & s'il lui reſte encore quelque ſcrupule à ce ſujet, il faut lui faire voir, par une autorité qui ne laiſſe aucun doute, que non ſeulement il n'étoit point permis d'intercéder en faveur de ceux que le roi avoit condamnés, mais que le roi lui-même ne pouvoit, de ſon abondant, accorder la grace à perſonne ; c'eſt dans le chap. 6 de Daniel, verſ. 8 & ſuivans, que je trouve une déciſion formelle en faveur de cette opinion : La voici ; (ce ſont les ennemis de Daniel qui parlent.) « Confirmez donc main-
» tenant, ô roi ! cet avis, & faites cet

» édit afin qu'il demeure ferme, comme
» ayant été établi par les Medes & par
» les Perses, sans qu'il soit permis à
» personne de les violer. . . . .
. . . . ô roi ! n'avez-vous pas or-
» donné que pendant l'espace de trente
» jours, tout homme qui feroit quel-
» ques prieres à quelqu'un des dieux,
» ou des hommes, sinon à vous seul, ô
» roi, seroit jetté dans la fosse des
» lions ? Le roi leur répondit : Ce que
» vous dites est vrai, & *c'est une or-*
» *donnance des Perses & des Médes, qu'il*
» *n'est permis à personne de violer.* Alors
» ils dirent au roi : Daniel, un des
» captifs d'entre les enfans de Juda,
» sans avoir égard à votre loi, ni à
» l'édit que vous avez fait, prie son
» Dieu chaque jour à trois heures dif-
» férentes. Ce que le roi ayant en-
» tendu, il fut extrêmement affligé. Il
» prit en lui-même la résolution de déli-
» vrer Daniel; & jusqu'au soleil couché
» il fit tout ce qu'il put pour le sauver.

» Mais ces perſonnes voyant bien quelle
» étoit l'intention du roi, lui dirent :
» *O roi, ſçachez que c'eſt une loi des Mé-*
» *des & des Perſes, qu'il n'eſt point per-*
» *mis de rien changer dans tous les édits*
» *que le roi fait.* Alors Daniel fut em-
» mené par le commandement du roi ;
» & ils le jetterent dans la foſſe aux
» lions ; & le roi dit à Daniel, votre
» Dieu que vous adorez ſans ceſſe, vous
» délivrera. »

Voilà donc un roi qui ſe trouve dans l'impoſſibilité de ſauver un favori qu'il aime, parce que, *ſuivant la loi des Medes & des Perſes, il n'eſt point permis de rien changer dans tous les édits que le roi fait.* Mais s'il n'étoit pas permis aux rois de Perſe de rien changer a leurs propres édits, il leur étoit ſans doute encore moins permis de les révoquer en entier, ni à qui que ce fût d'oſer intercéder pour les coupables.

Il me reſte à obſerver qu'il y a des verſions qui portent le mot de *révo-*

quer, au lieu de ceux de *violer* & *changer*, qui ſont employés dans la Vulgate & dans la traduction de Sacy, dont je me ſers.

Il réſulte de tout ce que je viens de dire, que l'Auteur s'appuie ſur des autorités ſuffiſantes, puiſqu'il cite d'ailleurs *Chardin*, & qu'il a ainſi en ſa faveur les hiſtoriens ſacrés & profanes.

FIN.

EXTRAIT DES LIVRES qui se trouvent aux mêmes endroits.

ABrégé de l'Histoire Ecclésiastique, par M. l'abbé *Racine*, in-12, 15 vol. 52 l. 10 s.

——— Le même Abrégé, in-4°, 15 vol. proposés par souscription, à 66 l.

Histoire Ecclésiastique de M. l'abbé *Fleury*, nouv. edition, in-4°, 36 vol. 216 l.

——— La même Histoire, in-12, 36 vol. 108 l.

——— La suite, *sous presse*.

——— Tables de ladite Histoire Ecclésiastique, in-4°, 15 l.

——— Les mêmes Tables, in-12, 4 vol. 12 l.

——— Introduction à ladite Histoire Ecclésiastique; par D. *Calmet*, in-4°, 4 vol. 36 l.

——— La même Introduction, in-12, 5 vol. *sous presse*.

Poëme de la Religion & de la Grace; par M. *Racine*, in-12, 2 l. 10 s.

Code Militaire, ou compilation des Ordonnances des Rois de France concernant les gens de guerre; par M. *de Briquet*, nouv. édit. augmentée, 1761, in-12, 8 vol. 20 l.

Histoire de la Jurisprudence Romaine, par M. *Terrasson*, pour servir d'introduction au Corps du Droit civil & aux Loix civiles, in-fol. 18 l.

Journal des principales Audiences du Parlement, avec les Arrêts qui y ont été rendus, & plusieurs questions & réglemens, &c. in-fol. 7 vol. 150 l.

——— Les tomes V, VI, VII se vendent séparément 24 livres chaque.

Les Loix civiles dans leur ordre naturel; le

Droit public; & *Legum Delectus*, par *Domat*, in-fol. nouvelle édition 1767, 24 l.

Traité de la Souveraineté des Droits & des Domaines du Roi, in-4°, 2 vol. 24 l.

L'Arithmétique, ou le Livre facile pour apprendre l'arithmétique de soi-même & sans maître; par M. *Barreme*, in-12, 2 l. 10 s.

Les Comptes faits, ou Tarif général de toutes les monnoies, tant anciennes que nouvelles; par M. *Barreme*, in-12, 2 l. 10 s.

—— Les mêmes, in-24, 1 l. 10 s.

Le Livre nécessaire, ou Tarif général des Intérêts, des Escomptes, des Changes & des Divisions; par M. *Barreme*, in-12, 2 l. 10 s.

Traité de la réduction & de la mesure des bois, in-8°, *fig.* 1765, 6 l.

Traité des parties doubles, ou méthode aisée pour apprendre à tenir les Livres en parties doubles, par M. *Barreme*, in-8°, 5 l.

Traité du vrai mérite de l'homme considéré dans tous les âges & dans toutes les conditions, avec des principes propres à former les jeunes gens à la vertu; par M. *de Claville*, nouvelle édition, in-12, 2 vol. *petit format*, 1761, 4 l.

Consultations choisies de plusieurs médecins célebres de l'université de Montpellier, sur les maladies aiguës & chroniques, in-12, 10 vol. 25 l.

Minéralogie ou nouvelle Exposition du régne minéral, avec un Dictionnaire nomenclateur, & des Tables synoptiques; par M. *Valmont de Bomare*, in-8°, 2 vol. 1762, 10 l.

Recueil de Piéces concernant l'Inoculation de la petite Vérole, & propres à en prouver la sécurité & l'utilité, in-12, 2 l. 10 s.

Les Vapeurs & Maladies nerveuses, hypocon-

driaques ou hyſtériques; reconnues & traitées dans les deux ſexes, traduites de l'Anglois de M. *Whytt*, in-12, 2 vol. 1767, 6 l.
Abrégé du Dictionnaire de *Trévoux*, in-4°, 3 vol. 1762, 36 l.
Amuſemens des compagnies, ou Recueil des plus nouvelles Chanſons notées, in-12, 2 volumes, 6 l.
L'Arcadie moderne, ou l'Apothéoſe littéraire du roi Staniſlas, Paſtorale héroïque, à la gloire de ce Monarque, in-12, 1766, 2 l. 10 ſ.
Mes Caprices, ou Spéculations ſur l'homme, poëme en trois chants, in-8°, 1764, *broch.* 1 l.
Dictionnaire Grammatical de la langue françoiſe, pour l'ortographe, la prononciation, &c. in-8°.
Dictionnaire portatif de la Langue françoiſe, extrait du grand Dictionnaire de *Pierre Richelet*, in-8°, 5 l.
Eſprit de *Fontenelle*, in-12, 2 l. 10 ſ.
*Eſprit de *Lamothe le Vayer*, in-12, 1763 2 l. 10 ſ.
Eſprit de *Saint Evremont*, par M. *Deleyre*, in-12, 1761, 2 l. 10 ſ.
Eſprit de Mlle de Scuderi; par M. *Delacroix*, in-12, 1766, 2 l. 10 ſ.
Eſprit des Monarques philoſophes; par M l'abbé *Delaporte*, in-12, 1764, 2 l. 10 ſ.
Eſprit, ſaillies & ſingularités du *P. Caſtel*; par M. l'abbé *Delaporte*, in-12, 1763, 2 l. 10 ſ.
Fables choiſies, miſes en vers, par M. *de la Fontaine*, grand in-12, 3 l.
Fables de *Leſſing*, traduites de l'allemand en françois, par M. *d'Antelmy*; avec une diſſertation ſur la Fable, in-12, 1764, 3 l.
Fabliaux & Contes des Poëtes François des XII, XIII, XIV & XV ſiécles; par M. *de Barbazan*, nouv. édit. in-12, 3 vol. 1766, 6 l.
Le Génie de *Monteſquieu*; par M. *Deleyre*,

in-12, nouvelle édition, 1762, 2 l. 10 f.

Grammaire françoise du *P. Buffier*, in-12, 2 l. 10 f.

Idylles & Poëmes champêtres de M. *Geffner*, traduits de l'allemand par M. *Huber*, in-8°, 1762, *avec vignettes*, 3 l.

Lettres *d'Ofman*; par M. le Chevalier *d'Arc*, in-12, 2 vol. 4 l. 10 f.

Mes Loifirs; & l'Appologie du Genre humain, par M. le Chevalier *d'Arc*, nouv. édit. augmentée, in-12, 2 l. 10 f.

La mort d'Abel, Poëme de M. *Geffner*, nouv. édit. in-12, *petit format*, 2 l.

Œuvres de M. l'abbé *de Chaulieu*, nouv. édit. augmentée & corrigée, in-12, 2 vol. 4 l.

Œuvres de *P. Corneille*, in-12, 7 vol. 17 l. 10 f.

—— Les mêmes. in-12, 10 vol. *pet. form.* 20 l.

—— Commentaires fur *P. Corneille*, par M. *de Voltaire*, in-12, 3 vol. 1764, 7 l. 10 f.

—— Imitation de Jefus-Chrift, paraphrafée en vers, in-12, 2 l. 10 f.

Œuvres de *Thomas Corneille*, 9 vol. in-12, *petit format*, 18 l.

Œuvres de M. *de la Fontaine*, 4 vol. in-12, 8 l.

Œuvres galantes & amoureufes d'*Ovide*, trad. nouv. en vers françois, in-8°, 1767, 4 l. 10 f.

Œuvres *d'Etienne Pavillon*, nouvelle édition, in-12, 2 vol. 4 l.

Œuvres de Pope, nouvelle édition, augmentée d'un volume, in-12, Amfterdam, 8 vol. 1767, 30 l.

Œuvres de *Peliffon*, in-12, 3 vol. 7 l. 10 f.

—— Hiftoire de Louis XIV, in-12, 3 vol. 7 l. 10 f.

Œuvres de *Rabelais*, mifes à la portée de tout lecteur, avec des éclairciffemens hiftoriques pour l'intelligence des allégories, in-12, 8 volumes, 16 l.

*Œuvres *de Racine*, 3 vol. in-4°, *fig.* 1763, 60 l.

——— Les mêmes, 3 vol. in-12, 6 l.

Œuvres de *Regnier*, in-12, 2 vol. *pet. form.* 4 l.

Œuvres de *J. B. Rousseau*, 5 vol. in-12, *petit format*, 10 l.

Œuvres de M. l'abbé *de Saint-Réal*, nouvelle édition, in-4°, 3 vol. 36 l.

— Les mêmes, in-12, 8 vol. 16 l.

Œuvres diverses de *Sçaron*, 10 vol. grand in-12, 25 l.

——— Les mêmes, nouvelle édition, in-12, 12 vol. *petit format*, 24 l.

——— Séparément chacun de ses différens ouvrages.

Œuvres de *Segrais*, nouvelle édition, 2 vol. in-12, *petit format*, 4 l.

Œuvres de *Montesquieu*, in-4°, 3 vol. nouv. édition, 36 l.

——— Les mêmes, 6 vol. nouv. édit. 15 l.

Considérations sur la grandeur, & la décadence de l'Empire Romain, 2 l. 10 s.

Lettres Persanes, in-12, 1 vol. 2 l. 10 s.

Le Temple de Gnide & les Essais sur le goût, in-12, 1 vol. 2 l.

Œuvres du Philosophe de *Sans-Souci*, in-8°, 2 vol. 10 l.

——— Supplément, 1 vol. *broch.* 3 l.

——— Les mêmes Œuvres, nouvelle édition, in-12, 4 vol. *petit format*, 8 l.

Le Palais du Silence, Conte philosophique; par M. le Chevalier *d'Arc*, in-12, 2 vol. 4 l. 10 s.

Pastorales & Poëmes de M. *Gessner*, traduites de l'allemand, in-8°, petit format, 1766, 2 l.

Poëmes de M. *Gessner* : l'un intitulé Daphnis, l'autre : Le premier Navigateur, traduits par M. *Huber*, in-12 nouv. édit. 1764, 2 l.

Poëſies diverſes de M. *Coquard*, in-12, 2 vol. 4 l. 10 ſ.

Poëſies françoiſes de M. l'abbé *Regnier des Marais*, grand in-12, 5 l.

Poliergie, ou Mêlange de Littérature & de Poëſies, par M. de *V****, in 12, nouv. édit. 1766, 2 l. 10 ſ.

Porte-feuille d'un homme de goût, ou l'Eſprit de nos meilleurs Poëtes; par M. l'abbé *Delaporte*, in-12, 2 vol. 1765, 5 l.

La Sageſſe & la Folie, poëſies diverſes, in-12, *petit format*, 1766, 1 l. 15 ſ.

Théatre de M. *de Voltaire*, in-12, 6 vol. *petit format*, 12 l.

Traité de la Poëſie françoiſe, par le *P. Mourgues*, nouvelle édition, in-12. 2 l.

Le Tréſor du Parnaſſe, in-12, 4 vol. 1762, 8 l.

Abrégé chronologique de l'Hiſtoire univerſelle, nouv. édit. in-8°, *pet. form.* 1766, 4 l. 10 ſ.

Abrégé portatif du Dictionnaire géographique de *la Martiniere*, in-8°, 4 l. 10 ſ.

Anecdotes françoiſes depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'au Régne de Louis XV, in-8°, *petit format*, 1767, 4 l. 10 ſ.

Atlas portatif univerſel, par *Robert*, géographe ordinaire du Roi, in-4° oblong de 209 planches, 30 l.

Bibliotheque militaire, hiſtorique & politique: contenant le Général d'Armée, par *Onozander*, & différentes Piéces de MM. *Condé*, *Turenne*, *d'Asfeld*, &c. in-12, 3 vol. 1760, 7 l. 10 ſ.

Chronologie Egyptienne, pour ſervir de ſuite à l'Egypte ancienne; par M. *Dorigny*, in-12, 2 vol. 1765, 5 l.

Le grand Dictionnaire hiſtorique de *Moreri*, ou le Mêlange curieux de l'Hiſtoire ſacrée & pro-

ſane, &c. nouvelle édition, dans laquelle les Supplémens ſont refondus, *in-fol.* 10 vol. 1759, 240 l.

Dictionnaire hiſtorique des mœurs, uſages, & coutumes des François, in-8°, 3 vol. 1767, 15 l.

L'Egypte ancienne, ou Mémoires hiſtoriques & critiques ſur les objets les plus importans de l'Hiſtoire du grand Empire des Egyptiens; par M. *d'Origny*, in-12, 2 vol. 1762, 5 l.

Géographie générale de *Varenius*, revue par *Newton*, augmentée par *Jurin*, traduite de l'anglois, in-12, 4 vol. *avec fig.* 1755, 10 l.

Nouveau Guide des chemins de la France, contenant toutes ſes Routes tant générales que particulieres, in-12, *pet. form.* 1766, 2 l.

Hiſtoire critique de l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules; par M. l'abbé *Dubos*, nouv. édit. in-4°, 2 vol. 20 l.

--- La même, in-12, 4 vol. 10 l.

Hiſtoire de la réception du Concile de Trente dans les différens Etats Catholiques; avec les piéces juſtificatives, par M. l'abbé *Mignot*, nouvelle édition, in-12. 2 vol. 1766, 5 l.

Hiſtoire de l'Egliſe en abrégé, depuis le commencement du monde juſqu'à préſent; par M. *Dupin*, in-12, 4 vol. 10 l.

Hiſtoire des Navigations aux Terres Auſtrales; par M. *Desbroſſes*, in-4°, 2 vol. *gr. pap.* 24 l.

Hiſtoire du Commerce & de la Navigation des Peuples anciens & modernes; par M. le Chevalier *d'Arc*, in-12, 2 vol. 5 l.

Hiſtoire du Concile de Trente de Fra-Paolo Sarpi, traduite de nouveau en françois, avec des notes critiques, par *P. Fr. Le Courayer*; nouvelle édition, à laquelle on a joint la défenſe de l'Auteur contre les cenſures de

plusieurs Prélats & Théologiens, in-4°, 3 vol. 30 l.

Histoire du Démêlé de *Henri II*, Roi d'Angleterre, avec *Thomas Becket*, Archevêque de Cantorbery; par M. l'abbé *Mignot*, in-12, 2 l. 10 s.

Histoire du Peuple de Dieu, par le P. *Berruyer*; premier partie, contenant l'ancien Testament, in-12, 10 vol. 25 l.

—— La même, in-4°, 8 vol. 80 l.

Histoire du peuple de Dieu, par le P. *Berruyer*; seconde partie, contenant le nouveau Testament, in 12, 8 vol. 20 l.

—— La même, in-4°, 4 vol. 36 l.

Histoire générale de Languedoc, avec des Notes & les Piéces justificatives; composée sur les Originaux, enrichie des divers monumens, *avec Cartes, Figures & Vignettes en taille douce*; par D. *Vaissette*, R. B. *in-fol.* 5 vol. 100 l.

—— Les volumes III, IV & V se vendent séparément 20 liv. chaque.

—— Abrégé de l'Histoire de Languedoc, in 12, 6 vol. 15 l.

Histoire militaire des Suisses, avec les généalogies des Maisons illustres; par M. le Baron *de Zur-Lauben*, in-12, 8 vol. 20 l.

Histoire profane depuis son commencement jusqu'à présent; contenant les tems obscurs & & fabuleux; l'Histoire des événemens arrivés dans tous les tems; les différentes Religions; & les hommes illustres qui ont vécu dans chaque siécle; par M. *Dupin*, in-12, 6 vol. 15 l.

Le Voyageur François, ou la Connoissance de l'ancien & du nouveau Monde; par M. l'abbé *Delaporte*, in-12, 6 vol. 1766 & 1767, 15 l.

—— Les tomes VII & VIII *sous presse*.

[illegible]

30





